



Rapport Moral et d'Activités  
de la  
Fédération Française de  
Basketball

*Assemblée Générale*  
Ajaccio  
15 Octobre 2022

# 1. Présidence

## **1.1. Commission Fédérale des Finances (René KIRSCH)**

Sous la présidence de René KIRSCH, la commission des Finances composée de Jean-Luc DESRUMAUX vice-président, Chantal DEVILLARD, Yvon PICARD et Jacky VERNOUD a été sollicitée par le trésorier général Jean-Pierre HUNCKLER sur des points ponctuels du budget ou des études particulières ; cette année encore, la commission a été sollicitée pour l'instruction de dossiers spécifiques du PSF.

Dans le respect de la feuille de route du président fédéral, les missions d'ordre général étaient tournées vers une aide aux instances en place : clubs, comités et ligues.

Pour faciliter le collationnement des documents financiers, il est ici rappelé que ces documents doivent être déposés dans l'espace dédié « documents officiels » sur la plateforme e-FFBB. Les documents sont à insérer dans le sous dossier « finances » déjà créé ou à créer à cet effet dans votre espace 2021/2022 sur e-FFBB.

La saison écoulée est à nouveau « normale » ; elle est arrivée à son terme. Sur le plan financier l'ensemble de nos structures a bénéficié d'une aide financière conséquente de la part de la fédération, des ligues régionales et des comités départementaux ; la commission ne peut que s'en féliciter.

Nous vous rappelons que le logiciel CEGID très répandu sur le marché offre la possibilité de travailler à partir de tout poste informatique via Internet ; mis à part l'intégration de la gestion et du suivi du budget de la structure, il offre la possibilité d'une comptabilité analytique et intègre un facturier.

Depuis sa mise à disposition, cet outil permet l'intégration d'un logiciel de paie permettant l'établissement des bulletins de salaire des employés des structures avec renseignement automatisé de la comptabilité.

La maintenance de ce logiciel est prise en charge par la fédération.

La commission des finances se tient à votre disposition ; vous pouvez nous joindre, par l'intermédiaire du service comptable de la Fédération Française de Basketball.

René KIRSCH

## **1.2. Commission Fédérale Qualité (Luc VALETTE)**

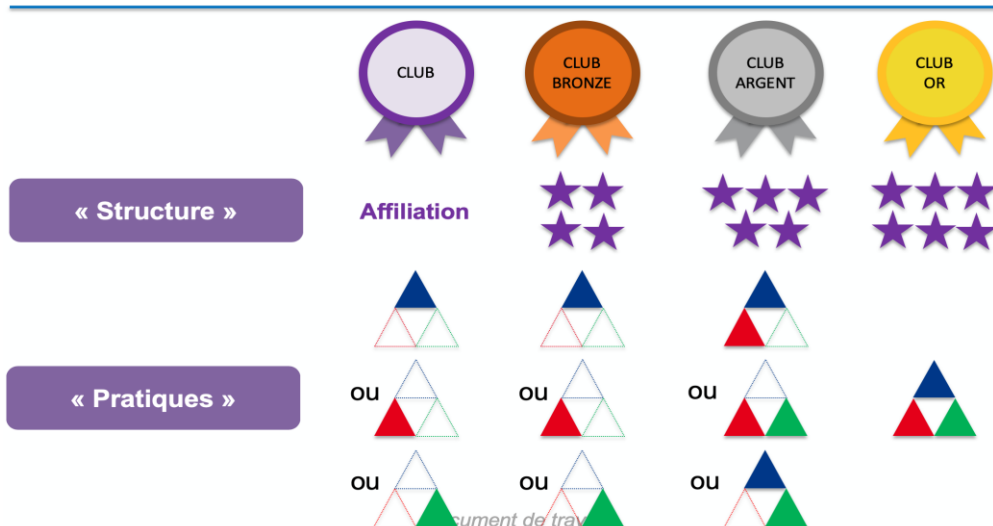
Le Plan Qualité 2024 doit engager le réseau dans une démarche qualité par :

- Une étoilisation des clubs, ou comment valoriser leurs actions (labels fédéraux) et leur engagement ;
- Une étoilisation des ligues régionales et comités départementaux, ou comment valoriser leurs actions au service des clubs, dans le respect du PSF et du futur Projet Sportif de son Territoire (PST) ;
- Une étoilisation de la fédération, ou comment valoriser son action dans le cadre de sa délégation, de sa contribution à ses membres, de ses accords de partenariats ;
- Une évaluation des politiques fédérales.

## 1. Étoilisation d'un club

La démarche d'étoilisation d'un club repose sur l'addition des labels proposés par les différentes commissions fédérales

### Etoilisation : Club Bronze, Argent, Or



Le principe :

Chaque label fédéral est structuré en 3 niveaux :

- 1er niveau (1 étoile) : niveau territorial ou niveau basique de la pratique ;
- 2e niveau (2 étoiles) : pratique structurée en appliquant les principes fédéraux ;
- 3e niveau (3 étoiles) : niveau d'excellence de la pratique.

Le club additionne les étoiles en structurant ses pratiques et cumulant les labels fédéraux

Le cumul des labels permet d'obtenir l'étoilisation :

- « club bronze » : cumul de 4 étoiles dans 1 forme de pratique (5x5, 3x3 ou VxE) ;
- « club argent » : cumul de 5 étoiles dans 2 formes de pratique ;
- « club or » : cumul de 6 étoiles dans 3 formes de pratique.

Pour mener à bien l'action, il est nécessaire :

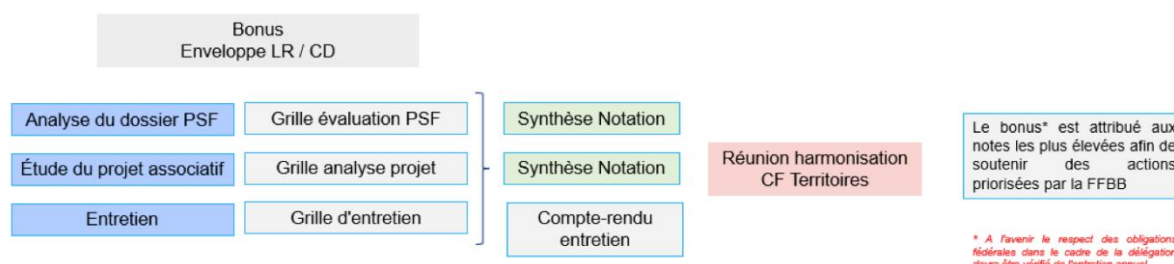
- De définir une offre de labels aux clubs couvrant l'ensemble des aspects du club 3.0 ;
- De mettre en place un processus administratif et disposer d'un système d'information permettant de gérer le processus d'attribution des labels et la communication de ces labels vers les parties intéressées.

C'est la mission de la Commission Qualité pour la prochaine saison.

## 2. Étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental ou territorial

La démarche d'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) repose sur le scoring obtenu suivant un référentiel qui doit être établi en prenant en compte :

Pour simplifier l'approche des ligues et des comités, la démarche d'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) pourrait rejoindre la démarche de valorisation des actions des ligues et comités (note fédérale « soutien aux ligues et aux comités » du 10/05/22).



L'étoilisation pourrait être liée au score obtenu lors de l'évaluation du :

- Dossier PSF ;
- Projet de développement.

L'entretien ayant pour but de valider ces évaluations et échanger avec la structure sur son projet pour l'affiner et l'améliorer.

La Commission Qualité doit travailler à la définition de ce processus lors de la prochaine saison.

## 3. Étoilisation de la fédération

La démarche d'étoilisation proposée repose sur la mesure de la contribution de la fédération au développement durable qui est une préoccupation croissante des instances politiques.

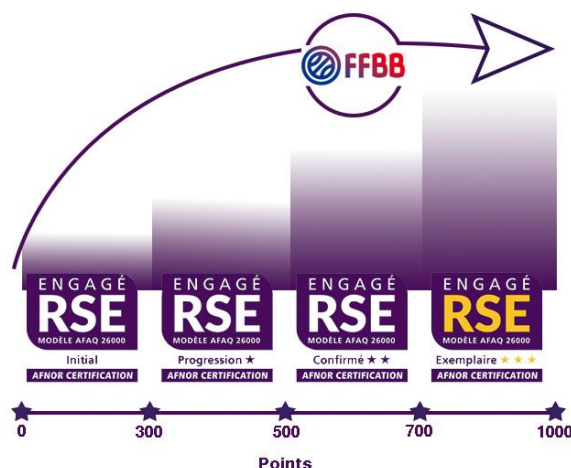
Cette contribution peut être structurée par l'intermédiaire d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations.

Pour une association qui souhaite structurer ou renforcer sa démarche RSO, il ne s'agit pas de mettre en œuvre toutes ces actions en même temps mais de :

- Faire un état des lieux de ses pratiques (au sein de ses murs et à l'extérieur) ;
- Requestionner les objectifs de son organisation et son projet associatif ;
- Prioriser les actions qui répondent le mieux aux problématiques de l'organisation, de son sport, de son territoire et de ses ressources disponibles (en temps, en moyens humains, matériels et financiers).

afin de tendre petit à petit vers l'excellence écoresponsable.

La norme ISO 2600 donne des guidelines pour le déploiement d'une démarche RSE, elle ne donne pas lieu à une certification mais une évaluation de maturité.



Par exemple l'AFAQ propose une démarche RSE avec une évaluation avec potentiel de 1000 points aboutissant à une reconnaissance à 4 niveaux :

- Initial (moins de 300 points) ;
- Progression 1 étoile (300 à 500 points) ;
- Confirmé 2 étoiles (500 à 700 points) ;
- Exempleire 3 étoiles (7000 à 1000 points).

Ce modèle AFNOR peut prendre en compte les 6 axes d'action identifié par le CNOSF.

La Commission Qualité va structurer cette réflexion pour proposer un référentiel déévaluation de maturité de la démarche RSE de la fédération.

#### 4. Évaluation des politiques fédérales

L'évaluation des politiques fédérales doit être basée sur les objectifs définis dans la « commande politique 2021-2024 ».

### Orientations politiques (2021)

Dans la perspective de Paris 2024 :

01

- EDF :**
- 5x5 : réussir les JO Tokyo 2021, les 2 EuroBasket 2021 (F) & 2022 (M) ; se qualifier pour CM 2022 (F) & 2023 (M), enfin réussir Paris 2024 ;
- 3x3 : qualifier une des équipes pour Tokyo 2021 (F ou M) ; réussir les compétitions continentales et mondiales seniors dont l'Euro 3x3 2021 en France ; enfin réussir Paris 2024 ;
- Jeunes : pérenniser leurs places dans les compétitions internationales.

02

- PPF :**
- Faire évoluer le Projet de Performance Fédéral en intégrant la filière 3x3 et la concurrence.

03

- HN :**
- Favoriser le développement du secteur professionnel masculin (LNB) & féminin (LFB), des divisions semi-professionnelles (NM1 & LF2) ;
- Créer et développer un circuit professionnel 3x3 ;
- Si possible, professionnaliser l'arbitrage HN.

Il est nécessaire de définir :

- Des critères d'évaluation pour chacun des 12 objectifs définis dans la commande politique ;
- Une déclinaison de ces objectifs sur les délégations ;
- Un processus d'analyse de ces critères (périodicité, instance d'évaluation, décision et suivi d'un plan d'actions).

Certaines orientations sont difficiles à critériser (ex : 06 Réussir la modernisation de la fédération, des ligues régionales et des comités départementaux (ou territoriaux)).

Il est nécessaire d'introduire une évaluation qualitative lorsque l'évaluation quantitative n'est pas possible.

La Commission Qualité doit proposer une grille d'évaluation quantitative et qualitative prenant en compte l'ensemble des 12 objectifs des orientations politiques.

## **5. Conclusion**

La saison écoulée a permis de consolider les principes de la démarche d'étoilisation, la saison à venir doit permettre la définition détaillée des référentiels et le premier déploiement des référentiels.

Luc VALETTE

## **2. Délégation au Haut Niveau – Carole FORCE – 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

### **2.1. Ligue Féminine de Basket (Carole FORCE)**

Avec la COVID toujours en arrière-plan, la saison 2021-2022 s'est déroulée avec un mode de fonctionnement quasi normal, avec notamment le retour du public dans les salles. D'un point de vue médical, sur les 207 joueuses de LFB, 1 seule non vaccinée et le pass médical a bien fonctionné. La finale de la coupe de France, les play-offs, les play-downs ainsi que la finale du championnat de France ont pu se dérouler comme prévu.

La finale de la Coupe de France de Basket 2022 a fêté comme il se doit le retour du public, dans la prestigieuse salle de l'Accor Arena devant 14 967 spectateurs. Au terme d'une finale exceptionnelle et après deux prolongations, Basket Landes a remporté la première Coupe de France de son histoire en battant Bourges (91-88). Diffusée sur la chaîne TV L'Équipe, cette finale a rassemblé 244.000 téléspectateurs en moyenne avec un pic d'audience à 486.000 téléspectateurs pour 2.6% de part d'audience.

Bourges a été sacré Champion de France LFB après s'être imposé en 3 manches en finale contre l'équipe de Lyon, remportant ainsi son 15<sup>ème</sup> titre de Champion de France.

Le maintien en LFB s'est joué jusqu'à la dernière journée des play-downs entre Landerneau et Charnay, les Landernéennes s'étant finalement imposées lors de l'ultime rencontre, Charnay a été relégué en LF2.

*En Euroligue,*

Marine Fauthoux a été élue meilleure jeune joueuse

Championne avec son club de Sopron, Gaby Williams a été élue MVP du Final Four

*En Eurocoupe,*

Après avoir obtenu l'organisation du Final 4, Bourges a remporté le titre en battant en finale l'équipe italienne de Venise. Après 1995 et 2016, c'est le troisième titre de Bourges dans cette compétition.

Iliana RUPERT a été élue MVP de cet événement.

*Les trophées LFB 2022* ont été révélés en partenariat avec la chaîne TV Sport en France :

- Triplé pour Bourges pour la deuxième saison consécutive,
- MVP LFB : Iliana RUPERT (Bourges) après avoir été élue Meilleure jeune LFB en 2021,
- MEILLEURE JEUNE : Pauline ASTIER (Bourges) : pour sa troisième saison en Ligue Féminine, la jeune meneuse est un pur produit de la formation berruyère,
- MEILLEUR ENTRAINEUR : Olivier LAFARGUE (Bourges) : distingué en 2014 avec Basket Landes, puis l'année dernière, Olivier LAFARGUE inscrit son nom au palmarès pour la troisième fois, un record depuis la création de la LFB,
- Quant au 5 MAJEUR LFB 2022, il est composé d'Olivia EPOUPA (Lattes-Montpellier), Alexis PETERSON (Angers), Ornella BANKOLÉ (Roche-Vendée), Regan MAGARITY (Basket-Landes) et Iliana RUPERT (Bourges).

## **2.2. Mission Fédérale Divisions semi-professionnelles (Carole FORCE LF2 / Alain SALMON NM1)**

### **Ligue Féminine 2**

Les joueuses de Toulouse (TMB) sont devenues Championnes de France LF2 en remportant le match 2 de la Finale LF2 (57-61) face à La Tronche Meylan et seront les nouvelles pensionnaires de la LFB pour la saison 2022 / 2023.

Le TMB retrouvera l'élite du basket français, 6 ans après l'avoir quittée.

Au terme du Championnat de NF1, les équipes de Feytiat Basket 87 et Monaco Basket Association accèdent sportivement à la LF2.

### **Faits marquants**

Opening, le temps fort du début de la saison LFB. C'était la première fois que l'on pouvait se réunir, se retrouver et échanger. Il a permis la tenue d'un séminaire fondateur, 4 Groupes de Travail ont été constitués (la Marque LFB, Performance, Mercato et Structuration des clubs).

On peut dès à présent en mesurer les impacts, notamment au niveau des évolutions réglementaires :

- Règles de participation (joker joueuse inapte, définition de la joueuse majeure, retour de la joueuse indisponible après la 8ème journée retour sans autorisation à participer, nombre de joueuses sur la feuille de marque)
- Captation améliorée
- Photos
- Diffusion TV
- Charte tenues / chaussures
- Attribution des places en Coupes d'Europe pour la saison 2023-2024
- Formule sportive pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024 (calendrier, rencontres des play-offs 8 à 10 et horaires des rencontres)

#### Gouvernance

- Un travail en co-construction, les échanges avec les 2 représentants des clubs ont été riches et constructifs. Ils ont parfaitement joué leurs rôles dans les moments clés de la saison et pour une première année ce binôme a bien fonctionné. Il sera reconduit pour la saison prochaine.
- Densification des rapports Clubs-LFB-FFBB
- Avec par exemple une mise en perspective et des échéances :
  - Performance immédiate (Paris 2024)
  - Performance durable (Los Angeles 2028)
- Le basket 5x5 & 3x3
- Le partage des calendriers, des principes de préparation, les points de vigilance comme la relation médicale, le suivi et la préparation physique.

#### Médiatisation

- Le partenariat pour la médiatisation de la Ligue Féminine de Basket entre Sport en France et la Fédération Française de Basketball a permis la retransmission des matches des play-offs ainsi que la diffusion de 3 émissions spéciales.
- Captation automatisée, avec la prise en charge totale financière de la première saison par la FFBB

Budget, les finances des clubs sont saines, bonne gestion.

#### **Perspectives Saison 2022 / 2023**

L'OPENING LFB se déroulera les 21 et 22 octobre 2022 à Paris. Le Match des Champions opposera Bourges à Basket Landes.

« La LFB dans la Cité » sera la thématique, avec la contribution des joueuses Diandra TCHATCHOUANG et Nicole ANTIBE et des actions auprès des jeunes basketteuses franciliennes avec la Ligue Ile de France de Basket et de jeunes filles des quartiers en difficulté à la Hoops Factory d'Aubervilliers avec l'association Sport dans la ville.

Les entraîneurs LFB travailleront avec le Haut-Niveau des Techniciens puis avec les Officiels HN.

Le séminaire de travail avec les président(e)s sera dédié notamment à la Marque LFB avec des décisions à prendre pour écrire la feuille de route.



Dans la continuité de la fin de saison dernière, concrétiser le partenariat avec Sport en France afin d'être diffusé sur toute la saison (Match des Champions, saison régulière, playoffs et Finale) en se servant des diffusions TV produites par les clubs dans le cadre de la captation améliorée.

Merci au Président de la Fédération, Jean-Pierre Siutat, pour son soutien, aux services de la fédération qui nous accompagnent, en particulier le pôle Marque et la DAJI.

Merci à toute l'équipe du Haut Niveau des Clubs, Yannick, Layla, Yseulde et Fatima pour leur disponibilité et leur aide.

Merci à Gérard MURGUES, le médecin de la LFB et sa précieuse collaboration. Un remerciement particulier à l'équipe LFB, Layla et Yannick pour leur implication, leur engagement sans faille. Malgré une année 2021 difficile, le bateau n'a pas tangué.

Carole FORCE

Vice-Présidente en charge du Haut-Niveau et Présidente de la LFB

### **Nationale Masculine 1**

La division NM1 est une vraie belle division de basket qui se structure et se professionnalise. La saison 2021/2022 a été âpre et disputée. Bravo à Angers pour son titre de Champion de France et sa montée en 2ème division professionnelle.

Félicitations à La Rochelle pour va très belle 2ème phase de championnat qui l'a conduit aux playoff d'où ils sont sortis vainqueurs et cette victoire leur permet aussi d'accéder à la division supérieure.

Être référent de cette division est vraiment un honneur et je remercie Jean Pierre Siutat de m'avoir confié cette responsabilité. Nous avons tissé des liens solides avec les Présidents de clubs, nous avons eu des échanges intéressants qui ont mené à des avancées significatives pour la NM1 (évolution du cahier des charges, joker médical, etc.)

Espérons que cette saison qui a débuté depuis quelques jours aille à son terme et nous fasse vivre de belles émotions.

Alain SALMON

### **2.3. Haut Niveau des Officiels (Paul MERLIOT)**

Le début de la saison a été marqué par l'arrivée au poste de Directeur National de l'Arbitrage d'Eddie VIATOR qui a succédé à Chantal JULIEN qui était responsable technique du HNO.

Je voudrais remercier Chantal qui a œuvré pendant 9 ans, au service de l'arbitrage français et nul doute qu'elle a grandement contribué aux progrès fulgurants de nos arbitres dorénavant reconnus sur la scène internationale.

Les désignations prestigieuses s'accumulent :

- JO de Tokyo : Yohan ROSSO a arbitré la 3ème place entre la SLOVENIE et l'AUSTRALIE.
- Coupe du Monde U19 F en Hongrie, Alexandre DEMAN, 1/2 finale AUSTRALIE / MALI
- Tournoi Qualificatif à la Coupe du Monde féminine à Washington : Amel DAHRA
- Tournoi Qualificatif à la Coupe du Monde féminine à Belgrade : Chantal JULIEN comme instructeur FIBA
- Coupe intercontinentale au CAIRE : Yohan ROSSO
- Coupe du Monde U17 en Hongrie : Amel DAHRA, Marion ORTIS, Chantal JULIEN (instructeur), Nabila DEKKICHE (Technical Delegate)
- Finale Euro Coupe FIBA : Nicolas MAESTRE et Goran RADONJIC comme commissaire
- Finale de la Basket Champion's League à Bilbao : Yohan ROSSO
- Final Four d'Euroleague à Belgrade : Mehdi DIFALLAH
- Final Four d'Euroleague Women à Munich : Amel DAHRA
- NBA Summer Camp : Yohann ROSSO
- Coupe du Monde Féminine en Australie : Chantal Julien comme instructeur FIBA

Mehdi DIFALLAH a été élu arbitre LNB de l'année en Betclac Elite, Najib CHAJIDDINE en PROB, et Amel DAHRA a reçu le Trophée ELITE de l'AFCCAM.

La saison a encore été impactée par la crise sanitaire mais tous les championnats sont allés à leur terme.

Les Playoffs des 4 niveaux, BETCLIC ELITE, PROB, NM1 et LFB ont été arbitrés à la satisfaction générale. La manche 5 de la finale des Playoffs de Betclac Elite restera d'ailleurs dans les annales.

Eddie VIATOR a quelque peu révolutionné le fonctionnement du HNO en utilisant de nouveaux outils numériques :

- L'ensemble des QCM, QCM vidéo et Feedbacks ont été déposés sur la plateforme RISE et basculés vers SPORTEEF pour l'usage des officiels
- L'outil REFASSIST a été utilisé pour les désignations
- Les clips découpés par les arbitres se retrouvent stockés sur une seule et même plateforme pCloud. Cette plateforme est idéale pour la préparation de matchs et la recherche de clips pour la construction de séances de stages
- Grâce à l'application InStat' les arbitres peuvent retrouver plus des 3/4 de leurs décisions déjà clipées

De plus Eddie a souhaité gérer les désignations de BETCLIC ELITE, PROB et LFB en remplacement de Didier DAUCHY que je remercie également pour son investissement durant ces dernières saisons.

Le bilan des désignations s'établit comme suit :

- BETCLIC ELITE : 978 désignations, 145 changements
- PROB : 744 désignations, 150 changements

- LFB : 276 désignations, 52 changements
- NM1 : 1066 désignations, 213 changements

Le travail demandé aux arbitres s'est encore intensifié.

En BETCLIC ELITE : 9 QCM de 10 questions

8 QCM Vidéo de 5 questions

27 Feedbacks hebdomadaires

En PROB/LFB : 27 envois sur la plateforme Sporteef

5 Quizz Vidéo

En LFB : 6 retours techniques

En NM1 : nombreux debriefings pCloud et Sporteef

En dehors de ce travail de formation continue, la saison s'est déroulée comme les précédentes avec les stages de pré saison organisés à Lille du 08 au 12 septembre pour les arbitres de BETCLIC ELITE et de PROB/LFB et à Bourges du 17 au 19 septembre pour les arbitres de NM1.

2 stages de mi saison ont été organisés en visioconférence.

Le stage Crew Chief s'est tenu à TRELAZE du 25 au 27 mars 2022 à l'occasion des ¼ et ½ finales de la coupe de France masculine. Ce fut l'occasion de préparer une douzaine d'arbitres à la difficile fonction de Crew Chief.

Le stage Play Off a été organisé au siège de la FFBB les 15 et 16 mai 2022 avec les 24 arbitres qualifiés et l'ensemble des commissaires observateurs.

6 observateurs en BETCLIC ELITE, 7 en PROB et 10 en NM1 ont assuré les évaluations durant la saison.

Là encore, le travail fourni par les observateurs a été relativement dense avec un suivi régulier. 16 visioconférences ont été organisées pour les 4 niveaux.

De jeunes potentiels ont participé comme chaque année à des stages FIBA de formation et de détection : Laure COANUS et Edgard CECCARELLI à Thessalonique (Grèce) et Bastien CARTIGNY et Thibault BURNEL à Banska Bistrica (Slovaquie)

La traditionnelle journée des potentiels a été organisée à l'INSEP le 12 décembre 2021 sous la direction d'Eddie VIATOR et de Valentin OLIOT en charge des programmes ON THE ROAD TO FIBA et ON THE ROAD TO BETCLIC ELITE. A noter que le groupe On The Road a été réduit, certains officiels semblant manquer de motivation.

En marge du regroupement, 6 visioconférences ont été réalisées. Le travail avec coaches et tuteurs a été poursuivi.

Le séminaire HNO s'est tenu à Lille les 17/18/19 juin, l'occasion de faire le bilan de la saison, de procéder aux différents mouvements entre les groupes et de se projeter sur la saison 2022 / 2023.

6 arbitres accèdent à la BETCLIC ELITE (+1 en dans le groupe intermédiaire BETCLIC ELITE /PROB), 4 accèdent à la PROB et 6 à la NM1. Une arbitre accède en LFB (groupe HN4).

5 arbitres ont été rétrogradés en PROB, 4 en NM1 et 3 en Championnat de France

Un test physique de mi saison sera imposé à tous les arbitres en janvier 2023.

Un effort tout particulier sera porté sur les observations afin d'apporter encore plus de cohérence.

Les commissaires non observateurs ne seront plus sollicités pour faire un retour sur l'arbitrage, les appréciations étant parfois très différentes de celles des observateurs.

Pour résumer, une saison des plus satisfaisante. Eddie VIATOR a pris sa nouvelle mission à bras-le-corps et a insufflé une nouvelle dynamique. L'ensemble du corps arbitral HN a grandi pour atteindre un niveau de performance élevé.

Néanmoins, il devient urgent de se pencher sur les conditions de l'activité de nos arbitres dont le statut actuel ne correspond plus aux exigences du sport professionnel. Des négociations tripartites FFBB/LNB/SNAB sont programmées à très court terme.

En guise de conclusion, un grand merci à toute l'équipe du HNO, salariés comme bénévoles, qui travaillent sans relâche au service de l'arbitrage français et à l'ensemble des arbitres de Haut Niveau à l'état d'esprit irréprochable.

Paul MERLIOT

#### **2.4. Haut Niveau des Techniciens (Claude BERGEAUD)**

##### ***Les missions du Haut Niveau des Techniciens :***

- *Être une ressource, une offre de service vers la haute performance ;*
- *Placer l'entraîneur au centre de son développement ;*
- *S'occuper des fondamentaux du métier d'entraîneur ;*
- *Traiter des sujets managériaux et techniques ;*
- *Être un lieu de partages dans un esprit de confraternité ;*
- *Essaimer en Europe et à l'International ;*
- *Travailler sur l'identité de jeu du basket français.*

##### **Trois rassemblements sur cette saison 21/22**

- *Ils sont coorganisés par la FFBB (Haut Niveau des Techniciens) et la LNB (Commission sportive). L'AFEB a été associée et invitée. Le SCB a été présent et actif sur l'animation. (Remise de trophée au staff de l'EDF pour sa performance aux JO) ;*
- *Deux séminaires en présentiel au moment des fenêtres internationales en parallèle de la préparation de l'équipe de France masculine (Pau en novembre et à Dijon en février) ;*
- *Un en visio le 19 janvier.*

Deux séminaires ont été annulés faute de candidats (je rappelle que c'est sur la base du volontariat que fonctionnent les participations des entraîneurs) :

- *Celui des coaches féminins LFB LF2 en février (une seule candidate s'était inscrite) ;*
- *Celui de fin de saison prévu les 9/10/11 juin.*

**Les encadrants :**

Claude BERGEAUD (Président HNT Boulazac Basket Dordogne)  
Jean-Louis BORG (JDA Dijon)  
Alain JARDEL (Président Commission Sportive LNB)  
Frédéric SARRE (JL Bourg)

**Les intervenants :**

En plus des encadrants, des intervenants extérieurs ont été sollicités pour répondre aux besoins exprimés par la profession.  
Vincent COLLET est intervenu à deux reprises.

**Les participants :**

Les coaches de PRO B composent le noyau dur de cette confrérie... et montrent un réel potentiel pour devenir les coaches de Betclic Elite du futur.  
Seulement 3 coaches de Betclic ont participé (3 autres étaient inscrits pour juin).

**Secteur féminin :**

Les coaches du secteur féminin n'ont pour l'instant pas pu participer aux rassemblements, faute de dates compatibles avec les calendriers des championnats (les fenêtres internationales dames et hommes sont décalées). Mais se pose aussi la question de l'intérêt porté à ces invitations (annulation du séminaire de février à l'INSEP au moment du stage EDF féminine).

**Financement**

Sur cet exercice 2021 / 2022 les coaches ont pris en charge financièrement leurs frais de déplacements et leur logement. Un financement est envisagé en 22/23 grâce à l'aide du SCB et son futur ex-président José RUIZ. Un dossier avait été déposé auprès de l'AFDAS pour le séminaire (annulé) de juin.

Claude BERGEAUD

**2.5. LNB (Alain BERAL)**

Après une saison 2020-2021 marquée par la pandémie de COVID 19, la saison 2021-2022 a pu être menée à son terme malgré la présence du virus qui a contraint la LNB à plusieurs éléments notables :

- L'annulation de la Disney Leaders Cup ainsi que le camp LNB pour la seconde fois ;
- Le report d'un certain nombre de rencontres dans nos quatre championnats ;
- L'instauration de jauges limitées de spectateurs durant plusieurs semaines ;
- Le report de la fin du championnat afin que celui-ci se termine dans les meilleures conditions, à savoir la tenue de play-offs et la détermination d'un champion de France tel que prévu dans les règlements.

Malgré ces difficultés, la LNB a pu proposer à ses fans une saison régulière complète et des playoffs dans leur intégralité avec des confrontations de très haute intensité dans les deux divisions professionnelles.

Le club de LDLC ASVEL a remporté son troisième titre consécutif de champion de France de Première Division.

Le club du Sluc Nancy Basket a terminé premier de la saison régulière du championnat de PRO B synonyme d'accession à la Betclic ELITE après 5 années d'attente.

Le club de l'ADA Blois Basket a pour sa part remporté les playoffs de PRO B et accède pour la première fois à la première division après plusieurs tentatives infructueuses.

Les espoirs de LDLC ASVEL ont conservé leur titre de champion de France du Championnat Espoirs ELITE.

Le club de Cholet Basket a remporté le Trophée du Futur 2022.

Les espoirs de ADA Blois ont remporté le Final 4 Espoirs PRO B qui lui délivre le titre de Champion de France Espoirs PRO B.

## **MOMENTS FORTS DE LA SAISON**

---

### Retour sur la Betclic ÉLITE et la PRO B

Le déroulement de la saison de Betclic ELITE ainsi que de celui de la PRO B a été perturbé par la crise sanitaire mais dans une moindre mesure puisque les deux championnats ont pu délivrer leur verdict à l'issue de la saison régulière et proposer un spectacle de grande qualité notamment lors des playoffs.

La LNB, dans ce cadre toujours exceptionnel a continué de préserver le bon déroulement de la compétition en aménageant le calendrier, avec un regard toujours attentif sur la santé économique de ses clubs.

Le comité sanitaire présidé par le Professeur RESTOUT a cherché à préserver la santé de nos acteurs en proposant un protocole sanitaire adapté à chaque vague épidémique afin de garantir les meilleures conditions sanitaires aux acteurs.

Nos fans ont pu assister à une saison régulière complète de Betclic ELITE et des rencontres de playoffs de très haute intensité. Le club de LDLC ASVEL Lyon Villeurbanne a été sacré champion de France de Betclic ELITE pour la troisième fois consécutives et pour la 21<sup>ième</sup> fois de son histoire. Elie OKOBO a été désigné MVP de ces finales dont le scénario a été incroyable qui nous a tenu en haleine jusqu'à la dernière seconde de l'épilogue des finales.

Il en est de même pour le championnat PRO B où nos fans ont pu assister au sacre de champion de France PRO B du Sluc Nancy Basket en tant que 1<sup>er</sup> de la saison régulière synonyme d'accession dans l'élite après 5 années d'absence. Les playoffs de PRO B ont tenu toutes leurs promesses avec des rencontres intenses qui ont vu l'ADA Blois Basket remporter la finale synonyme d'accession en Elite pour la première fois de son histoire.

Le club de l'ALM Evreux a remporté son premier titre professionnel en s'adjugeant le trophée de la Leaders Cup PRO B.

## Retour sur les Championnats Espoirs

Le club de LDLC ASVEL a remporté pour la seconde fois consécutive le titre de champion de France espoirs Elite avec un bilan de 31 victoires et 3 défaites. Le club de Cholet Basket remporte le trophée du futur qui s'est déroulé à Limoges avec pour la première fois la participation d'une équipe Espoirs PRO B l'ADA Blois au titre Champion de France Espoirs PRO B, vainqueur du premier Final 4 espoirs PRO B organisé par la LNB.

Les équipes réserves des clubs de PRO B ont pu après la saison blanche 2020-2021, retrouver la compétition via l'organisation d'un championnat Espoirs PROB et d'un Final 4 qui s'est déroulé à Blois.

A noter que la LNB a organisé durant le trophée du futur le premier concours de dunk Espoirs qui a vu le sacre Adama N'DIAYE premier lauréat du Dunk Contest Espoirs Elite.

### Trophée LNB 2022

La Soirée des Trophées n'a pas pu se tenir pour des raisons sanitaires, mais chaque lauréat a pu recevoir son trophée devant son public et être honoré dans sa salle.

Le Palmarès :

#### Betclic ELITE

MVP SNB : Will CUMMINGS (Boulogne-Levallois)

Meilleur Coach : Vincent COLLET (Boulogne-Levallois)

Meilleur jeune : Victor WEMBANYAMA (Lyon-Villeurbanne)

Meilleur défenseur : Ismael KAMAGATE (Paris)

Meilleur marqueur : Brandon JEFFERSON (Pau-Lacq-Orthez)

Trophée meilleur contreur Thierry Rupert : Chris HORTON (Nanterre)

DLSixième homme de l'année : Pierre PELOS (Bourg-en-Bresse)

5 majeur de l'année : Will CUMMINGS / Nicolas LANG (Limoges) / Alpha DIALLO (Monaco) / Tashawn THOMAS (Le Mans) / Chris HORTON

#### PROB

MVP SNB : Stéphane GOMBAULD (Nancy)

Meilleur Coach : Alain THINET (Saint-Chamond)

Meilleur jeune : Clément FRISCH (Saint-Quentin)

5 majeur de l'année : Thomas CORNELY (Blois) / Jonathan HOYAUX (Saint-Chamond) / Tim DERKSEN (Antibes) / Stéphane GOMBAULD / Mathieu BOYER (Saint-Chamond)

#### ESPOIRS PRO B

Champion ADA Blois

MVP : Zacharie PERRIN (Antibes)

Meilleur Coach : Luc CLUYSEN (ASA Basket)

5 majeur de l'année : Romain HOETZEL (ASA Basket), Dahaba MAGASSA (Blois), Maxime GALIN (Elan Chalon), Zacharie PERRIN (Antibes), Brice DESSERT (Rouen Métropole Basket)

MVP FINAL 4 ESPOIRS PRO B: Hugo BEQUIGNON (Blois)

TROPHEE du FUTUR :

Vainqueur : Cholet Basket

MVP: Lucas DUFEAL (Cholet Basket)

## **BILAN 2021/2022**

---

### La Betclac ÉLITE a bien été représentée dans les Coupes d'Europe

La LNB était présente sur la scène européenne avec 8 clubs engagés dans les trois différentes compétitions européennes :

- La Basketball Champions League :
  - o Saison 2021/2022 :
    - Strasbourg ; Dijon ; Le Mans étaient les représentants de la LNB dans cette compétition.
    - Les clubs de Dijon et Strasbourg se sont qualifiés pour la seconde phase de la compétition.
    - Seul le club de Strasbourg a su se hisser en ¼ de Finale restant à la porte du Final 4 organisé par la BCL à Bilbao.
- L'Euro League :
  - o Les clubs de Lyon-Villeurbanne et de Monaco étaient les représentants français en Euroleague. Le club LDLC Asvel a connu une saison contrastée avec un excellent début de saison et a perdu pied par la suite. Il termine la saison avec le même bilan que la saison précédente soit 14 victoires. La surprise est venue du club de l'AS Monaco qui a obtenu son maintien sportif dans la compétition en participant aux playoffs la saison dernière. Ce dernier a progressé dans la compétition puisqu'il s'est hissé en ¼ de final de l'Euroleague face à l'Olympiakos le Pirée qui les a privés d'une participation au Final 4.
- L'Eurocup
  - o La France disposait de 2 représentants : Boulogne-Levallois et Bourg en Bresse. Le club de Boulogne-Levallois s'est fait éliminer en ¼ de finale de la compétition.

Equipe de France

### Qualifications Coupe du Monde 2023

Lors des deux fenêtres internationales de novembre 2021 et février 2022, les joueurs et les staffs techniques issus des clubs de la LNB ont été mis à contribution pour tenter de qualifier l'Equipe de France à la coupe du Monde 2023 avec notamment la présence remarquée de Terry TARPEY (Le Mans Sarthe Basket) dont les performances lui vaudront d'être retenu dans le groupe pour l'Euro Basket 2022.



## Bilan communication

### BeIN SPORTS

Le championnat de France de Betclic ELITE a été diffusé cette saison sur beIN SPORTS. 18 matchs de saison régulière et 10 matchs de Playoffs dont l'intégralité des finales ont été diffusées sur la chaîne. Le All Star Game a également été retransmis en direct et en exclusivité sur beIN SPORTS.

### Sport en France

Accessible sur les boxes et par internet, Sport En France a fait partie du dispositif de la saison, proposant 30 rencontres de Betclic ELITE et 1 match des Playoffs.

### France 3 Régions

La collaboration avec France 3 Régions et la diffusion du basket en clair a aussi permis de diffuser 13 matchs de saison régulière et 3 matchs de Playoffs sur les antennes régionales du groupe.

Une forte croissance sur les réseaux sociaux

Cette année a marqué une nouvelle augmentation des indicateurs de performance sur le digital avec des chiffres record pour la Ligue Nationale de Basket.

Ainsi le nombre d'impressions et le nombre de vues ont sensiblement augmenté pour atteindre 166m d'impression sur la saison, soit +49% vs 2020-21 et 91M de vidéos vues, soit +245% vs 2020-2021.

Du côté des fans, c'est une augmentation de +60% de fans supplémentaires sur l'année, avec notamment des réseaux comme Instagram (+76%) et TikTok (+255%) au centre du développement

### Les actions RSE de la LNB !

La LNB a repris son partenariat avec la Fondation de l'Avenir afin de faire avancer la recherche médicale et notamment la sensibilisation sur les pathologies cardiovasculaires en permettant la collecte de fond à travers tout le territoire basket.

La LNB et ses clubs ont de nouveau pu organiser ses journées de Noël en partenariat avec le Secours Populaire Français. Durant 11 jours, les rencontres LNB sont organisées sous les couleurs des pères Noël verts dans une atmosphère festive et solidaire qui se caractérise notamment par le jet de peluches à la mi-temps des rencontres.

La LNB a enfin agi pour le climat et la biodiversité en plantant 1052 arbres ce qui correspond à l'opération un trois points inscrit égale un arbre planté.

### 9<sup>ème</sup> édition du Label Club

La saison 2021/2022 correspondait à la 9<sup>ième</sup> année d'existence du dispositif Label Club.

Cette édition a vu le nombre de candidatures de nouveau augmenter, atteignant 28 clubs participants. Elle a également été celle de la mise en place d'un nouveau cahier

des charges, plus exigeant et surtout orienté vers de nouveaux enjeux tels que le développement de l'expérience client et digitale, tout en conservant les piliers « historiques » du Label autour de la structuration humaine et financière du club. Cette refonte du cahier des charges était l'un des enjeux majeurs du Plan Stratégique de la LNB voté en 2018.

16 clubs ont obtenu un Label, dont 3 clubs de PRO B.

#### LABEL ARGENT

Betclic® ÉLITE :

JL Bourg Basket, Le Mans Sarthe Basket, Limoges CSP, LDLC ASVEL, SIG Strasbourg

PRO B :

Elan Chalon

#### LABEL BRONZE

Betclic® ÉLITE :

Champagne Basket, Cholet Basket, JDA Dijon, BCM Gravelines-Dunkerque, Nanterre 92, Orléans Loiret Basket, Chorale de Roanne ; Paris Basketball

PRO B :

Boulazac Basket Dordogne, SLUC Nancy

### **Le plan Stratégique de la LNB**

---

#### L'avancée du plan stratégique

Malgré les difficultés rencontrées, le Comité Directeur de la LNB a validé certains points de son plan stratégique notamment la mesure 3 du plan stratégique consacrée à l'identité et l'attractivité de la PRO B. Cette division sera identifiée comme la division de post formation des joueurs avec la mise en place d'un système financier incitatif à faire jouer les joueurs formés localement de moins de 24 ans.

A défaut d'avoir pu faire voter les propositions de la mesure 13 sur la stabilité des effectifs, le Comité Directeur a validé le renforcement des effectifs des joueurs en ajoutant dans chaque division l'obligation de disposer d'un joueur professionnel supplémentaire à compter du 01 juillet 2023.

Lors de ses réunions des 31 mai et 27 juin 2022, l'Assemblée Générale LNB a décidé d'adopter les principes directeurs et stratégiques suivants :

- Maintien et mise en œuvre des éléments clefs du plan stratégique validé par la LNB en 2018 (passage de 18 à 16 clubs en 1ère division à compter du 1er juillet 2024 impliquant 3 descentes de 1ère en 2ème division masculine professionnelle et 1 montée de 2ème en 1ère division au terme de la saison sportive 2023/2024 et application du cahier des charges minimal en matière de structuration interne conditionnant le reversement d'une partie des droits fixes à partir du 1er juillet 2024) ;

- Conclusion d'un projet de formation pour le secteur professionnel masculin au 1er juillet 2023, en cohérence avec le Projet de Performance Fédéral, pour une application au plus tard au 1er juillet 2024 ;
- Conclusion d'un projet au 1er juillet 2023 améliorant l'identité française des championnats pour une application au 1er juillet 2024 ;
- Conclusion d'une étude de faisabilité conjointe (FFBB-LNB) quant à la création d'une société commerciale, au niveau de la LNB, pour la commercialisation et la gestion des droits d'exploitation des manifestations ou compétitions sportives conformément à l'article L. 333-1 du code du sport ;
- Prolongation de la convention FFBB/LNB jusqu'au 31 décembre 2022 afin de permettre la négociation de la nouvelle convention régissant les relations avec la Fédération et sous réserve d'une validation ministérielle.

Alain BERAL

### **3. Délégation à la Formation & Emploi - Christian AUGER – 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

#### **Le Pôle Formation & Emploi – Christian AUGER– Vice-Président**

Après deux années marquées par la crise sanitaire et l'interruption de beaucoup d'activités relatives aux formations, la saison 2021/2022 a été une saison de reprise pratiquement intégrale des actions habituelles même si, çà et là, quelques difficultés étaient encore présentes notamment concernant les stages de recyclage des entraîneurs.

#### **Les commissions :**

Les activités ont donc été intenses au sein des 3 commissions/familles que sont les dirigeants/adhérents, les officiels et les techniciens, ainsi que dans la commission emploi et sa mission JIG.

Elles sont détaillées dans leur compte-rendu respectif.

Tous les plans FFBB 2024 (officiels et formation/emploi) ayant été validés par le Comité Directeur lors de la saison 2020/2021, la saison 2021/2022 a été consacrée à leur finalisation détaillée, notamment en ce qui concerne les officiels dans le cadre d'un esprit tout à fait innovant : le pacte #TousEngagés.

Je tiens à féliciter le pilote de ce plan, Arnaud PETITBOULANGER ainsi que toute son équipe.

La saison 2022/2023 verra la mise en route concrète de ce pacte où chacun doit se sentir engagé et concerné : arbitres, clubs, structures départementales et régionales, FFBB.

Si chacun joue le jeu, la situation de carence en arbitres, qui est présente dans de nombreux territoires, devrait s'améliorer.

Au point de vue des techniciens, la mise en œuvre de la RFIT (les Brevets Fédéraux) a connu sa première réelle année pleine de fonctionnement.

Le service de la formation des techniciens a eu un gros travail à mener dans le cadre du renouvellement de l'inscription au RNCP du CQP basket.

Après plusieurs allers/retours avec le ministère des Sports, le dossier est depuis mars 2022 dans les mains de France Compétence de laquelle nous attendons un retour, positif ou négatif.

Devant cette situation de carence, et pour pallier les difficultés rencontrées, un gros travail a été effectué au cours de la saison avec la mise en place du DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball).

Les différents séminaires des cadres d'Etat et des conseillers territoriaux ont été réorganisés cette saison par le pôle formation et emploi.

Ils ont donné satisfaction aux participants quant à leur nouvelle formule.

Sur le plan des dirigeants, les carrefours d'échanges ont connu un franc succès dans une formule nouvelle en visioconférence.

L'observatoire des fonctions et de l'emploi a posé sa première pierre en 2021/2022 en initiant le recensement des ressources humaines des clubs lors de leur réaffiliation, même si les résultats sont décevants à ce stade.

Le projet a été repris et complété pour une mise en œuvre en juin 2023.

En ce qui concerne le dispositif du Service Civique, la FFBB était dotée de 350 missions pour la période 2021/2022, quota qui a été bien utilisé même si les structures Liges et Comités ne s'engagent pas à la hauteur de ce qui est attendu de leur part.

Désormais, les dossiers sont instruits par les membres de la Commission emploi.

Ce sujet est difficile car les intervenants sont nombreux : Agence Nationale du SC, ELISA ...

Nous devons améliorer la gestion des missions en tenant compte des décisions prises par le Comité Directeur en ce qui concerne la participation, plus ou moins importante des ligues régionales dans le dispositif.

Nous devons aussi obtenir le renouvellement de l'agrément fédéral.

En fin de saison 2021/2022, une nouvelle opération a été lancée : du stade vers l'emploi/job dating en partenariat avec le ministère du travail Pôle Emploi, et plusieurs autres Fédérations.

10 opérations seront mises en place sur le 1<sup>er</sup> trimestre de la saison 2022/2023.

Sous le pilotage du service du contrôle de la pratique, la formation des joueurs/joueuses d'intérêt général (JIG) a été totalement renouvelée, la première promotion a été mise en place au cours de la saison 2021/2022.

Après collecte des avis des JIG, des clubs concernés ainsi que des IRFBB, pilotes des entretiens individuels, une évolution sera mise en place pour la saison 2022/2023 en positionnant l'entretien individuel en préalable.

INFBB/IRFFB :

Sur le plan général, l'INFBB continue à élaborer et à mettre en place de très nombreuses actions de formation tant en présentiel qu'en e-learning.

La cellule de digital Learning a eu fort à faire pour produire des outils destinés à accompagner la conduite du changement : e-licence, e-marque V2, VxE (notamment micro-basket), JIG, société et mixité...

Pour mémoire, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les organismes de formation qui le souhaitent devaient être certifiés selon le référentiel Qualiopi qui atteste du respect des procédures internes fiables.

La FFBB a obtenu sa certification en octobre 2021 après un très gros travail interne pour lequel je tiens à remercier tous les acteurs impliqués.

A ce jour, 11 de nos 12 ligues métropolitaines (pour mémoire la Corse est intégrée dans l'IRFBB PACA/Sud) sont désormais certifiées !

Très sincères félicitations là aussi à tous les acteurs, bénévoles et/ou salariés, pour cette belle réussite collective.

Étant engagé dans un processus d'amélioration constante de la qualité, chacun devra maintenant se préparer à l'audit intermédiaire qui a lieu en général un an et demi après la certification initiale.

Les IRFBB ont été réunis en séminaire au mois de juin 2022. Ce séminaire de (re)fondation a mis en évidence une volonté collective de co-construction des formations.

Un autre très grand chantier, qui aura occupé tout le premier semestre 2022, a été mis en œuvre, celui concernant le choix de l'outil de gestion de notre organisme de formations.

Le prestataire a été choisi en tout début de saison 22/23 et il reste désormais à mettre en place ce nouvel outil.

Les Ligues régionales restent libres de choisir l'outil fédéral un autre outil.

Pour finir, je tiens à remercier sincèrement les 4 collègues en charge des commissions de l'emploi (Nathalie MOREAU), des techniciens (Bernard MAHIEUX), des dirigeants et adhérents (Patrick COLLETTE) et des officiels (Arnaud PETITBOULANGER) ainsi que l'ensemble des équipes qui se sont constituées autour d'eux.

Je renouvelle mes remerciements à tous nos collaborateurs du pôle.

Merci à tous.

Christian AUGER

### **Le Pôle Formation & Emploi – Tahar ASSED – Directeur**

Points généraux :

Une saison riche et complète qui accompagne un formidable retour vers le jeu et l'activité.

Comme pour l'ensemble des acteurs de notre sport, dans des conditions pas toujours favorables, la délégation PFE par les Commissions Fédérales, l'ensemble des services du PFE avec son personnel, a su mettre sa force et son engagement pour finaliser des projets et dossiers, et également mettre en chantier et conduire des projets dans la direction 2024.

Depuis plusieurs années, le PFE s'est structuré pour répondre aux besoins de la formation et de la professionnalisation dans la perspective de répondre à l'évolution de notre environnement et des besoins de nos structures et de nos clubs

Cette évolution s'est vue récompensée par l'obtention de la **Certification Qualiopi**. Tout n'était pas gagné d'avance mais avec une forte mobilisation, la FFBB par son organisme de formation (INFBB) a obtenu ce label qualité lui permettant ainsi d'être référencée dans le monde de la formation professionnelle.

Pour compléter cette satisfaction, il est à noter que la plupart de nos Ligues Régionales (IRFBB) ont également obtenu cette certification. Cette situation nous ouvre de belles perspectives de collaboration pour le bien commun et l'intérêt général.

À la suite des travaux de la RFIT (Réforme de la Formation Initiale du Technicien), les BF (Brevets Fédéraux) se sont mis en place dans l'ensemble du territoire. Pour la saison 2022-2023, un accent sera mis sur la formation des formateurs.

L'ensemble des formations des techniciens pilotées par l'INFBB ont été accomplies avec un taux de remplissage extrêmement satisfaisant et notamment pour le DE et DES JEPS (Entraîneurs et cadres), DAJB (analyse du jeu), DPPBB (préparation Physique).

Si nous sommes toujours en attente de la validation de notre CQP TSBB par France Compétence, l'élaboration et la mise en place du DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial Basketball) par la FFBB permet de compenser l'absence du CQP, notamment au regard du statut du technicien.

Les séminaires à destination des Cadres d'État et des Conseillers territoriaux ont pu se tenir entre mai et juin 2022 après les interruptions causées par la crise sanitaire liée au COVID.

Le CAMPUS 2021 à Nîmes a été à la hauteur des enjeux permettant une montée en compétence de l'ensemble des acteurs de notre activité (bénévoles, élus, dirigeants et salariés).

Nous avons pu également accompagner l'évolution du 3x3, en formant les différents acteurs comme les Ref (arbitres), Marqueurs, managers d'évènements et tournois et statisticiens (Voiron, Rouen, Bordeaux, Insep...).

Le service des Officiels a permis la réalisation de l'ensemble des stages sur toutes les familles (revalidation, formation, ...). Il est à noter la mise en place de plusieurs stages complémentaires à destination des statisticiens pour répondre à une demande de qualité (et quantité) d'encadrement de nos rencontres notamment dans le haut-niveau.

Concernant le VxE, dans la volonté de donner davantage d'autonomie aux territoires, s'est tenu en octobre 2021 le premier stage de formateurs de formateurs MICRO-BASKET.

A souligner le travail conséquent de nos services ressources et digital.

Les équipes de France ont été accompagnées et suivies autant par la mise à disposition de matériel que par des compétences notamment dans l'analyse du jeu. Notre service digital a permis d'accompagner nos formations grâce à la production de supports de qualité.

Service civique, dans des conditions rendues difficiles à la suite du brusque départ du chargé de mission, les dossiers sont en train de se normaliser.

Sous la houlette de la DAJI, avec l'aide du PFE et des IRFBB, un nouveau modèle de formation pour les JIG a été mis en place. Au regard de la saison écoulée, le modèle va encore évoluer pour répondre au mieux aux finalités de ce dispositif important pour la FFBB.

A noter que, à la suite du départ d'Ivano BALLARINI pour d'autres missions, Arnaud BROGNIET Coordonnateur du DE JEPS à l'INFBB, a pris la responsabilité du Service de la formation des techniciens au sein du PFE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Cette année a vu l'ouverture de chantiers importants pour notre futur.

Devant l'évolution exponentielle des formations et des charges afférentes, notamment administratives et financières, et surtout pour répondre au label QUALIOPI, plusieurs Pôles et services de la FFBB travaillent à la mise en place d'un outil de gestion des organismes de formation. Les travaux sont déjà bien avancés, le prestataire après une longue démarche a été choisi. Nous sommes actuellement dans la phase qui permettra d'adapter l'outil à nos besoins et dans sa prise en main par nos différents services. Cet outil de gestion pourra être partagé ou non avec la volonté de nos ligues. Afin de tenir compte des spécificités, des ligues ont été associées à la réflexion et également à la démarche. Dans cet esprit, nous restons attentifs à ce que cet outil puisse faire le "bonheur" de tous.

L'environnement et la nécessaire adaptation aux besoins de nos territoires et structures, une réflexion sur l'architecture de la formation du technicien est cours. Si cette réflexion vise la compétence dans l'activité elle doit prendre en compte des

paramètres importants et incontournables comme la féminisation, la prévention contre toutes les formes de violences.

Dans le domaine de l'emploi, la fin de la saison 2021/2022 a été marquée par les travaux relatifs à la mise en place, en 2023, de l'observatoire des ressources.

De même, la FFBB s'est engagée dans les opérations « du stade vers l'emploi » (job dating) dont les premières étapes auront lieu dès le mois d'octobre 2022.

D'un groupe informel né de la nécessité d'obtenir la certification QUALIOPI et sous l'impulsion de notre vice-président délégué Christian AUGER, une collaboration entre les IRFBB et l'INFBB est en train de se mettre en place.

Un premier séminaire regroupant les différents acteurs s'est tenu en fin de saison avec pour objectif de créer une synergie autour de la formation et de la formation professionnelle sur le territoire.

Tahar ASSED

### **3.1. - Commission Fédérale Dirigeants & Adhérents (Patrick COLLETTE)**

La Commission des Dirigeants et des Adhérents a poursuivi ses actions afin, d'une part, de participer activement au développement de la formation des dirigeants et, d'autre part, de favoriser l'animation du réseau en lien avec les IRFBB en plein développement.

En raison des conditions sanitaires la saison a été difficile notamment pour certaines actions habituellement organisées en présentiel (Automnales, Printanières, Carrefours d'échanges...).

Les visio-conférences ont obtenu néanmoins un grand succès dans les comités et les ligues qui ont multiplié ce mode de communication pour transmettre des informations ou mettre en œuvre des formations. On note une prise de conscience générale sur le sujet dans tous les territoires.

Accompagner l'ensemble de nos structures en vue d'atteindre les objectifs du plan 2024 restera notre priorité en 3 Étapes :

- 1) L'animation du territoire pour mobiliser et activer afin de mettre en place des actions qui rassemblent et fidélisent ;
- 2) La formation des dirigeants avec notamment la mise en œuvre du CFGA afin de former les acteurs et les actrices de demain via un certificat qui reconnaîtra la fonction de dirigeant ;
- 3) La valorisation du bénévole qui est essentielle pour le promouvoir, le fidéliser et l'attirer dans les clubs et les structures décentralisées de la FFBB.

L'action 40 000 « Nouveaux Adhérents Actifs » a permis d'accueillir plusieurs milliers de nouveaux bénévoles d'où le module de formation réalisé par la commission, intitulé « Recruter, Manager et Valoriser un Bénévole ».

Un accent particulier sera porté sur les jeunes et les féminines.



Travailler dans la proximité et simplifier les accès à la formation par l'acquisition d'un guide sont deux axes essentiels qui doivent améliorer le système.

Dans ce domaine de nombreux dossiers sont transversaux et nous devons travailler avec les commissions fédérales sur de nombreux sujets.

## **CAMPUS FFBB**

Le Campus FFBB 2021 s'est déroulé à Nîmes du 26 au 29 août 2021, malgré les conditions sanitaires, 85 stagiaires issus des ligues et des comités départementaux ont été accueillis dans des conditions très satisfaisantes.

Le Campus FFBB 2021 a innové :

- Un Campus en blended-Learning qui permet au stagiaire d'avoir une base commune de formation et d'information ;
- Un Campus modulaire qui a donné la possibilité de choisir chaque jour son module en dehors des thématiques de la sportive ainsi que de la discipline.

A noter une participation équilibrée entre féminines et masculins et 30% des stagiaires salariés.

Un grand merci au comité départemental du Gard et à son président André FAESCH pour son étroite collaboration dans cette organisation.

Félicitations à tous les formateurs, à Tessa BANOS et à Tahar ASSED pour ce travail remarquable.

Remerciements à notre président qui, lors d'un zoom, nous a présenté les Plans FFBB 2024 et à la présence du Bureau Fédéral et du Comité Stratégique de l'INFBB qui ont pu échanger avec les stagiaires.

## **RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX, DES TRÉSORIERES ET DES DIRECTEURS TERRITORIAUX DES LIGUES**

La réunion s'est déroulée le samedi 18 septembre 2021 avec toutes les ligues présentes.

Notre président Jean-Pierre SIUTAT est intervenu, après l'ouverture par Christian AUGER, sur la feuille de route FFBB 2024, le PSF 2021 et les actualités du moment puis les trois groupes se sont réunis avec un intervenant.

La clôture s'est faite en grand groupe avec des échanges d'ordre général.

- Chaque intervenant avait un sujet spécifique point de départ de la discussion : Atelier des Secrétaires par Thierry BALESTRIERE sur la communication de la FFBB avec les différents outils ;
- Atelier des Trésoriers par Jean-Pierre HUNCKLER sur la mécanique du paiement des licences et les évolutions sur la facturation des licences ;

- Atelier des Directeurs territoriaux par Alain CONTENSOUX sur la politique générale, le domaine RH et le fonctionnement.

## **AUTOMNALES ET PRINTANIÈRES**

Après une réunion des référents des automnales des 12 IRFBB de métropole plus celui de la Guadeloupe, les conditions sanitaires n'ont pas toujours permis aux ligues de réaliser leurs projets pour les Automnales mais également pour les Printanières.

Néanmoins de nombreuses formations ou informations ont été données aux clubs en visio.

Chaque ligue est autonome sur les modalités d'organisation pendant ces deux week-ends réservés aux coupes territoriales et de France pendant lesquels la formation est privilégiée sur tous les territoires.

## **CARREFOURS D'ÉCHANGES**

Initialement prévue en présentiel, cette journée du samedi 15 janvier 2022, organisée dans chaque zone à l'intention des comités départementaux, s'est déroulée en visio. Le thème choisi était le VIVRE ENSEMBLE, la commission du VxE présidée par Frédérique PRUD'HOMME a préparé le questionnaire préalablement transmis à l'ensemble des ligues et des comités, l'animation étant assurée par deux membres de la commission et un membre de la commission VxE dans chaque zone. Merci à tous.

Il faut noter la participation exceptionnelle de plus de 90% des comités soit 132 personnes au total.

Les membres de la commission VxE ont pris en compte les nombreuses questions des comités pour leur apporter tous les éclaircissements nécessaires pour lancer leurs actions.

Pour les participants le bilan est globalement positif, ils souhaitent pour les prochaines années avoir accès aux documents en amont et que l'on puisse prévoir deux Carrefours d'échanges dans la saison un en visio et l'autre en présentiel.

En conclusion, je tiens à remercier les membres de la commission pour leur investissement, Tessa BANOS et Tahar ASSED LIEGEON toujours à notre écoute, Christian AUGER pour son soutien permanent et notre président pour la confiance témoignée.

## **COMPOSITION DE LA COMMISSION**

Président Patrick COLLETTE

Vice-présidentes : Astrid ASSET et Françoise EITO

Membres : Brigitte DESBOIS, Bernard DOMINIQUE, Jean-Michel DUPONT, Patrick HENRI, Claudine JANNIC, Renaud LABARTHE, Thérèse LANGUEPIN, Sébastien MONNIER et Caroline TROTOBAS.

Patrick COLLETTE

### **3.2. - Commission Fédérale Officiels (Arnaud PETITBOULANGER)**

Première saison pleine et entière pour moi à la tête de la CFO et une saison extrêmement remplie par la réactivation de la machine « officiels » malgré les arrêts, le plan Officiels 2024 et tous les nouveaux projets que nous avons mis en place pour redynamiser notre activité.

#### **LE PLAN OFFICIELS 2024**

La commande qui m'a été passée par le Comité Directeur était de construire un plan pour augmenter le nombre d'arbitres, puis la qualité de notre arbitrage.

Un sujet très électrique où il a fallu faire bouger des lignes, sortir de nos habitudes.

Un peu comme les sélections EDF, c'est un des sujets où tout le monde a un avis et souhaite le donner !

Il nous a donc fallu beaucoup de flexibilité, de conviction et d'adaptabilité pour arriver à monter ce plan ambitieux qui, on l'espère, va nous permettre d'avancer.

Je veux ici remercier les 12 personnes qui ont particulièrement travaillé sur le sujet, mélange de salariés et bénévoles, d'officiels et de non officiels, d'élus départementaux et régionaux. Mon « équipe commando » n'a pas ménagé ses efforts depuis Janvier 2021 et a toujours su mettre en avant les piliers de notre projet afin de trouver de bons compromis.

Merci Gilles SANFILIPPO, Yann MONTAGNE, Marceau DURAND, Stéphanie GIRARD, Jacob MOULIN, Olivier ADAM, Morgane PETIT, Thierry BILICHTIN, Johann JEANNEAU, Carole DELAUNE DAVID, Bruno VAUTHIER pour m'avoir accompagné dans cette aventure un peu folle !

Bien sûr que chacun aurait voulu plus ceci ou plus cela, bien sûr qu'on aurait pu être plus ferme ou plus souple, plus restrictif ou plus laxiste, plus régionaliste ou plus centralisateur : mais ce plan est une synthèse pragmatique et on l'espère efficace !

Comme j'ai pu le dire lors des présentations, nous ne sommes pas sûr que cela va marcher mais on est sûr qu'on veut essayer avec toutes et tous ! Le projet en vaut la peine.

L'idée principale du plan est de partir du postulat que tout le monde a envie (et besoin) que nous réussissions tous ensemble ... d'où le nom de Pacte #TousEngagés !

L'arbitrage est l'affaire de tous les licenciés et nous avons donc décidé de mobiliser toutes les ressources dans un projet qui n'est pas là pour pénaliser mais dans lequel tous les acteurs du basketball doivent s'engager... si chacun fait un peu, c'est le basket qui gagne !

Le Plan Officiels 2024 demande des efforts de la part des clubs, des équipes, des comités, des ligues, de la FFBB... et des arbitres eux-mêmes !

2022 / 2023 sera l'année de la mise en place et je remercie tous les comités et les ligues qui ont dû adapter, un peu au dernier moment, leur budget prévisionnel en fonction du plan.

Merci de croire dans ce plan, cette nouvelle philosophie engageante et mobilisante.

Le texte final se veut simple, proactif et facile à mettre en place : on fera un premier bilan en fin de mandat mais d'ici là merci de mettre en œuvre toutes vos énergies pour la réussite de ce projet.

## **LES NOUVEAUX PROJETS**

Dans une belle dynamique, les membres de la commission et du service des officiels n'ont cessé de proposer de nouveaux projets pour le développement de l'activité des officiels. Nous avons toujours l'envie d'aller plus loin, de mieux accompagner, de promouvoir et c'est en ce sens que ces actions ont été menées :

### *- Formation Marqueurs 3x3 (et la saison prochaine formation Stats 3x3)*

Dans le cadre du développement du 3x3 et bientôt de sa professionnalisation, il est important pour nous d'accompagner ce développement avec des officiels de table de marque qui soient au niveau de la compétition : la Super League, le Circuit Pro, les Lite Quest, les Masters...et demain les Jeux Olympiques !

En effet nous nous sommes engagés auprès de la FIBA à faire des formations de Haut Niveau afin que les top événements mondiaux, dont les JO, soient assurés par des officiels français.

Autour de Corinne TAEYE que je remercie pour son engagement, nous avons créé un pôle de 6 formateurs qui se sont déplacés sur l'ensemble des Open Plus de la saison afin de former en local un maximum de volontaires, et commencer à détecter ceux qui ont répondu à l'appel à candidature pour les JO !

Un travail de fourmi, au plus près du terrain pour accompagner au mieux nos structures.

Demain il nous faudra faire exactement le même travail avec les statisticiens 3x3 : en effet si aujourd'hui les statistiques sont prises uniquement en vidéo, Paris 2024 sera le premier événement 3x3 mondial à avoir les stats en live : nous devons être prêts !

### *- Stage formation Refs pour passer FIBA*

Toujours autour du 3x3, et suite au très bon travail que nous faisons actuellement avec nos « Refs », nous avons souhaité faire valider ce travail au niveau international. Avec seulement 2 titulaires de Licence FIBA (Najib CHAJIDDINE qui officie sur tous les plus grands tournois du monde, et Marie DELACOTE qui a une licence C), nous avons besoin d'étendre notre présence internationale. Avec Bruno VAUTHIER nous avons obtenu 2 places de candidats auprès de la FIBA :

- Jenifer BEAUDEVIN a brillamment réussi son examen et a déjà reçu ses premières désignations
- A l'heure où j'écris ces lignes Maxence CARRAZEDO est en stage mais nul doute qu'il va lui aussi brillamment réussir !

Un énorme bravo à eux deux pour leur implication et leur travail !

Nous devons continuer de présenter des candidats régulièrement car ils sont prêts, et que c'est toujours un bon rayonnement international pour notre pays.

- *Détection OTM pour JO*

Dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques, nous avons également obtenu avec Bruno VAUTHIER que les OTM et les statisticiens 5x5 soient français.

Il convenait donc de détecter et préparer nos officiels.

Charles DUPERY, vice-président de la CFO, a donc constitué un jury de 3 experts (non candidats eux-mêmes) et a lancé un appel à candidatures, obtenant ainsi autour de 75 sollicitations.

Depuis cette saison ils se sont servis de différents supports pour évaluer les candidats (Top8 de Trélazé, Finales Coupe de France, Trophée du futur) et continueront à le faire la saison prochaine afin de déterminer les 16 OTM (et 4 réservistes) qui participeront aux Jeux Olympiques.

- *Détection Stats 5x5 pour JO*

De la même façon, un appel à candidatures a été lancé pour les statisticiens et David DESMIS est en train de constituer le groupe d'experts qui fera les évaluations afin de sélectionner les 16 statisticiens (et 4 réservistes) pour Paris 2024.

- *Augmentation du nombre de candidats au concours national*

Afin de combler le manque d'arbitres nationaux tout en gardant une exigence de qualité, nous avons décidé d'augmenter le nombre de stagiaires pouvant passer le concours national.

Le calcul des besoins d'arbitres de la division étant désormais fait par ligue pour faciliter le travail des répartiteurs, ces places supplémentaires nous permettent désormais de corriger certains secteurs devenus désertiques.

Si cela demande un travail supplémentaire notamment en évaluation vidéo, il a déjà montré cette saison toute son utilité.

- *Formation et Revalidation des Stats HN*

Un des très beaux projets nouveaux que nous venons de mettre en place que cette revalidation des statisticiens HN.

Plus qu'une revalidation, c'est une vraie reconnaissance de ces officiels, qui ont été trop longtemps oubliés et qui font un travail exceptionnel et très utile, il était temps d'y remédier.

Nous avons donc décidé d'instaurer, en plus du stage annuel de formation pour les nouveaux statisticiens HN, une revalidation annuelle des officiels opérant en NM1, LF2 et LFB (le secteur pro étant géré par la LNB).

Les premiers stages en présentiel ont eu lieu en août / septembre 2021 et ce fut une grande réussite : bravo à David DESMIS et Abdel HAMZAOUÏ pour la réalisation de ces stages dans un temps record et merci aux cadres qui nous ont accompagnés.

Le retour des stagiaires a été extrêmement positif et ils étaient tous ravis de passer ce week-end de travail ensemble et de voir leur activité reconnue.

Ils ont été regroupés sur les lieux de stages des OTM HN, ce qui a permis un temps de travail en commun, eux qui collaborent toute la saison.

Comme les OTM HN, les statisticiens HN se revalideront une saison sur deux en présentiel et une saison sur deux en distanciel.

- *Contrôles vidéo des stats HN*

Dans la continuité du point précédent, nous allons développer la saison prochaine des accompagnements de nos statisticiens HN par vidéo.

Chaque saison, chaque binôme de statisticiens HN sera accompagné à l'issue d'une rencontre par un de nos experts qui regardera le match et la prise de stats en vidéo et qui fera ensuite une visio de débriefing et de conseils avec les officiels.

Une avancée majeure dans le cadre de la formation continue des statisticiens, pour un domaine qui devient très important dans le basket moderne.

- *Nouvelle fiche d'observation et accessibilité de la fiche actuelle aux ligues régionales*

Morgane PETIT, en charge de ce sujet à la CFO, a mené un groupe de travail cette saison qui a réalisé la nouvelle fiche d'évaluation pour nos observateurs fédéraux et nationaux. L'idée est même à terme d'avoir la même grille avec le Haut Niveau et nous travaillons avec eux en ce sens.

Le contenu est prêt il nous reste désormais à transposer cela en version informatique avec le service adéquate afin d'être pleinement opérationnel.

Par ailleurs nous allons ouvrir l'utilisation de la fiche actuelle d'évaluation de championnat de France, aux ligues régionales qui souhaitent l'utiliser pour leur arbitres territoires. C'était un engagement que j'avais pris auprès de certains à mon arrivée et c'est désormais chose faite.

## **L'ACTIVITE QUI PERDURE**

Si les nombreux sujets évoqués ci-dessus nous ont pris beaucoup de temps et nous avons déployé beaucoup d'énergie, nous avons toujours assuré en parallèle ce qui est le cœur de métier de la commission :

*Les stages :*

- Les stages de début de saison et de mi-saison pour nos arbitres et observateurs fédéraux et nationaux
- Les stages de début de saison pour nos OTM HN
- Les stages nationaux permettant d'accéder aux Haut Niveau
- Les stages de revalidation des Refs Elite
- Le stage de validation des nouveaux Refs Elite
- Le stage de validation des nouveaux observateurs championnat de France
- Le stage de validation des nouveaux OTM HN à Temple sur Lot
- Le concours national pour les arbitres
- La mise en place de l'EAR : Examen d'Arbitre Régional

*La Formation en distanciel :*

- Les quizz mensuels arbitres, observateurs et OTM
- Les formations en ligne pour l'Arbitre club
- Les formations en ligne pour les Refs débutants
- Les formations en ligne OTM Club
- La préparation pour la saison prochaine des « Lun10 Clips » sur des thématiques spécifiques chaque semaine (merci Nicolas MAESTRE !)

*Les autres opérations :*

- L'opération Fidélisation avec notre fidèle partenaire LA POSTE que je tiens à remercier pour avoir maintenu les actions malgré la crise sanitaire passée.
- Le contrôle pour la dernière saison de la charte des officiels en 2021/2022, opération menée par Marceau DURAND que je remercie également d'avoir accepté cette charge.
- Le projet ERASMUS où nous sommes représentés par Bruno VAUTHIER
- Les réunions de la commission en visio et par deux fois en présentiel
- Les réunions de collaboration avec la CF 5x5
- La présence à l'AG de l'AFCAM où nous étions représentés par Christophe BECAVIN
- L'animation du stand CFO à l'AG FFBB de Pau

Je souhaite remercier, pour terminer mes propos, l'ensemble du Service de Formation des Officiels qui a eu une année très chargée et qui a toujours su répondre présent avec professionnalisme.

Merci à Tahar ASSED, notre directeur de pôle pour sa bienveillance.

Un grand merci à l'ensemble des 12 membres de ma commission pour leur implication, leur volonté de bien faire, leur sens de l'intérêt général. Merci à Philippe JORE qui s'est occupé des supervisions cette saison et qui a demandé à prendre du recul. Merci à Christophe BECAVIN, à Stéphanie GIRARD, à Morgane PETIT, à Gilles SANFILIPPO, à Yann MONTAGNE, à Olivier ADAM, à Marina MARANGONI, à David DESMIS, à Coralie DUBOIS et à Charles DUPERY mon super vice-président pour nos échanges fructueux.

Merci à Christian AUGER, pour être ce sage conseiller si précieux.

Merci à Jean Pierre SIUTAT, Thierry BALESTRIERE, Jean Pierre HUNCKLER et l'ensemble du comité directeur pour leur confiance.

Et merci à tous les territoires pour nos échanges. J'ai dit que ce mandat serait celui des territoires, nos échanges chaque jour le prouve et j'en suis ravi.

Place à 2022 / 2023 !

Arnaud PETITBOULANGER

### **3.3. - Commission Fédérale Techniciens (Bernard MAHIEUX)**

La commission s'est réunie trois fois cette saison : une réunion en distanciel, une réunion sur un évènement et une dernière réunion à la FFBB fin juin pour travailler sur plusieurs sujets :

- Les recours sur la première décision de la CFT dans le cadre des pénalités automatiques ;
- Le début d'une enquête pour les entraîneurs en championnat de France dans lesquels le DEFB ou le DEPB sont obligatoires ;
- Analyse au travers des engagements, mais aussi d'une enquête ciblée auprès d'entraîneurs féminins du championnat de France, sur la féminisation des entraîneurs et voir comment l'améliorer ;
- Suivi de l'évolution de la formation des entraîneurs avec les réformes actuelles ;
- Travail sur l'évolution du statut du technicien et de son suivi.

### **LE STATUT DU TECHNICIEN ET SON SUIVI**

Cette saison, les championnats se sont tous déroulés sans trop de difficultés, ce qui a conduit la Commission à fonctionner tout au long de l'année et sans interruption.

En effet, lorsque les championnats finis, la commission traite les pénalités automatiques, puis les recours, et nous sommes déjà dans la nouvelle saison avec les engagements et une première vérification des entraîneurs.

La Commission a tenu compte dans son suivi ou dans ses décisions, du covid et des difficultés rencontrées dans l'encadrement des équipes et même si certains clubs ont eu des oublis pour informer la commission.

Le suivi, grâce aux post-contrôles de l'E-Marque V2 et à quelques modifications récentes, permet une vérification systématique de toutes les rencontres de championnats de France. Il est impossible maintenant de passer « au travers des gouttes ».

Ainsi, chaque week-end, pas moins de 624 entraîneurs et 160 entraîneurs adjoints sont contrôlés pour les championnats nationaux. Auxquels il faut ajouter le suivi des 3 divisions de la LNB (Betclic Elite, Espoirs, Pro B).

Voici un résumé chiffré de l'activité de la CFT :

- 450 déclarations de staffs traitées manuellement à J-15 du début du championnat ;
- 312 rencontres suivies chaque week-end ;
- Plus de 1800 courriels traités ou envoyés pour cette saison.

Dans le travail au quotidien, nous avons traité :

- 70 remplacements définitifs d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint ;
- 322 remplacements temporaires ;
- 596 événements à la suite des post-contrôles, entraînant une notification de pénalité automatique, remplacements non signalés par les clubs ou pénalisables pour non-respect du statut.



Ce qui a entraîné :

- L'ouverture de 174 dossiers dans le cadre des pénalités automatiques notifiées
- Le traitement de 71 dossiers de recours par la voie de l'opposition.

Quelques constats :

- 
- Les entraîneurs ou entraîneurs adjoints n'ayant pas la qualification minimale requise sont en grande diminution. Cependant, il existe toujours quelques cas compliqués à résoudre avec parfois de la mauvaise volonté. Il faut aussi noter que ce sont souvent des entraîneurs adjoints qui n'ont pas la bonne qualification, cependant nous avons contacté les clubs au mois de décembre ce qui a permis, soit de récupérer des diplômes non transmis, soit de faire bénéficier en cours de saison et à titre exceptionnel du paragraphe IV A du statut du technicien ;
  - Une meilleure connaissance du statut permettrait d'éviter bon nombre d'échanges par courriel et surtout des pénalités financières pour absence de remplacement temporaire signalé à la commission ou pour absence d'entraîneur adjoint dans les championnats où il est obligatoire.

## **LA REVALIDATION DES ENTRAINEURS**

La période COVID laisse des traces puisque nous avons connu des difficultés pour organiser certains séminaires de revalidation suite à l'annulation d'organisations supports. Certaines ligues se sont aussi retrouvées en difficulté Vous avez été destinataires des décisions exceptionnelles du Bureau Fédéral pour la présente saison.

Cette action reste essentielle, en dehors d'une actualisation des connaissances, pour suivre les entraîneurs et connaître leurs éventuelles difficultés, mais aussi dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Pour la saison 2022-2023, nous repartons sur les règles de revalidation prévues au statut en rappelant l'évolution prévue avec la possibilité pour les entraîneurs et entraîneurs adjoints quand ils sont obligatoires pour les entraîneurs LFB, LF2, NF1, NM1, NM2, U15 et U18 soit :

- De participer à un module de formation issue de l'offre nationale de formation modulaire ;
- De participer au traditionnel séminaire annuel.

Pour les entraîneurs des clubs de NF2, NF3 et NM3, la revalidation est toujours régionalisée. La date limite de revalidation a été repoussée au 30 Mars 2023.

Le Pôle Formation et Emploi (formation des entraîneurs) est en charge des revalidations, il communiquera le plus rapidement possible les modalités pratiques.

## **L'EVOLUTION DU STATUT POUR LA SAISON 2022-2023**

Des changements dans le statut cette saison.

Nous gardons notre règle habituelle qui est de nous adapter lorsqu'un événement survient non prévu dans le statut. La stratégie reste de se servir de la saison en cours pour voir comment traiter cet événement et si nécessaire proposer une modification au statut pour la saison suivante. Ce fut le cas cette saison pour un congé de maternité et un arrêt de travail d'un salarié dépassant les possibilités du remplacement temporaire. Nous avons donc ajouté le paragraphe VI E au statut avec des dispositions qui ont été puisées dans l'expérience de cette saison.

Au niveau de la LNB, sont apparus le deuxième entraîneur adjoint en 1<sup>ère</sup> division professionnelle (décision qui avait été reporté à la suite du COVID) et l'entraîneur de l'équipe « espoirs » de Pro B suite au début du championnat cette saison.

Et pour terminer une modification importante. En effet le CQP TSBB est toujours « inactif » et il était indispensable de créer un diplôme fédéral pour le remplacer. C'est fait puisque le diplôme d'entraîneur territorial de Basket (DET B) est né. Pour la saison 2022-2023, dans les paragraphes ou tableau où apparaît le CQP TSBB, il conviendra de lire CQP TSBB ou DETB.

Cependant ce diplôme n'étant pas inscrit au registre national des certifications professionnelles (RNCP), il n'est pas éligible à la formation professionnelle et ne permet pas l'enseignement du basket-ball contre rémunération contrairement au CQP TSBB.

Les ligues devront adapter leur statut dans le respect du paragraphe III i du statut national.

Nous sommes attentifs à l'arrivée de ce diplôme et seront sensibles aux éventuels problèmes rencontrés.

Des travaux débutés en 2021-2022 continueront lors de la saison 2022-2023 :

- Enquête sur les compétences « métier » des entraîneurs et entraîneurs adjoints dans les divisions où le DEFB et le DEPB sont obligatoires. Ces derniers rempliront cette enquête lors de la revalidation annuelle, qui devrait nous permettre de connaître les missions des entraîneurs et entraîneurs adjoints dans les différents championnats et aussi connaître les compétences à avoir. La formule choisie doit nous permettre d'avoir le retour de tous les entraîneurs et entraîneurs adjoints concernés ;
- Continuer la réflexion sur la féminisation des entraîneurs avec la récupération des témoignages d'entraîneurs féminins en poste actuellement et réaliser une synthèse de l'ensemble pour propositions.

Informations des clubs :

- La commission reste à disposition des clubs pour tout renseignement sur les obligations et le fonctionnement du statut. Nous répondons en règle générale sous 24 heures à toute question ;
- Un webinaire sera mis en place une dizaine de jours avant le début des championnats L'objectif était d'informer les clubs du fonctionnement du statut tout au long d'une saison, mais aussi de rappeler quelques éléments du code du sport.

Suivi des entraîneurs :

- Déclaration de staffs : C'est un moment important pour la commission pour collecter des informations fiables sur les entraîneurs, mais aussi sur la structuration des clubs ;
- Les données récoltées, en relation avec la CCG, permettent de faire un point précis annuel sur la professionnalisation des entraîneurs. Elle permet d'avoir une idée très précise de l'emploi sur les équipes de championnats de France. C'est aussi un moment où les clubs peuvent faire remonter leurs difficultés, mais aussi s'informer.

En conclusion, la commission est à la disposition des clubs pour leur faciliter l'application du statut. Un simple email à l'adresse suivante [statutentraîneur@ffbb.com](mailto:statutentraîneur@ffbb.com), avec si possible une anticipation, permet bien souvent aux clubs de résoudre leurs difficultés et cela dans le respect du statut.

La Commission va mettre son expérience à disposition des ligues dans le cadre du déploiement de l'e-Marque V2, des post-contrôles et du suivi des statuts régionaux. Elle sollicitera ces dernières pour transmettre l'expérience acquise, aider sur des difficultés rencontrées et remonter les problèmes.

Bernard MAHIEUX

### **3.4. - Commission Fédérale Emploi (Nathalie MOREAU)**

Depuis sa création en avril 2021, la Commission Fédérale Emploi a mis en place des actions permettant de mettre en œuvre le plan fédéral emploi.

OBJECTIF 1 : Quantifier et Qualifier l'emploi :

1. Mise en place d'un observatoire des ressources clubs :

Mise en place de la cartographie des ressources clubs depuis septembre 2021 : les clubs indiquent leurs ressources dirigeantes bénévoles et salariées selon le référentiel de fonctions défini sur FBI, au moment de leur engagement.

Près de 500 réponses ont été recueillies.

2. Mise en place d'un observatoire des ressources répondant aux objectifs suivants :

- a. Quantification et qualification des ressources encadrantes salariées
- b. Quantification et qualification des ressources salariées
- c. Quantification et qualification des ressources dirigeantes bénévoles

Le projet sera découpé en plusieurs lots dont la réalisation de certains interviendra dès juin 2023. Pour la collecte des données auprès du réseau, un accompagnement au changement sera mis en place.

OBJECTIF 2 : Accompagnement du réseau

Le service emploi a mis en place des rendez-vous mensuels grâce aux webinaires emploi accessibles aux dirigeants de ligues, comités, clubs et aux directeurs salariés des structures.

Désormais bien identifié auprès de nos ligues, comités, clubs, le service emploi via son e-mail de contact : [emploi@ffbb.com](mailto:emploi@ffbb.com) est régulièrement sollicité sur de nombreuses thématiques : apprentissage, aides à l'emploi, groupements d'employeurs, formations diplômantes et professionnalisantes, qualifications requises pour entraîner etc.

Des rendez-vous emploi ont été créés en 2021 sur des thématiques en lien avec le besoin des territoires et notamment adaptés au contexte covid-19, en visio teams, d'1h30 :

Deux webinaires ont marqué le lancement de ces moments conviviaux organisés sous la forme suivante :

- Développement d'un sujet et réponse à une problématique sur une question d'actualité :
- Questions/réponses

Les thématiques suivantes ont pu être traitées :

- Gérer la baisse d'activité en temps de crise (près de 80 participants)
  - Comment organiser le temps de travail des salariés selon le type de contrat choisi ?
  - Comment modifier le contrat de travail pour motif économique ?
- Gérer le temps de travail de ses salariés (près de 80 participants)
  - Comment définir le temps de travail effectif des salariés
  - Comment mettre en place la modulation, l'annualisation du temps de travail

Webinaire emploi d'avril 2021 : Se professionnaliser par l'apprentissage (près de 100 participants)

Webinaire emploi de mai 2021 : Ressources Humaines – Intégration et accompagnement du salarié : (20 participants)

- Dialogue et échanges employeur/salarié
- Les entretiens
- Evolution/modification des mission
- Santé et sécurité au travail

Webinaire emploi de juin 2021 : « Développement des compétences » : (près de 25 participants)

- Définition et objectif du plan de compétences
- Mise en place du plan de développement des compétences
- Financement
- Droit à la formation pour les salariés
- Droit à la formation pour les bénévoles
- Reconversion professionnelle

Ces courts rendez-vous ont été très appréciés du réseau et seront renouvelés en 2022 en traitant des sujets en lien avec l'actualité et les besoins du territoire.

## **CAMPUS A NIMES**

Réalisation d'un module de formation de 3 jours dédié à l'emploi où ont été traités les sujets suivants :

- L'importance du projet associatif : lien avec le recrutement
- Le développement de l'emploi par la mise en place et l'utilisation d'un groupement d'employeurs
- Mise en place d'un contrat d'apprentissage et d'un contrat d'alternance
- Développement des compétences des salariés et bénévoles
- Présentation du dispositif Service Civique via l'agrément collectif fédéral FFBB

Ce module a suscité un vif intérêt auprès de nos dirigeants et de nos directeurs territoriaux de ligues régionales qui ont participé activement à un échange de bonnes pratiques.

## **GESTION FFBB DES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE**

La gestion du service civique au sein du service emploi a nécessité la mise en place d'un accompagnement personnalisé et important.

Toutes les demandes sont examinées par la Commission fédérale emploi, ce qui représente un travail considérable.

Face aux nombreuses sollicitations du réseau pour bénéficier de missions de service civique et pour résoudre les difficultés rencontrées telles que : rattachement à l'agrément collectif FFBB, mise en ligne des offres de missions, accès à l'extranet ELISA et saisie des contrats de service civique, le service emploi a mis en place certaines actions :

- Mise en place de créneaux spécifiques hotline pour répondre aux questions par téléphone
- Veille et accompagnement par e-mail sur des questions spécifiques et traitement de 350 dossiers
- Mise en place de supports et réunions teams facilitant la compréhension du dispositif service civique pour le réseau

Ainsi, une gestion du dossier service civique et le service de proximité et d'accompagnement du réseau a été complexe et n'a pas permis de développer largement la thématique emploi, dont la réalisation de certaines actions a été retardée pour faire face à l'urgence service civique.

## **MISSION JIG**

Mise en place d'une nouvelle formation en e-learning et d'un nouvel outil de suivi pour les JIG pour la saison 2021/2022 : le carnet de bord.

Le carnet de bord regroupe l'état civil, le parcours basketball, scolaire et professionnel et les souhaits d'après-carrière de joueur.

Près de 110 personnes ont rempli le carnet de bord.

Des échanges réguliers par e-mail et visio teams ont été réalisés avec les IRFBB et les personnes en charge de la réalisation des entretiens, avec à l'appui les carnets de bord.

## **AG FFBB A PAU**

Présence du service emploi, renouvelée lors de l'AG à Ajaccio. Le service emploi a largement répondu aux problématiques des dirigeants et notamment plus spécifiquement concernant le service civique dont les demandes ont été particulièrement nombreuses.

Des données sur la quantification et qualification de l'emploi auprès des comités ont aussi été collectées à cette occasion.

Beaucoup d'actions n'ont pas pu être mises en place et le développement des projets emploi a été freiné, mais 2022 a laissé place à de nouvelles perspectives avec notamment le projet JOB DATING, pour la saison 2022-2023.

## **OPERATION DU STADE VERS L'EMPLOI BASKETBALL FFBB – JOB DATING**

Un accord de consortium a été signé avec Paris 2024, Pôle Emploi, les Fédérations Françaises d'Athlétisme, Rugby, Badminton et Tennis de table pour la réalisation de 10 opérations en faveur de l'insertion professionnelle par le sport.

Les événements basket se dérouleront d'octobre 2022 à janvier 2023 et se poursuivront plus largement au printemps pour les structures volontaires à l'organisation de l'opération, en collaboration avec la FFBB et avec le soutien de Paris 2024 et Pôle emploi.

## **LE CONCEPT DU JOB DATING BASKETBALL**

Une journée favorisant l'insertion professionnelle par le sport au cours de laquelle demandeurs d'emploi, recruteurs issus d'entreprises du territoire et conseillers pôle emploi exercent une activité sportive ludique et accessible à tous, dans l'anonymat, animée par nos éducateurs sportifs basketball.

La pratique sportive, visant à promouvoir nos pratiques basketball (5x5, 3x3, VxE, eSport) est organisée sous la forme suivante :

- Echauffement collectif
- Ateliers en petits groupes.

Ce moment permet de dégager des valeurs et des savoir-être naturels communs au sport et au monde professionnel : cohésion, esprit d'équipe, adaptabilité etc.

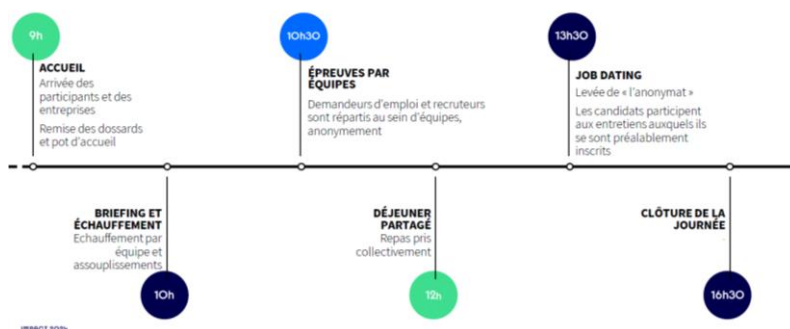
Les participants partagent ensuite un déjeuner tous ensemble, toujours dans l'anonymat.

L'anonymat est ensuite levé et les recruteurs se présentent, ainsi que les offres qu'ils ont à pourvoir. Se déroulent alors des entretiens entre demandeurs d'emploi et recruteurs dans les vestiaires, gradins, couloirs etc.

## DU STADE VERS L'EMPLOI

### Exemple d'une journée type

(Horaires indicatifs – organisation dans le strict respect des normes sanitaires en vigueur)



## « IMPACT 2024 - DU STADE VERS L'EMPLOI » EN 5 CHIFFRES

Le sport, vecteur d'opportunités professionnelles



La première opération se déroulera en amont de l'AG, à Ajaccio, le 13 octobre.

6 autres dates sont déjà programmées :

- 10 novembre à ARGENTAN
- 22 novembre à LANNION
- 6 décembre à BASSE-TERRE
- 13 décembre à AUBERVILLIERS
- 10 janvier à DEAUVILLE
- 26 janvier à VANNES

Un évènement permettant de valoriser l'engagement de la FFBB et de ses structures dans l'insertion professionnelle par le sport, dans l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin :

- Mise en avant des valeurs communes au sport et à l'insertion professionnelle grâce au soutien de partenaires institutionnels dynamiques et engagés dans le secteur sportif : Paris 2024, Ministère du travail, Pôle Emploi
- Une opportunité du réseau pour l'organisation d'un évènement permettant de promouvoir nos pratiques et de faire connaître, sensibiliser un public cible sur la discipline basket :
- Un engagement de la structure organisatrice (ligue, comité, club) valorisée par la FFBB par un soutien financier fédéral
- Une opération qui peut, au-delà du recrutement des personnes cibles, susciter un engagement bénévole sous forme d'heures de bénévolat ou de service civique en faveur de la structure organisatrice ou mettre en lumière de nouveaux partenaires : partie prenante dans l'organisation, ligue, comité et clubs peuvent interagir avec l'ensemble des participants et partenaires présents

## **COMMISSION EMPLOI ET SERVICE EMPLOI**

Le service emploi a été renforcé avec l'arrivée d'une personne dédiée au service civique.

La commission emploi organisera une réunion de rentrée en septembre pour fixer le calendrier des actions emploi en faveur du développement.

Nathalie MOREAU

## **4. Délégation Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – 1<sup>er</sup> Vice-Président**

### **Le Pôle Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – Vice-Président**

Cette saison fut très intense pour ma délégation et le pôle marque avec pour la première fois deux championnats d'Europe à organiser (féminin à Strasbourg et 3x3 à Paris), une double confrontation France Espagne à l'Accor Aréna et des Jeux Olympiques ! Tout cela en plus des événements traditionnels.

Cette suractivité nous a permis de véhiculer une image positive de la FFBB et de ses équipes de France, mais aussi une image de sérieux et de professionnalisme des services du pôle.

Cela constitue d'ailleurs un gage de confiance important pour nos partenaires avec lesquels nous avons renouvelé de nombreux accords.

Je souhaite aussi mettre en exergue le service Patrimoine qui a de son côté entamé le processus de rapprochement entre l'association musée du Basket et la FFBB. C'est une étape nécessaire et déterminante pour assurer la pérennité et le développement de notre musée.

Ce dernier contient de nombreuses œuvres, certaines inestimables, illustrant l'histoire et la richesse de notre sport. Il était du devoir de notre fédération de les préserver. Comment savoir où l'on va si on ne sait pas d'où l'on vient et qui l'on est. C'est aussi de cette manière que l'on prépare l'avenir et nos futures réalisations. Pour tout cela, j'en remercie vivement les équipes du pôle marque.

Jean-Pierre HUNCKLER

### **Le Pôle Marque – Raymond BAURIAUD – Directeur**

## **SERVICE COMMUNICATION**

### **Direction Communication-Marketing 2021-2022**

Voici la liste des actions principales menées par le service communication en accompagnement des matchs, organisations, événements et actions de la FFBB et de ses services sur la saison écoulée.



## BasketBall Magazine

- 11 numéros de 52 pages chaque mois – Une production de contenu qui couvre les sujets fédéraux à 360°.

## Sites internet

- Le site fédéral FFBB.com reste toujours très consulté, malgré des mises à jour nécessaires, et propose un large éventail de services très utilisés.
- Lors de la saison 2021-2022, 5 nouveaux sites (LFB, NM1, LF2, Coupe de France, PPF) ont été lancés en partenariat avec la société Proballers et le service com. afin de mettre en valeur différentes compétitions organisées par la FFBB à travers les statistiques des joueurs. Ces sites ont rapidement rencontré un réel succès, réunissant chaque mois plusieurs centaines de milliers d'internautes.

## Réseaux sociaux\* :

- Plus de 1,3 millions de fans sur l'ensemble des supports. Facebook regroupe la plus grande communauté 667 968 fans. Instagram et Tik Tok connaissent la meilleure progression et comptent respectivement 270 444 et 61 290 likers.
- Sur la saison ce sont plus de 14 000 publications qui ont été réalisées pour faire la promotion des différentes actions de la FFBB.
- Durant la saison 2021-2022 nous avons réalisé 11.8 M d'interactions et touché 278.9 M de personnes par nos différentes communications.

*\*chiffres au 30 juin 2022*

Toute l'actualité et les thèmes de la FFBB ont été abordés sur les différents supports de communication :

## Équipes de France

- Le service a effectué une saison 2021-2022 riche, avec une constante volonté de performer dans la production de contenus modernes, adaptés à nos cibles tout en innovant en permanence. Suivre les tendances et prendre le meilleur avec les moyens alloués.
- Suivi des grands événements tel que le Tournoi de qualification à la Coupe du Monde féminine 2022, les matches de qualification à la Coupe du Monde 2023 Masculine et à l'Euro basket féminin 2023 / l'Euro basket 2022, la Coupe du Monde féminine 2022 ainsi que les matches de préparation à ces compétitions.
- Organisation de deux Content Day à l'INSEP pour la création de contenu (photos, vidéos...) sur les Equipes de France A
- 3x3, suivi de toutes les Equipes de France jeunes et seniors tout l'été et mise en valeur de leurs très bons résultats (8 médailles remportées dont 5 en or)
- Afin de fédérer le plus grand nombre autour de nos Équipes de France, lancement en mai dernier de la campagne « Passionné Bleu » avec la participation de Céline DUMERC et Boris DIAW. Cette campagne nous accompagnera jusqu'au moins aux JO de Paris 2024– identité des équipes de France et clips.
- Lancement du partenariat avec France TV pour la diffusion de nos équipes de France

### Compétitions :

- Sur les plus hautes divisions fédérales, LFB, NM1 et LF2, un suivi quotidien des infos et des résultats est assuré au sein du service communication afin de mettre en valeur ces divisions.
- Un accompagnement des clubs est également assuré dans le but de toujours donner la meilleure image possible de nos championnats et créer une certaine harmonie entre ces acteurs. Un habillage TV a ainsi été réalisé par la FFBB et mis à disposition des clubs pour créer une unité visuelle lors des différentes retransmissions des matches.

### Coupe de France

- Une charte graphique annuelle a accompagné l'ensemble de la compétition jusqu'aux finales à l'Accor Arena. Un suivi des différents tours et de tous les résultats lors des soirées de matches (rédactionnel et visuels – en direct)
- Création de visuels dédiés pour le Top 8 Coupe de France à Trélazé et les finales à l'Accor Arena.
- Gestion de la communication, des Relations Presse et la retransmission TV et Youtube des 6 matches des finales de la Coupe de France

### Pôle France Basket Ball – Yvan Mainini

- Edition d'une nouvelle version du Média Guide (4<sup>e</sup> édition)
- Communication sur les événements majeurs du PFBB (ouverture, cérémonie des diplômes etc...) mise en place des diffusions live sur YouTube des rencontres LF2 et NM1 du Pôle
- Mise en avant du joueur et de la joueuse du mois (web et magazine)
- Suivi réseaux sociaux plus important et constitution de highlights des joueurs et joueuses – programme vidéo mensuel à venir en 2022-2023
- Continuité du travail sur le PPF

### Institutionnels

- Beaucoup de communications officielles liées aux décisions de la FFBB (juridique, COVID, Contrôle de Gestion, Compétitions, Arbitrage, partenaires...)
- Mise en avant de l'Assemblée Générale de la FFBB organisée à Pau et des moments forts comme l'Académie du Basket avec les récompenses des promotion 2020 et 2021 et le Trophée Alain GILLES décerné à Nicolas BATUM.
- Relai de toutes les opérations CNOSF et JO 2024
- Arbitrage : Création de visuels pour promotion de l'arbitrage et suivi de la communication des performances des arbitres, des JNA, évolution HNO
- Plan infra : Communication institutionnelle avec un suivi par revue de presse et gestion médias. Relais sur les réseaux sociaux des inaugurations et participation à la préparation de la présence FFBB sur les salons institutionnels

### Vivre Ensemble

- Basket Santé / Micro Basket / Basket Inclusif : accompagnement dans la communication création de plaquettes, visuels et vidéos.
- Mise en avant des différentes actions organisées dans les structures (ligues, comités et clubs)

## ESports

- Gestion et communication sur la nouvelle compétition FFBB Hoops League + création page site internet + visuels, logos, réseaux sociaux, photos, matériels. (15 soirées suivies en live pour 4 heures de direct à chaque fois !)
- Pour la saison 2022-2023, la FFBB Hoops League devrait connaître quelques modifications afin d'événementialiser chaque journée de compétition. Un projet avec le jeu NBA 2K pourrait également voir le jour dans les prochains mois.

## 3x3

- Superleague / Juniorleague
  - o Mise à disposition de visuels pour les organisateurs d'Open Start et Open Plus
  - o Communication et promotion sur la saison
  - o Suivi média et présence sur toute la compétition
- o Créations visuelles Open de France et nombreuses déclinaisons
- 3x3 Paris – lancement de l'équipe pro (création de l'identité visuelle, accompagnement de l'équipe sur la communication, communication sur les sites et réseaux sociaux 3x3.)

## Production TV

- Gestion des relations avec les TV : Chaîne l'Équipe, Sport en France, MCS Basket, France Télévisions.

## Base de photos et vidéos

- Archivage et renseignements de 10 000 photos et 500 vidéos supplémentaires. Gestion des demandes et des accès. Développement de la base.
- Gestion des clipping pour toutes les créations sur les différents réseaux sociaux notamment sur toutes les images d'archives

## Base historique Équipe de France

- Référencement de toute la base historique des résultats des EDF Séniors (en cours) – création d'une base de données historique en cours pour l'ensemble des internationaux A et jeunes
- Refonte du site Team France Basket avec suivi rédactionnel des performances des joueurs du Team France et actualités

## Techno

- Dématérialisation de la licence Accompagnement de la communication sur le déploiement / validation des contenus adressés aux licenciés et vidéos à disposition des nouveaux licenciés.
- Déploiement de notre outil CRM : ARENAMETRIX – accompagnement des utilisateurs, lancement des premières campagnes et amélioration de la base contacts.

## Partenaires

- Mise en place des activations sur les réseaux sociaux et les évènements. France-République Tchèque notamment et lors des deux Content Day EDF M et F à l'INSEP mais aussi durant toute l'année et sur tous les matchs.
- Suivi et relais des actions spécifiques mises en place par nos partenaires comme : le Kinder Joy of moving Basket, les Journées de l'Arbitrage la Poste, les Centres Génération Basket GRDF, Suzuki Basket Tour, Label FFBB Citoyen MAIF, Femmes sur Tous Les Terrains avec FDJ

## SERVICE MARKETING

### Direction Communication-Marketing

La saison 2021-2022 est celle du début de sortie de la crise sanitaire, au grand soulagement de tous et des partenaires associés à nos événements en particulier.

De très belles réussites événementielles telles l'EuroBasket féminin à Strasbourg, l'Europe Cup 3x3 au Trocadéro ou encore la double confrontation France-Espagne à l'Accor Arena ont permis de resserrer les liens avec nos partenaires majeurs dès le début de la saison.

Ces événements exceptionnels et unanimement salués pour leur réussite, ont permis de faire rayonner les partenaires qui y étaient associés. La Caisse d'Épargne, par exemple, a été honorée du titre de « Sponsor de l'année 2021 » aux derniers trophées Sporsora grâce à son activation en tant que *Presenting Partner* de l'Europe Cup 3x3.



Ces événements revêtaient d'autant plus d'importance que nombre de contrats avaient pour échéance la fin de cette saison. Ils ont quasiment tous été renouvelés. Parmi les plus notables, citons La Poste, Kinder, MDS, Suzuki ou encore MAIF.

De nouveaux partenaires nous ont également rejoints tels Transalp, partenaire Technique qui propose aux collectivités des enceintes sportives pensées en fonction du cahier des charges du plan Infra FFBB, ou GoStudent, partenaire Passion Club qui fait du soutien scolaire en ligne (avec une remise pour nos licenciés), ou encore, toujours dans la catégorie Passion Club, GoMyPartner pour le financement des licences et Swish Live pour la diffusion de matches.

A noter également que La Mie Câline a souhaité étendre son partenariat à la Fête Nationale du MiniBasket et a fourni un cookie à chacun des 110 000 participants. Six partenaires ont été, cette saison, associés à ce grand événement : Maif, La Caisse d'Epargne, SlamDeck, les éditions Nathan, La Mie Câline et, bien sûr, Kinder qui reste le Partenaire Officiel du MiniBasket et avec qui nous avons réalisé les nouveaux kits de matériel destinés à nos Ecoles Françaises de MiniBasket.

Trois nouveaux partenaires médicaux se sont ajoutés au pool de partenaires de cette catégorie pour un total d'une cinquantaine, toutes catégories de partenaires confondues, qu'il faut suivre et animer de plus en plus. L'accompagnement de chacun de nos partenaires est notre quotidien. Leur fidélisation notre priorité.

Nous nous appuyons pour se faire sur les expertises des différents pôles et services de la fédération. Nous valorisons au mieux les savoir-faire de la FFBB, de ses Liges, Comités et clubs, pour en faire des produits ou des plateformes que des sponsors pourront s'approprier et nous aider à développer. C'est ce cercle vertueux que nous devons continuer à entretenir et faire grandir, pour le bien de tous.

L'un des enjeux de la prochaine saison sera de mieux informer nos différents publics (clubs, licenciés, fans...) et de les engager pour faire rayonner la FFBB, ses actions et les partenaires, fidèles, qui les soutiennent.

### **Service EVENEMENTS** **Comité d'Organisation**

Cette saison a encore été intense pour les événements FFBB. En effet, 13 événements ont été organisés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et le 30 juin 2022.

Matches de préparation et de qualification de nos équipes de France, TOP 8 et Finales de la Coupe de France, Championnat d'Europe FIBA 3x3, Open de France 3x3 Superleague et Juniorleague, Match des Champions LFB, AG.

Nous n'allons pas revenir sur l'intégralité de ces événements mais uniquement sur les faits marquants.

L'EuroBasket Féminin 2021 à Strasbourg.

La double confrontation France Espagne (masculin et féminin) à l'Accor Arena le 10 juillet a été un vrai succès populaire et organisationnel avant de s'envoler pour les JO à Tokyo : le premier événement post COVID organisé en jauge pleine en France dans la prestigieuse salle parisienne a rassemblé plus de 10 000 spectateurs.

L'organisation de l'Open de France 3x3 à Lille qui malgré la réussite de l'évènement avec une excellente collaboration avec la Ligue du Nord de Basketball nous a permis de valider le fait qu'il est important de s'installer dans des lieux iconiques des villes pour assurer un succès populaire.

Grace à l'organisation de la FIBA Europe Cup 3x3 dans le cadre prestigieux du Trocadéro à Paris, le 3x3 a effectué un pas de plus vers la notoriété. Evénement organisé dans le plus beau spot du monde en partenariat avec la Mairie de Paris et l'agence O'Connection. Plus de 19 000 spectateurs ont assisté gratuitement au spectacle sur les trois jours dont 8 000 le dimanche.

L'assemblée générale de la fédération à Pau.

Les finales de la Coupe de France à l'Accor Aréna, après des finales à huis clos en 2021 le retour du public dans la plus grande salle parisienne, avec près de 15 000 spectateurs, et des finales exceptionnelles avec notamment la victoire de Fougères en prolongation contre Toulouse en Trophée, et la première Coupe de France de son histoire remportée par Basket Landes au terme d'une double prolongation.

Le spectacle de ce match a été un véritable booster pour le basket féminin, avec aussi en TV une meilleure audience que les masculins !

Enfin, l'organisation des matchs de qualification de l'équipe de France masculine à Pau contre le Monténégro et à Villeneuve d'Ascq contre la Lituanie pour les féminines. De très bonnes organisations, et la satisfaction de voir les équipes sur la voie des qualifications.

Une collaboration totale avec les autres services du pôle et notamment les services communication et marketing partie prenante importante de ces événements et garants de leurs bons déroulements.

#### **4.1. Service COMMERCIAL (FFBB Store)** **France Basket Promotion – REMY GAUTRON**

France Basket Promotion qui gère l'activité du FFBB Store depuis 2013, a connu en 2020 une année très compliquée avec le Covid, et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 a été tout aussi compliqué. L'activité a malgré tout repris en début de saison 2021-2022 (reprise des championnats et reprise des événements dont les JO), ce qui a permis de finir l'année mieux qu'espérée avec un CA de 578 619 €HT, soit -40 % par rapport à 2019, année bénéficiaire. Une année sans réelle nouveauté, ce qui n'a permis ni de se démarquer ni de communiquer massivement pour créer du trafic et recruter de nouveaux clients.

Une chute très importante de l'activité auprès des structures ces deux dernières années qui n'a pas aidé en cette période particulière ; ainsi qu'une forte baisse de la consommation des Officiels. A noter également que les ventes de textile de la gamme EDF ont connu une baisse significative sur la vente de maillots, produit à forte valeur ajoutée, cette nouvelle collection sera présente jusqu'en 2023.

Les ventes en ligne représentent 47 % du CA total avec un panier moyen de 68.89 €, ce qui reste tout à fait dans la moyenne nationale du e-commerce (soit près de 4 000

commandes). Les quelques événements du 2<sup>ème</sup> semestre ont permis une dynamique, notamment grâce aux matches à Paris.

Les différentes aides de l'Etat ont permis de minimiser les pertes sur l'exercice 2021 (-39 022,78 €). 2022 devrait renouer avec une activité *normale* et notamment une forte activité autour des événements de nos équipes nationales.

#### **4.2. Service ARCHIVES ET PATRIMOINE** **Commission Patrimoine & Légendes – FRANCOISE AMIAUD**

Les actions réalisées par la Commission  
Journées du Patrimoine 2021 (18 septembre 2021)  
« *Merci beaucoup pour cette agréable histoire...* » [1]

L'Espace muséal a de nouveau été ouvert au public, avec succès, à l'occasion des Journées du Patrimoine, après avoir dû se contenter de proposer une visite virtuelle l'année précédente en raison de la situation sanitaire. Les visiteurs extérieurs et les participants au séminaire des secrétaires généraux, trésoriers des Ligues régionales et des directeurs territoriaux organisé ce même jour à la FFBB ont bénéficiés des visites commentées et des échanges avec les membres de la Commission et du Club des Internationaux.



Photographie : FFBB

(1) Commentaire laissé par un visiteur sur le livre d'or de l'Espace muséal

#### **Académies régionales**

La réunion des correspondants Patrimoine des Ligues régionales s'est tenue à la FFBB le 22 avril 2022. Les correspondants de 9 ligues ont pu répondre à l'invitation

---

[1] Citation d'un visiteur lors des JEP 2021, extraite du livre d'or de l'Espace muséal

de la Commission P&L. Le but de cette réunion était d'encourager et valoriser l'action des ligues en faveur de leur patrimoine, de permettre la mise en commun des expériences et de favoriser l'émergence d'un réseau patrimoine.



Photographie : FFBB/Lecoq

#### Prix de la rue de Trévis

Lors de la journée d'accueil des correspondants patrimoine régionaux, les participants ont assisté à la remise du Prix de la Rue de Trévis – IVème édition, à M. Clément MOMMESSIN, par Françoise AMIAUD, présidente de la Commission P& L, au sein de l'Espace muséal FFBB. La Commission a d'ores et déjà mis en ligne l'appel à candidatures pour la Vème édition du Prix, prévue en 2024.





Photographie : FFBB/Lecoq

#### Collaborations et suivis

Une nouvelle exposition itinérante a été présentée à l'Assemblée Générale de la FFBB à Pau. Intitulée *Plus forts ensemble*, elle met à l'honneur les équipes de France médaillées de bronze et médaillés d'argent aux jeux olympiques de Tokyo 2020.



Visites de l'Espace muséal et du Centre de recherche et de documentation Yvan Mainini : 538 personnes ont bénéficié d'une visite guidée de l'Espace muséal dont 54 internes (nouveaux arrivants à la FFBB). Ce chiffre est en forte hausse.

Renouant avec la tradition, la cérémonie de présentation de la promotion 2021 de l'Académie du Basket a eu lieu lors de l'Assemblée générale de la FFBB, à Pau. La promotion 2020 a également été honorée à cette occasion car la cérémonie avait été annulée en 2020 en raison de la situation sanitaire.



(Photographie : Julien Bacot/FFBB)

Communications et recherches : le Service Archives & Patrimoine a répondu à 139 demandes dont 40 internes et 99 externes (Clubs, Comités et Ligues, presse, productions TV et cinéma, chercheurs et étudiants, particuliers...). Le nombre de demandes de ce type concernant les archives ou le patrimoine (demandes de photographies, recherches sur des thématiques historiques, sociales, techniques, etc., requêtes sur la conservation des archives, demande d'attestation d'anciens joueurs, etc...) se stabilise au-delà des 100 demandes annuelles.

Le Musée du Basket évolue. Entérinant le rapprochement entre l'association Musée du Basket et la FFBB, une nouvelle structure a été créée, sous forme de fonds de dotation, avec l'objectif de poursuivre l'œuvre entreprise depuis plus de 30 ans et de progresser encore dans la valorisation des collections, notamment auprès des Ligues

régionales et des Comités départementaux, qui représentent un soutien historique pour le Musée.



Raymond BAURIAUD

#### **4.3. – Mission Fédérale Evénements Fédéraux et Territoriaux (Yannick OLIVIER)**

Voici un point étape sur la mission confiée par le Président de la Fédération sur ce mandat au sein du pôle Marque dirigé par Jean-Pierre HUNCKLER :

Pour rappel, cette mission fait partie intégrante du plan FFBB 2024 impulsé par Jean-Pierre SIUTAT, stratégie qui doit permettre de construire un nouveau modèle pour notre fédération, afin qu'à l'issue des Jeux Olympiques de Paris, celle-ci soit plus forte et autonome.

Elle consiste à construire une stratégie événementielle sur l'olympiade pour l'ensemble du territoire national, comprenant plusieurs objectifs : proposer un plan événementiel (calendrier annuel) pour les structures fédérales – mailler le territoire – anticiper l'attribution des événements – diversifier les activités, animations en parallèle des événements – faire connaître et mettre en avant nos pratiques compétitives et non compétitives pour le grand public – retravailler les différents cahiers des charges.

Au cours de cette saison, un calendrier annuel a été élaboré reprenant l'ensemble des événements majeurs de la fédération et des territoires. Cela a permis entre autres, de pouvoir visualiser en un seul coup d'œil tous les événements organisés par la FFBB, avec le soutien des Ligues et Comités, mais aussi d'identifier les périodes chargées en événements et celles qui le sont moins au cours d'une saison. Cela nous amènera peut-être à effectuer certains ajustements afin de lisser ces événements sur une année sportive.

Un travail de fond a également été entrepris afin d'identifier nos besoins pour chaque événement (description – demande - financement – attribution – organisateur), ce qui nous permettra par la suite de mener une réflexion sur les évolutions possibles à apporter (ex. : événements à coupler). Il est également prévu de réécrire les différents cahiers des charges, en partant d'un socle commun, auquel seront intégrés les critères spécifiques et données financières.

Comme vous le voyez, il reste encore beaucoup de travail à poursuivre sur la saison 2022-2023.

Je remercie les élus et directeurs et directrices des différents pôles qui contribuent à la réalisation de ces travaux. Excellente saison à toutes et tous.

## **5. Délégation Clubs & Territoires – Pierre DEPETRIS – 7<sup>ème</sup> Vice - Président**

### **1. Organisation politique : Pierre DEPETRIS, Vice-Président**

Enfin une saison sportive complète 2021/2022 qui aura été jusqu'au bout des compétitions.

Ce redémarrage sur le territoire nous a permis de relancer nos travaux au sein des commissions de la délégation (clubs, territoires, outre-mer et Corse, Collectivités locales et Infra, Équipements, Société et Mixités, Projet Sportif Fédéral).

Par conséquent, je tiens à remercier les présidents de commissions, ainsi que leur équipe pour le travail fourni et le sérieux des propositions faites au cours de cette saison. Les réunions ont pu reprendre en présentiel, ainsi qu'en Visio ce qui nous a permis d'avancer sérieusement sur nos projets.

Durant cette saison, les dossiers ont été nombreux au sein du pôle, toujours en rapport avec nos plans respectifs pour 2024.

Pour la partie clubs, évolution du projet club 3.0, la simplification du dispositif CTC, mise à jour des conventions de rattachements territoriaux.

Concernant les collectivités et le plan infra, accroissement des nombres de conventions avec les collectivités qui sont très intéressées : si le plan infra 3X3 a nourri les premiers conventionnements, l'évolution porte de plus en plus sur l'ensemble du Projet Sportif Fédéral.

Le plan infra et 5000 terrains sont une réussite pour la fédération ; malgré la crise sanitaire, le travail de promotion de nos dispositifs porte ses fruits avec un nombre de sollicitations croissant, et sur le plan 5000 près de 500 projets identifiés par notre réseau.

La commission nationale équipements a poursuivi sa mission de formation des commissions départementales et a finalisé l'équipement de l'ensemble de ces commissions sur la saison 2021/2022.

Sur la partie Sociétés et Mixité, la commission suit les évolutions venant du ministère pour être en phase avec nos projets, à noter la participation importante de notre partenaire MAIF qui participe à nos travaux.

Pour les territoires, un programme d'accompagnement mis en place cette saison pour les ligues et qui sera appliqué aux comités sur la saison prochaine. L'aide aux structures prend forme en parallèle du projet territorial de chacun, ce qui permet de suivre le développement de chacun.

Les territoires outre-mer et la Corse bénéficient d'un accompagnement régulier, tout au long de la saison pour donner suite aux demandes de ces territoires.

Encore un exercice du PSF 2022 mené au mieux par les équipes, mais avec encore des difficultés sur le rendu des expertises des dossiers. Nous avons terminé dans les temps grâce au travail de nos salariés du pôle. Merci à eux.

Voilà une saison bien remplie et riche de propositions pour faire avancer nos plans 2024 en parallèle du plan sportif fédéral 2024 avec nos valeurs et notre savoir-faire. Tout cela pour apporter un appui constant pour nos clubs, nos structures, nos bénévoles qui œuvrent sur notre territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des services en particulier son directeur Matthieu SOUCHOIS pour l'aide apportée aux commissions durant cette saison.

## **2. Activités opérationnelles : Matthieu SOUCHOIS – DTN Adjoint, Directeur du Pôle Clubs & Territoires**

### **Organisation du pôle**

Le pôle Clubs et Territoires est organisé autour de :

- Service clubs
- Service territoires
- Mission PSF
- Mission Collectivités
- Mission Observatoire
- Mission Société et Mixités

Plusieurs mouvements de personnels ont été constatés sur la période :

- Arrivées :
  - o Sarah PINTO en contrat d'apprentissage pour travailler sur l'observatoire du basket
  - o Ségolène GRAICHI comme chargée de développement club
  - o Mélissa FOUQUET comme chargée de développement club
- Départs
  - o Corentin RODRIGUEZ pour des souhaits de réorganisation professionnelle
  - o Christina LY, chargée de développement clubs
  - o Damien HENO, Responsable Développement Territorial des Équipements
- Najib CHAJIDINE a demandé à la FFBB pour raisons personnelles de prendre une année sabbatique qui lui a été accordée.

Ces mouvements de personnels au cours de la saison ont eu des impacts sur la capacité à suivre certains dossiers. Je tiens à remercier l'ensemble des personnels du pôle clubs et territoires pour leur action au cours de cette saison post crise sanitaire et de reprise : Félicie ELKARAMANY, Ségolène GRAICHI, Philippe CABALLO, Damien HENO, Marie HOEL, Céline REFFET, Ludivine SAILLARD, Najib CHAJIDINE,

Sécolène GRAICHI, Mélissa FOUQUET, Alexandre LAUMET, Anthony CHRISTOPHE, Sylvain MAURICE, Corentin RODRIGUEZ, Sarah PINTO.

Le pôle a également accueilli en période de stage Reina KOTTO a qui nous avons confié une mission de lister dans un guide les actions concourant à la performance sociale que le basket mettait ou pouvait mettre en œuvre.

### **Service Clubs (Najib CHAJIDINE)**

Le service a poursuivi l'accompagnement des travaux de la Commission Fédérale Clubs et a plus particulièrement pris en charge les travaux ci-après.

#### **Suivi des clubs nouvellement affiliés**

Les chargés de développement clubs ont systématiquement pris l'attache des nouveaux clubs affiliés sur la saison 2021/2022 par visio puis une visite sur place.

#### **Analyse des projets associatifs clubs**

Dans le club de l'examen des demandes de subvention au titre du PSF 2022, mais aussi pour actualiser un process d'accompagnement des clubs, le service a travaillé sur la réalisation d'une grille d'analyse des projets associatifs des clubs et a examiné l'ensemble des projets associatifs déposés dans « lecompteasso ».

#### **Déploiement du dispositif PassSport**

L'Etat a mis en place pour la première année le dispositif Pass'Sport. Le service par l'intermédiaire des chargés de développement a assuré l'information vers les structures (notes, relais sur les réunions clubs) et la hotline. Cette hotline a été nécessaire compte tenu de la nouveauté du dispositif mais aussi pour assurer parfois le suivi des paiements en lien avec les CDOS.

#### **Plan INFRA et 5000 Équipements**

Les actions du service ont permis d'accompagner le déploiement du plan INFRA auprès des comités (organisation de réunions d'information des clubs par les comités) et du plan 5000. Au-delà du relai informationnel, le déploiement du plan 5000 équipements a aussi nécessité de qualifier les équipements identifiés par les comités et les ligues.

#### **Réalisation des fiches pratiques et projets**

Le service a contribué à la finalisation de fiches pratiques (réflexes) pour les clubs. Une soixantaine de fiches ont d'ores et déjà été réalisées sur la base des questionnements les plus fréquents posés par les clubs. Ces fiches ont pour objectif d'apporter une réponse opérationnelle à un problème exprimé.

## **Service Territoires (Philippe CABALLO)**

### **Affiliations des nouveaux clubs**

Le service a recueilli et préparé l'instruction des dossiers d'affiliation de 79 groupements (74 affiliations, 2 refus, 3 encore en cours d'instruction). Il a assuré ensuite la création des clubs dans FBI et l'envoi des notifications d'affiliation.

Par ailleurs, le service est très régulièrement sollicité par les structures (clubs et comités) pour des cas particuliers de reprise d'activités, des problèmes de comptes FBI ou e-FFBB, de modifications de structure (dossiers transmis ensuite au service juridique).

### **Renouvellement des affiliations A2, E2 :**

Le service a procédé au renouvellement d'affiliation des structures affiliées sous les types A2 et E2.

### **Suivi des Convention de Rattachement Territorial**

Le service a procédé à l'instruction et à la présentation en Bureau Fédéral de 6 conventions de rattachement territorial. Ce dispositif reste très peu utilisé de manière formelle par nos structures.

### **Suivi des CTC**

Le dispositif CTC est désormais globalement connu par l'ensemble de nos structures mais encore bien souvent utilisé prioritairement avec des objectifs sportifs à court terme. Il reste une constante nécessité de rappeler le cadre du dispositif. Le service est régulièrement sollicité dans la vie des CTC, la préparation de projets de coopération. C'est souvent l'occasion de revenir sur le cadre du dispositif.

Il a préparé l'instruction des dossiers par la Commission Clubs en vue de leur présentation au Bureau Fédéral de juin 2022, puis assuré la notification aux clubs/Comités/Ligues. Il a assuré la notification des défauts de respect des obligations des CTC (école de MiniBasket et niveau 2 de l'école d'arbitrage),

Il a préparé les modifications réglementaires proposées par la Commission Clubs en relation avec le service juridique afin qu'elles soient mises en œuvre lors de la saison 2022/2023.

### **Suivi de la Commission UM et Corse**

L'habitude prise lors des deux saisons précédentes avec l'utilisation des visio-conférences a permis des interventions plus nombreuses pour accompagner nos structures ultramarines.

Le contexte sanitaire compliqué, notamment sur la zone Antilles-Guyane a limité considérablement l'activité. La constitution et l'entretien du réseau permet désormais des relations plus fluides. Un entretien (visio) avec chaque zone a permis de renforcer la connaissance des problématiques locales.



Deux séminaires avec les ligues UM et la fédération de Tahiti ont été organisés en octobre 2021 et juin 2022. Le prochain séminaire se déroulera dans le cadre de l'AG de la FFBB en Corse.

### **Accompagnement des comités et des ligues (cartographie, demandes diverses...)**

Le service Territoires est très régulièrement utilisé comme une "porte d'entrée" à la FFBB par de nombreux élus de structure (Président.e / Secrétaire général / secrétariat administratif de comité ou de ligue...) sur des sujets extrêmement variés.

Les relations étroites entretenues avec les autres services fédéraux (juridique et compétitions en particulier) et une connaissance fine du territoire permettent souvent de trouver une solution aux difficultés rencontrées localement.

### **Carte d'identité des structures**

À la suite du constat de la nécessité de mieux connaître nos structures afin de les accompagner plus efficacement vers l'après 2024, le projet "carte d'identité des structures" a été entamé. Il consiste à fournir aux services et élus de nos différentes structures des informations fiables, claires regroupées à un seul endroit. Elles doivent être exploitables et intégrables dans les projets de développement, permettre le suivi et l'accompagnement de ces projets.

Les premières étapes :

- Identifier les sources d'information possibles avec leurs lacunes et avantages,
- Identifier les besoins des différents utilisateurs de cet outil,
- Mise à jour régulière de notre application FBI par l'ensemble du réseau afin de fiabiliser les données disponibles,
- Création d'éditions de FBI utiles et aisément exploitables

### **Campus**

Comme chaque année, le service était présent sur le Campus pour accompagner les dirigeants présents dans l'appropriation des dispositifs fédéraux : collaborations entre clubs, projets de territoire et Plan INFRA étaient proposés lors du Campus 2021 à Nîmes.

Les temps informels permettent de nombreux échanges qui entretiennent le réseau et permettent une communication de grande qualité tout au long de la saison.

### **Les projets de structure**

Déclinant le Projet Sportif Fédéral validé formellement en décembre 2021 par le comité directeur fédéral, le service Territoires est resté à la disposition des ligues régionales et comités départementaux ou territoriaux pour la rédaction des projets de territoires. En collaboration avec la mission PSF, l'instruction des demandes a conduit à l'élaboration d'une grille d'analyse des projets déclinée en deux versions (ligue/comité) qui doit permettre un accompagnement plus efficace des structures.

Le service a rencontré toutes les ligues hexagonales lors d'un entretien à distance en présence du vice-président en charge de la délégation Clubs & Territoires afin de faire le point sur leurs activités et leurs projets.

Il apparaît après la campagne PSF 2022 qu'un nombre significatif de structures ne disposent pas d'un projet de territoire complet et actualisé pour l'Olympiade 2020-2024.

### **Mission Société et Mixités (Marie HOEL)**

Cette saison a permis d'avancer sur les différents points du Projet Société et Mixités.

Cette année, la FFBB et la MAIF ont décerné le label Citoyen à 105 clubs. Dans le détail, 37 clubs ont reçu le label 1 étoile, 46 clubs le label 2 étoiles et 22 clubs le label 3 étoiles.

### **Basket sans violence (vidéo, kits, e-learning)**

Tout d'abord, un travail a été engagé sur la partie d'un basket sans violence avec la rédaction d'un e-learning sur les violences sexuelles dans le sport et d'une vidéo synthétique pour sensibiliser le plus grand nombre. Des kits contenant des outils de sensibilisation (affiches, guide, flyers) ont été envoyés dans l'ensemble des clubs de France. Des temps de formation sont également prévus et financés pour chaque Ligue. Parallèlement à cela, les campagnes d'affiches continuent d'être demandées par les clubs (une cinquantaine en moyenne juste en 2022) dans le cadre du basket respectueux.

### **Basket mixte**

Cette année, la première promotion du Programme Dirigeantes 2024 financé par Impact 2024 et labellisé par la Fondation Alice MILLAT a vu le jour. Les 18 dirigeantes élues de Ligues et Comités sont accompagnées de janvier à octobre 2022 afin de leur permettre de prendre plus de responsabilités ou de conserver leur fonction actuelle. La déclinaison de ce programme commence à être impulsée pour toucher plus de femmes la saison prochaine. Concernant la pratique, une expérimentation de la pratique mixte a été faite avec 3 clubs volontaires parisiens : The Phoenix Academy, le Stade Multisports Montrouge et Cosma Arcueil. Deux temps de formations ont été organisés par le laboratoire Lvis avec Play International qui finance le projet. Ces temps, en amont et après les observations des coachs lors des sessions 3x3 ont permis de travailler sur les préjugés inhérents à la pratique mixte et de mettre en avant les avantages d'une telle pratique.

Cinq femmes vont recevoir leur Trophée Femmes sur tous les terrains au cours de la prochaine saison.

### **Basket Laïque**

Pour la partie basket laïque, un temps de sensibilisation a été mis en place lors du Forum en janvier 2022 afin d'outiller les structures. La mission a également suivi la mise en place du contrat d'Engagement Républicain et les outils pédagogiques

proposés par l'Etat. Pour la partie basket laïque, un temps de sensibilisation a été mis en place lors du Forum en janvier 2022 afin d'outiller les structures.

### **Basket Performant socialement (PIC)**

La démarche de performance sociale se formalise lors de cette saison avec le renouvellement du partenariat avec Sport dans la ville et le lancement du projet PIC « inclure par le sport » qui vise à financer le poste d'un coach d'insertion dans des clubs. Ce projet financé par la caisse des dépôts a été lancé en 2022 avec le club de Touraine BC qui est le premier à se lancer. L'objectif est d'accompagner 20 jeunes à s'insérer par an et par structure.

### **Basket responsable**

Pour le Basket responsable, une charte a été rédigée pour les événements fédéraux afin de limiter les émissions de CO2.

### **Forum**

Enfin, le 3ème Forum FFBB Citoyen a pu être organisé malgré la crise du COVID-19, les 40 participant.es ont pu travailler sur les violences, les incivilités, la laïcité, le développement durable et les réseaux sociaux.

### **Mission Collectivités Locales (Ludivine SAILLARD)**

La commission "Collectivités Locales et Infra" a passé sa première année d'existence avec une feuille de route établie à l'appui du Projet Sportif Fédéral (2020-2024) et du contexte de nouvelle gouvernance du sport où les collectivités territoriales prennent une place prépondérante.

### **Les réseaux de Collectivités Territoriales**

La FFBB développe et a continué de développer cette année de nombreux partenariats avec les réseaux de collectivités territoriales. Au travers de la mission "Collectivités", elle entretient une relation privilégiée avec des liens très étroits au quotidien.

De nombreux échanges (réunions thématiques, tables rondes, commissions, etc) ont eu lieu tout au long de l'année suivant l'activité fédérale ou le contexte de nouvelle gouvernance du sport (mise en place des CRdS, des PST, etc.).

La FFBB a été régulièrement présente sur plusieurs salons de collectivités :

- Congrès ANDES
- Journées d'Etudes Nationales de l'ANDIISS
- Salon des Maires AMF
- Salon de l'AMIF
- Journées nationales de France Urbaine

Elle a souvent bénéficié d'un stand et d'interventions diverses.

Il en ressort une très bonne image de la FFBB auprès de ces réseaux.

La proximité avec ces réseaux a également permis à la FFBB d'être représentée au sein du jury "Villes Actives et Sportives" dont le label récompense les villes les plus dynamiques dans leur politique sportive. Ce label est piloté par l'ANDES, le Ministère des Sports et l'Union Sport et Cycles.

Enfin, cette année, la FFBB a signé une convention avec un réseau régional, l'Association des Maires d'Ile de France (AMIF) en lien avec la Ligue Ile de France de Basketball.

### **Les Métropoles - Plan "Playgrounds"**

La FFBB a engagé le déploiement de plan "Playgrounds" sur les grandes métropoles avec un premier projet "pilote" qui a lancé une très belle dynamique sur ce sujet depuis 2021 : le plan "Playgrounds Parisiens".

Ces plans se caractérisent par la signature de conventions-cadre avec ces grands espaces urbains, soutenu par notre partenaire, France Urbaine.

Plusieurs autres plans sont en cours :

- Marseille
- Toulouse
- Rouen

### **Les Départements**

Même si la commission avait émis le souhait de ne répondre qu'aux opportunités dans le cadre de sollicitations de la part de ce type de collectivité territoriale sans en faire un axe fort, cette année est marquée par la signature de plusieurs conventions avec des conseils départementaux (Département de la Mayenne, Département des Bouches du Rhône, Département de Seine et Marne, etc.).

Il est intéressant de noter que ces conventions portent le plus souvent sur des engagements réciproques autour :

- De l'investissement - Déploiement du Plan INFRA sur le territoire
- De l'évènementiel - Accueil de tournois nationaux et internationaux 3x3 et matchs des Equipes de France 5x5
- De la valorisation du territoire autour des labels "Terre de Jeux" et "Centre de Préparation aux Jeux" dans le cadre des JOP 2024

### **Les Régions**

La feuille de route de la commission "Collectivités Locales" fixe les Régions avec lesquelles la FFBB pourrait signer une convention en 2022.

Au-delà de l'Ile de France et du Grand Est, régions partenaires de la FFBB, plusieurs conventions sont en cours sur de nouvelles régions.

La dynamique a été ralenti cette année par les élections régionales 2021 qui a modifié les exécutifs au sein de ces institutions et a nécessité une reprise de contact.

Ces accords ont pour but de croiser le plus possible la politique régionale avec la politique fédérale et dans le meilleur des cas, le Projet Sportif Fédéral avec le Projet Sportif Territorial des CRdS dont l'action est centrée sur le développement "sportif" du territoire à l'échelle régionale.

## **Mission PSF (Matthieu SOUCHOIS, Céline REFFET)**

En lien avec la commission fédérale PSF et les commissions fédérales Clubs, Territoires ou les sous-commissions régionales ou le groupe professionnalisation, la mission PSF a accompagné la 3ème campagne de demande de subvention. En proposant un appui aux commissions chargées de l'évaluation des demandes par :

- Outils pédagogiques à destination des structures
- Outils et guides d'évaluations
- Accompagnement des structures (hotline)
- Préparation des webinaires d'information
- Suivi des remontées des évaluations
- Correction des données erronées des dossiers dans OSIRIS
- Accompagnement des sous-commissions régionales sur les outils OSIRIS
- Relations avec l'ANS pour finaliser les états de paiements, suivi des conventions.

La campagne 2022 vient de s'achever et s'ouvre la période de l'évaluation des actions soutenues au titre des subventions PSF 2021 et l'ensemble des bilans à communiquer à l'Agence Nationale du Sport.

## **Mission Observatoire (Sarah PINTO)**

La mission observatoire était nouvelle et venait renforcer les activités des services clubs, territoires et la mission PSF. L'arrivée décalée de Sarah PINTO en novembre n'a pas permis de lancer plus rapidement les travaux. Néanmoins, les interventions de la mission ont permis :

- De consolider les données d'évaluation des structures clubs, comités et ligues des demandes du PSF
- De travailler sur une carte d'identité des structures (clubs, comités et ligues) qui a été présentée aux commissions clubs et territoires
- De disposer d'une cartographie des QPV et des clubs basket utile dans le cadre du déploiement du plan 5000 équipements.

Ces travaux, menés dans le cadre d'une alternance, ont permis à tout le pôle de disposer de données précises.

○○○○○○○○○○

### **5.1. Commission Fédérale Clubs (Gérald NIVELON)**

#### **1. COMMISSION FEDERALE CLUBS**

*Composition : NIVELON Gérald (Président), FAVAUDON François-Xavier, MARGUERY Michel (Vice-Président), ANDRE Annie, ANTOINE Anne-Marie, AUBRY Sylvie, BARBA Carole, BERGAMO Richard, CALLIOS David, COCHENNEC Marylise, DE KERMEL*

Guillaume, DESBOIS Brigitte, DESSENNE Stéphane, , FOURNIER Bernard, GERARD Isabelle, GILBERT Michel, GREGORI Gilles, GRUSZCZYNSKI Dorianne puis HEMBERT Sophie, MONNIER Sébastien, MONTAGNON Franck, MOREAU Nathalie, OSMAN Karim puis LAGRENEZ Steeve, PARAGEAUD Marie, PASCO Sandrine, SALMON Cathy, TAFFINEAU Didier, TILLAY Dominique (Membres)

Première saison de pleine activité de la Commission Fédérale Clubs qui a mis beaucoup de cœur à l'ouvrage important qui lui a été confié par le Comité Directeur. Après une demi-saison qui a permis à l'équipe de prendre ses marques, l'ensemble des coéquipières et des coéquipiers qui m'entourent ont pu travailler à la fois sur les missions quotidiennes de la Commission mais également faire des propositions au Comité Directeur pour faire évoluer les politiques fédérales.

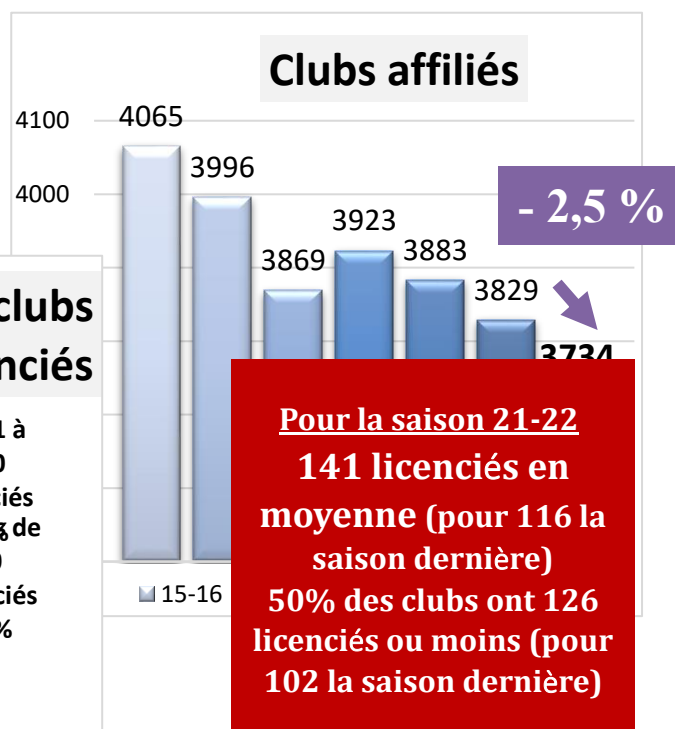
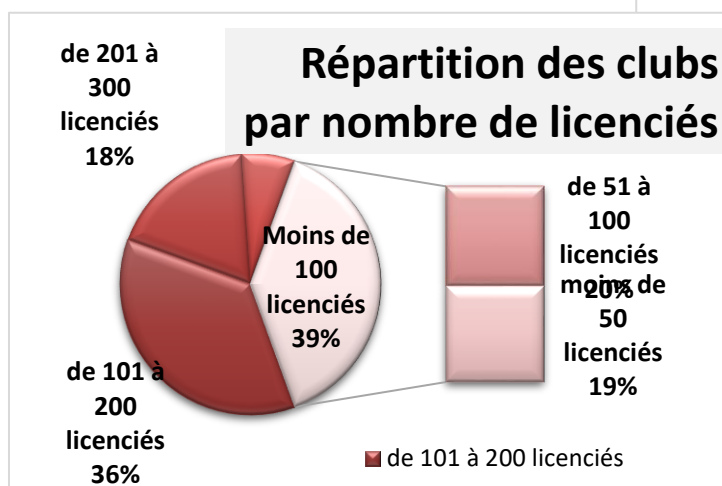
Sur le plan pratique, la Commission s'est réunie à 4 reprises en séance plénière à chacune de ces occasions des réunions par sous-groupe la veille. Ce format de travail a nécessité une forte disponibilité des membres, dont beaucoup sont encore en activité professionnelle. Je tiens à les remercier de leur engagement au bénéfice des clubs. En complément, les réunions par groupe au sein de la commission ont été régulières en visio-conférences pour une meilleure dynamique collective afin de construire des projets concertés.

## 2. RELATION FFBB <> CLUBS

### a) Missions Administratives

#### ➤ Affiliations et renouvellement affiliations

Ce groupe de travail a été celui le plus régulièrement mobilisé avec une réunion mensuelle préalable à chaque Bureau Fédéral pour étudier les demandes d'affiliations à notre Fédération. Sur le



nombre de structures affiliées, la saison 2021-2022 se conclut par une nouvelle baisse du nombre de clubs. Avec une diminution de 2,5%, notre Fédération comptait 3 734 clubs dont 74 nouvelles associations affiliées au cours de la saison. Une attention particulière a été portée sur cette statistique qui vient contrebalancer le nombre croissant de licenciés dans nos clubs. En résumé les clubs sont de plus en plus gros mais de moins en moins nombreux. Ce constat doit nous interroger dès la saison prochaine sur la notion de maillage territorial avec une concentration de plus importante des clubs dans les zones urbaines pour une Fédération historiquement et fortement implantée en milieu rural.

➤ Renouvellement des affiliations via e-affiliations

Dans les nouveautés de la saison, portée par le Secrétaire Général et le Service Informatique, le renouvellement des affiliations s'est fait de façon dématérialisée grâce à e-affiliations. 92% des renouvellements d'affiliations ont été dématérialisés. Nous avons également travaillé avec notre partenaire Passion Clubs HelloAsso pour simplifier le paiement des licences en ligne pour être dans les standards des usages numériques de chacun. Ainsi 23% des clubs ont activé le service de paiement fédéral FBI / HelloAsso. Ce fonctionnement hybride a donné pleinement satisfaction et les retours des utilisateurs nous ont permis de proposer des améliorations pour la saison 2022-2023.

➤ Nouvelles affiliations

Pour la saison 2021-2022, nous enregistrons 74 nouvelles associations affiliées dont 3 établissements avec notamment les Hoops Factory franchisées. Parmi ces nouveaux clubs on notera une représentation importante de la région Ile-de-France ainsi que 10 créations de clubs dans les Ligues ultramarines. Il convient de souligner une proportion importante de clubs traditionnels dans ces nouvelles affiliations contrairement aux saisons passées.

➤ Rattachements territoriaux

Dossier complexe que celui des rattachements territoriaux. Malgré la volonté affichée, nous devons constater une difficulté à gérer convenablement ce dossier ancré dans les us et coutumes. Ainsi, nous n'avons cette saison enregistré aucune nouvelle convention de rattachement malgré des participations effectives à des compétitions hors territoire.

La Commission Fédérale Clubs a constaté cette saison que **108 clubs ont au moins une équipe qui participe aux compétitions d'un autre département que**

**celui dans lequel il a son siège social**, dont 63 clubs ayant la totalité ou la quasi-totalité des équipes concernées. Dans le même temps, seulement **18 conventions concernent les 108 clubs identifiés**. La tâche reste donc ambitieuse si nous ne comptons que sur la bonne volonté de chacun de faire rentrer « un usage » dans « une convention ». Il sera vraisemblablement nécessaire à court terme de passer par des verrouillages informatiques rendant impossible la saisie des engagements dans FBI si nous voulons sécuriser ces rattachements territoriaux.

L'une des principales actions de cette année a été d'assumer un rôle de conciliation entre comités départementaux concernant le rattachement de clubs entre les Bouches du Rhône et le Vaucluse, faute d'aboutissement de cette démarche par la Ligue régionale. Cette mission particulièrement chronophage a finalement abouti à un accord concerté avec les clubs concernés.

En complément de l'action de la Commission Fédérale Clubs, la Commission Fédérale 5x5 a mobilisé les Ligues et les Comités autour de cette thématique afin de sensibiliser les comités sur la différence entre championnats « interdépartementaux » et situation nécessitant la signature de convention de rattachement territorial.

#### **b) Missions prospectives**

En dehors de sa mission administrative régulière, la Commission a porté des propositions qui ont obtenu un accord du Comité Directeur sur différents thèmes :

##### ➤ Evolution du processus d'affiliation

Sollicité par le passé par plusieurs comités sans fondement réglementaire, l'obligation de licence des Président·e·s de clubs au moment du renouvellement d'affiliation est désormais présente dans nos règlements généraux. Cette précaution de certains est désormais matérialisée sur le plan informatique également pour tous les clubs.

##### ➤ Simplification de l'offre d'affiliation

Après plusieurs saisons de vie, la Commission Fédérale Clubs a soumis au Comité Directeur la simplification de l'offre d'affiliations tant il n'est pas évident de différencier pratique compétitive de pratique non compétitive. Ainsi, copiant le principe de l'offre de licence fédérale, l'affiliation est désormais composée d'un socle et d'extension en fonction de l'offre de pratique. 2 types d'affiliations en fonction du statut juridique de la structure demandeuse puis des extensions en fonction des pratiques effectivement proposées par les clubs au quotidien. Ces extensions basées dans un premier temps sur du déclaratif feront l'objet de croisement avec les engagements et les labels pour en vérifier la réalité.



De même, pour favoriser l'intégration dans la durée de clubs au sein de notre Fédération, la première affiliation est « valable 3 saisons sportives » sous réserve de renouvellement gratuit. Cette volonté témoigne de la nécessité d'accompagnement autre que matériel initialement prévu par la Fédération et généralement complétée par les Liges et les Comités. Cet accompagnement est à construire en concertation avec les Comités et Liges qui seront en première ligne à ce sujet. Des échanges ont déjà eu lieu à ce sujet, par exemple avec le Maine et Loire, mais doit s'adapter aux spécificités et aux capacités de chacune des structures.

➤ Début des travaux sur les Conventions personnalisées d'établissement

Toujours dans sa volonté de clarifier les dispositions existantes, la Commission s'est penchée sur les affiliations des établissements qui à ce jour ne trouvent pas ou peu d'échos. Au-delà de l'évolution culturelle qu'elle représente, l'affiliation de structures non associatives nécessite des adaptations de conventions d'affiliations à chaque type d'établissements. Difficile d'avoir une convention unique pour des structures relevant du secteur public et d'autres du secteur marchand. La Commission programmera la saison prochaine des entretiens avec chaque type de structures pour concevoir des conventions personnalisées d'établissements.

➤ Harmonisation des conventions de rattachement

S'inspirant là aussi du principe de l'offre de licence « socle + extension », la Commission a avancé sur deux modèles type de convention :

- Les rattachements territoriaux d'équipes valables une seule saison pour résoudre simplement des problèmes conjoncturels de participation aux compétitions ;
- Les rattachements territoriaux de clubs valables plusieurs saisons pour répondre aux périmètres pertinents et à la question des bassins de vie. Ces nouvelles conventions en cours de finalisation, prévoient le règlement à priori des relations financières entre structures afin de ne pas venir parasiter cette démarche à l'initiative des clubs souvent source de divergence.

### 3. RELATION CLUBS <> CLUBS

#### c) Missions Administratives

- Homologation des Coopérations Territoriales de Clubs / Etat des lieux de la campagne 2022

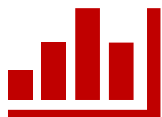
Comme chaque année, la Commission a étudié les demandes de créations, renouvellements, modifications ou fin de coopérations. Désormais stabilisé, le nombre de dossiers traités avoisine désormais les 150 annuellement. Les dossiers sont étudiés par les membres de la Commission qui sont mobilisés durant l'ensemble du mois de mai pour effectuer cette tâche.

Une attention particulière a été portée cette saison pour les CTC qui, à la lecture du dossier transmis, mettaient en avant un projet de collaboration sportive plus que de développement territorial. Dans ce cadre,

les projets identifiés comme tels feront l'objet d'un suivi spécifique pour orienter vers les outils de collaboration sportive tels que les Unions ou poursuivre la coopération territoriale. Ce suivi sera peut-être pour nous l'occasion d'engager une concertation avec les clubs afin de faire évoluer les outils existants.

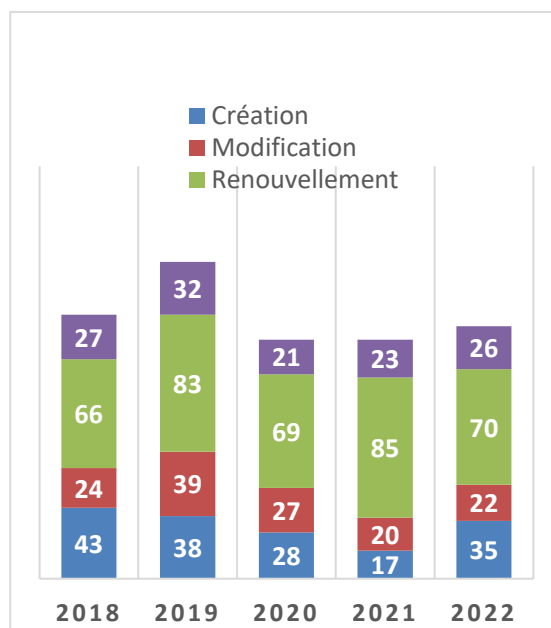
- E-tour des CTC & Suivi des CTC actives

**Pour la saison 2021-2022,**



**728 clubs affiliés sont signataires d'une CTC**

**278 CTC homologuées par la FFBB**



Après plusieurs saisons de tournée sur le territoire, la Commission a opté cette saison pour des rencontres virtuelles avec les dirigeant.e.s des clubs membres de CTC. Ainsi les binômes composés au sein de la Commission ont pu échanger à distance sur la vie quotidienne et les perspectives des clubs. Programmées avec les clubs dont les conventions arrivaient à terme, le « e-CTC tour » a permis une nouvelle fois de faire le point sur l'effectivité des collaborations, les points forts et les difficultés après la période de crise sanitaire et son impact sur les clubs.

Cette tournée des CTC a également remis en avant les contraintes liées à la collaboration, tout en révélant également les forts bénéfiques et les innovations des clubs. Ce contact direct avec les clubs, même s'il est tenu de manière virtuelle est particulièrement enrichissant pour la Commission.

## 106 CTC bénéficient d'une dérogation



**40 CTC sont composées de plus de 3 clubs (15%)**  
26 de 4 clubs / 8 de 5 clubs / 6 de 6 clubs +



**89 CTC sont dérogatoires par rapport au périmètre des EPCI**

Nous regrettons toutefois la très faible (voire la quasi inexistante) mobilisation des Comités pour ces rendez-vous, et l'absence systématique des Ligues, alors même que tous s'étaient émus de l'absence d'invitations aux entretiens de suivi des projets de club dans le cadre de la campagne PSF.

La Commission a intégré les éléments remontés des clubs lors de ces réunions et à cette occasion a pu également proposer des perspectives d'expérimentations.

### ➤ Contrôle des obligations des CTC

Comme le prévoit la délégation à la Commission, cette dernière s'est penchée sur les deux obligations faites aux clubs signataires d'une convention de CTC.

Nous avons constaté **concernant l'obligation d'accueil en Mini Basket** que 181 CTC pour 593 clubs étaient en conformité avec les critères définis (*65% des CTC pour 82% des clubs*). Toutefois, au regard du contexte particulier de reprise des activités dans les clubs au cours de la saison 2021-2022, la Commission Fédérale Clubs a décidé, à titre exceptionnel, de ne pas sanctionner les clubs ne respectant pas cette obligation pour la saison 2021-2022.

Ce contrôle purement statistique a permis de mettre en exergue la difficile pertinence de critères purement chiffrés facilement contrôlables par informatique et la réalité plus subtile du quotidien des clubs. Ce constat nous amènera à définir des critères plus pertinents pour juger du maintien de mini-basquetteuses et mini-basqueteurs dans chaque club signataire.

Concernant **l'obligation liée aux écoles d'arbitrage de niveau 2**, après une confirmation par les Comites concernés, la commission Clubs a constaté que 219 CTC étaient en règle avec cette obligation (79% des CTC).

Les sanctions prévues ont été prononcées. Elles n'ont fait ni l'objet de recours gracieux ni l'objet d'appel montrant ainsi la qualité du contrôle préalablement fait par les

Comités. Un travail va être engagé rapidement avec la Commission Fédérale des Officiels pour vérifier la cohérence de cette obligation avec le nouveau Pacte #TousEngagés.

#### **d) Missions Prospectives**

##### ➤ Evolutions règlementaires

Après s'être collectivement approprié la thématique des CTC et les subtilités de chacune d'entre elles, la Commission a estimé nécessaire de proposer au Comité Directeur des simplifications pour une meilleure lisibilité du dispositif. Pour certaines des modifications sont simplement des questions de sémantique. Pour d'autres, elles sont plus significatives et marquent une première évolution des coopérations de clubs. Fort de l'expérience hors cadre de certains comités, les ententes avec un club non-membre de la CTC afin de laisser une année de découverte ont vu le jour. De même, afin de mieux s'adapter aux spécificités territoriales, les Comités auront la capacité de définir les règles de participation portant sur les Inter Équipes évoluant dans les compétitions de leur compétence. Nous espérons que cette volonté d'une réglementation moins jacobine ne se transforme pas en une surréglementation locale souvent néfaste pour le territoire concerné.

Enfin, la Commission a engagé des travaux sur les CTC 3.0 intégrant l'ensemble des collaborations possibles sur l'ensemble des formes de pratiques afin que ce dispositif constitue réellement un outil de développement et d'implantation sur notre territoire.

##### ➤ Expérimentation

À la suite de l'autorisation du Bureau Fédéral de recourir à l'expérimentation territoriale, la Commission Fédérale Clubs s'est engagée au côté du Comité Territorial Aveyron-Lozère et de la Ligue Régionale d'Occitanie dans un projet territorial de CTC dont le périmètre et les champs doivent contribuer à la dynamique globale d'un Comité peu dense. La Commission Fédérale veille donc à ce que cette CTC réunissant 8 clubs (soit 1/3 du département) viennent bien contribuer au Plan de Développement Territorial.

Sur cette première année de suivi, les constats effectués sur place par la Commission en relation avec les structures locales sont positifs et permettent d'envisager de prolonger cette CTC comme prévu année par année dans la limite de 4 saisons sportives.

De même, à la suite du e-CTC Tour, et faisant écho à une remontée récurrente des territoires, la Commission Fédérale accompagnera une CTC dans le Haut Rhin qui cohabitera avec une union sportive jeune. Cette expérimentation a pour objectif d'évaluer la pertinence mais aussi les risques de cette cohabitation au-delà de l'interdit réglementaire.

#### 4. DEMARCHE CLUB : « Le triangle blanc »



**57 % des clubs proposent plusieurs formes de pratique**

Lors de la réunion de la Commission Fédérale Clubs du mois de février 2022, nous avons constaté que 57 % des clubs affiliés au 15 janvier 2022 déclaraient proposer à leurs licenciés plusieurs formes de pratiques. Cette statistique se base sur 3 628 clubs affiliés à cette date (98%).



Ainsi, malgré cette statistique plutôt encourageante, nous constatons qu'il reste encore un peu de chemin à parcourir pour mobiliser les clubs autour de la diversification de notre nouvelle offre de pratiques puisque à peine plus la moitié des clubs proposent du 3x3 et seulement 21 % des clubs des pratiques « Vivre Ensemble ». La Commission Fédérale devra accroître ses efforts pour vulgariser la politique de la Fédération au-delà du travail mené par les élus fédéraux pour promouvoir territorialement le Projet Sportif Fédéral.

La Commission Fédérale Clubs a dans cet objectif organisé des webinaires ponctuellement sur Be-Sport. Malheureusement, la visibilité sur la pérennité de cet outil et l'environnement numérique fédéral en perpétuelle évolution ne permettent pas à la Commission de définir de méthode lisible et pérenne, indispensable pour les clubs, pour s'engager plus fortement dans le déploiement de webinaires aussi réguliers qu'elle le souhaiterait pour répondre à la mission qui lui a été confiée.

#### e) **Missions prospectives**

##### ➤ **Projet de fiche pratique et fiche projets**

Grâce à l'initiative des services du Pôle Clubs et Territoires, la fédération éditera à compter de la saison 2022 – 2023 des fiches thématiques ayant pour vocation de vulgariser le projet sportif fédéral fort de 128 pages.

La Commission travaille donc aux côtés des services fédéraux pour prioriser les thématiques à diffuser, organiser le rythme et le mode de diffusion de ces supports, concevoir l'accompagnement nécessaire à renforcer l'utilité de ces supports simples et accessibles à toutes et tous.

## 5. SOUTIENS AUX CLUBS

### f) Missions Administratives

Dernier secteur, et non le moindre, celui du soutien au clubs, mission première de la Commission à sa création. Avec désormais le levier important que représentent les crédits de l'Agence Nationale du Sport pour le Projet Sportif Fédéral, la Commission Fédérale Clubs a été très fortement mobilisé sur ce sujet qui est loin de se limiter à la seule finalisation des attributions de crédits mais qui mobilise la Commission sur l'ensemble de la saison. *(Le rapport de la Commission Fédérale Clubs se concentrera sur les actions de la commission. Pour plus d'information sur la répartition des crédits de l'ANS aux clubs de France Hexagonale, se référer au rapport de la Commission Fédérale PSF).*

- Entretien suivi de projet en lien avec l'évaluation des crédits ANS 2020

A l'instar du e-CTC Tour, la Commission Fédérale Clubs a également organisé des visio-conférences avec 46 clubs qui ont fait l'objet d'un suivi de leur projet. Il ne s'agissait pas d'une évaluation comptable de la bonne utilisation des crédits PSF, mais bien d'un échange sur le projet du club, sur les réussites et les difficultés dans la mise en œuvre de celui-ci. Ces entretiens ont permis in fine d'apprécier les effets des crédits attribués mais bien au-delà. Cette relation directe avec les clubs de la part de la Fédération a été unanimement appréciée par les clubs ciblés. Et loin des pessimistes, râleurs et autres grincheux et de leur propension à s'exprimer largement, les clubs rencontrés sont très majoritairement positifs et optimistes malgré la morosité du contexte, ce qui nous invite à réfléchir notre relation directe avec les clubs pour maintenir cette dynamique positive. Nous avons pu à cette occasion constater un renouvellement important des président·e·s de clubs entre 2020 et 2022 avec des président·e·s majoritairement neuf·ve·s dans le réseau fédéral. Ces derniers, souvent encore actifs, ont une capacité d'échange plus directe avec une instance nationale.

Cette action, menée en janvier et février de la saison 2021 – 2022, sera renouvelée en 2022 – 2023 mais plus en amont de la saison, pour pouvoir ensuite déclencher des actions et accompagnement plus poussés, mais également intégrer les réflexions de nos clubs dans la critérisation des attributions de crédits de l'ANS en 2023

- Critérisation de l'attribution des crédits ANS 2022

Tout en conservant à l'identique les 5 dispositifs mis en place la saison dernière, la Commission Fédérale Clubs a également fait des propositions à la Commission Fédérale PSF par rapport aux orientations sur les critères et les pondérations

applicables lors de l'évaluation des dossiers des clubs. Le choix porté par la Commission est celui de « l'effet de levier » avec la volonté que les crédits de l'ANS bénéficient prioritairement aux clubs en dynamique et souhaitant innover par rapport aux clubs plus développés et plus installés dans une situation stable. Ce choix, retenu par la Commission Fédérale PSF, a permis de faire évoluer sensiblement les montants et les clubs bénéficiaires.

➤ Animation des Sous-Commissions Régionales et informations aux clubs

Autre mission incombant à la Commission Fédérale Clubs dans le cadre des campagnes d'attributions de crédits de l'ANS, l'animation des sous-commissions régionales et l'information préalable des clubs. Dans ce domaine aussi, l'utilisation de l'outil numérique a permis de renforcer l'information directe aux clubs. Comme envisagé, en vain, l'année dernière, la Commission Fédérale Clubs en 2022 a animé 5 webinaires thématiques via BeSport © lesquels étaient disponibles en replay. Ainsi nous avons proposé à tous les clubs 5 webinaires pour préciser le cadre des demandes de subvention pour l'année 2022, les outils et les dispositifs mobilisables par les clubs. A chaque soirée, nous vous présentions un dispositif différent détaillant un plan du club 3.0. Structuration, 5x5, 3x3, Vivre Ensemble ou Enjeux sociétaux. Cette information directe par les référents thématiques nationaux a permis de mieux orienter les clubs dans le traitement des dossiers.

Dans le même temps, ne voulant pas limiter l'intervention des membres des sous-commissions régionales à celle d'opérateur pour les évaluations des clubs, la Commission Fédérale Clubs a mis en place 3 réunions de concertation avec les Sous-commissions régionales pour définir les critères, les partager collectivement, harmoniser les meilleures évaluations. Même si tous les référents locaux n'étaient pas au rendez-vous, nous avons pu apprécier la dynamique collective qui s'est engagée avec plus de savoir dans 100 têtes que dans 1 seule. Cette démarche collective et concertée a permis d'avoir une vision commune de la démarche.

Malgré cela, nous avons été contraints de constater des écarts significatifs d'une région de France Hexagonale à l'autre.

➤ Finalisation 2022

Dernière mission incombant à la Commission Fédérale Clubs dans le cadre des attributions de crédits de l'ANS, celle de la finalisation de l'étude des dossiers. Grâce à l'engagement des chargé-e-s de développement de la Fédération, nous avons pu nous appuyer sur l'évaluation et le suivi des projets des clubs dans les attributions de crédits permettant de mieux apprécier individuellement les dossiers au-delà de la seule critérisation mathématique. Nous avons ainsi pu apprécier la réelle complémentarité entre les membres de la Commission Fédérale Clubs et le personnel de la Fédération présent à ces deux jours de travail.

## **g) Missions prospectives**

### ➤ Challenge du licencié devient aide aux petites structures

Disposant d'une enveloppe financière dédiée à l'aide aux clubs, la Commission Fédérale a proposé au Bureau Fédéral d'expérimenter l'aide aux clubs les plus modestes en termes de licenciés. Cette aide a été attribuée aux clubs de 75 licenciés et moins, demandeurs de crédits PSF mais non retenus au terme de leur évaluation. Au-delà de la seule notation attribuée aux dossiers déposés, la place du projet associatif a été prépondérante pour attribuer cette nouvelle aide fédérale.

Nous devons faire un bilan de cette expérimentation compte tenu du faible nombre de clubs bénéficiaires par rapport aux clubs potentiellement concernés. En effet, la clef d'entrée de la demande d'aide à l'ANS pour le PSF est assez souvent dissuasive pour les plus petites structures, les excluant de ce dispositif expérimental.

### ➤ Suivi du projet associatif dans les affiliations

Toujours pour mieux connaître notre Fédération (association des clubs qui la compose), La Commission Fédérale Clubs, appuyée par le Pôle Clubs et Territoires, s'est penchée sur un questionnaire simple de connaissance du projet associatif. Ce questionnaire a vu le jour pour la campagne de ré-affiliation 2022 – 2023 et fera l'objet d'une exploitation précise. La démarche a pour volonté de mieux appréhender les attentes réelles des clubs, leur vision à moyen ou long terme et ainsi adapter notre action et nos interventions.

## **6. Conclusion**

Comme l'année dernière, le rapport d'activités de la Commission Fédérale Clubs est assez long ! Mais il essaye d'être le plus complet possible tant le sujet est important : « Les Clubs ». Cœur battant de notre Fédération, la Commission Fédérale s'efforce au nom du Comité Directeur d'œuvrer avec bienveillance à leur égard.

Cette bienveillance nécessite de l'écoute et de la disponibilité dont l'ensemble des membres de la commission ont une nouvelle fois su faire preuve tout au long de la saison avec le soutien indispensable de l'ensemble des services fédéraux qui se sont mobilisés à nos côtés.

Beaucoup de travail a été accompli cette saison encore, mais nous en avons tout autant en perspective la saison prochaine avec la nécessité de se pencher de plus en plus attentivement sur les plus petites structures qui montrent quelques signes de faiblesses, déstabilisant ainsi notre maillage territorial qui a fait depuis 90 ans la force de la Fédération.



## 5.2. Commission Fédérale Territoires (Pierre DEPETRIS)

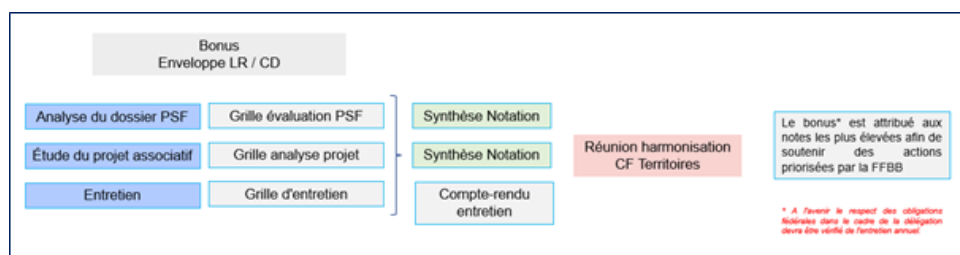
### Vie de la commission

Pour la commission Territoires, des projets à mettre en place cette saison, ont déclenché des réflexions pertinentes pour l'amélioration des dispositifs territoriaux.

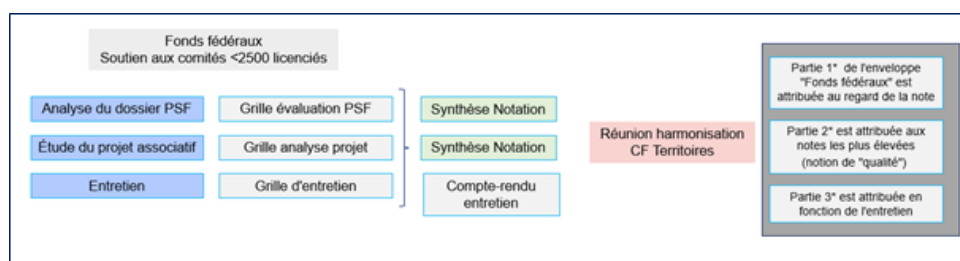
Pour la commission Territoires, des projets à mettre en place cette saison ont déclenché des réflexions pertinentes pour l'amélioration des dispositifs territoriaux.

Dans un premier temps, le challenge des licenciés "Comités" évolue avec la mise en place de nouveaux critères plus sélectifs. Les comités récompensés sont les 20 ayant la plus forte progression du nombre de licences (hors COVID) ; en cas d'égalité, le comité ayant délivré le plus de licences "Nouveaux Dirigeants" est valorisé. La liste des 20 comités qui seront récompensés en 2021/2022 au titre du challenge du licencié « Comités » est alors réalisée.

Les réflexions ont aussi été menées sur les aides aux structures ligues et comités. Pour valoriser les structures, il est pris en compte l'analyse du dossier PSF, l'étude du projet associatif avant un entretien avec les structures. Le principe de bonus est envisagé. Vous trouverez le schéma ci-dessous.



Pour l'aide aux comités de moins de 2500 licenciés, un soutien financier était basé sur l'emploi, dorénavant une aide sera apportée sur le contenu et la qualité du projet du comité tout en se rapprochant des dispositifs en place (ANS et fonds Fédéraux). L'analyse complète nous permettra d'avoir une approche plus juste et approfondie de chacun. Vous trouverez le schéma ci-dessous.



La commission a été fortement impliquée pour l'étude des dossiers PSF des structures. En effet nous avons mis en place des binômes pour chaque dispositif. Répertoire les actions pour chaque dispositif, préparation des grilles d'évaluation, et ensuite le travail sur chaque fiche fournie par les structures.

Merci à tous les membres de la commission pour votre implication sur ce dossier. La commission a été bien occupée tout au long de la saison mais en compensation les projets ont bien avancé et cela nous renforce pour l'accompagnement de nos structures

### **5.3. Commission Fédérale PSF (Jean-Pierre SIUTAT, Président)**

Pour la 3ème année consécutive, la FFBB a examiné les demandes de subventions des clubs, comités et ligues dans le cadre des campagnes PSF ouvertes par l'Agence Nationale du Sport. La charge portée par la fédération s'opère désormais sur :

- Les demandes de subventions
- Les comptes rendus financiers
- Les demandes (clubs, comités et ligues) au titre de la professionnalisation.

Comme les années précédentes, le cadre de la campagne a été défini en :

- Se basant sur la note d'orientation de l'Agence nationale du Sport
- Rédigeant une note de cadrage spécifique pour la FFBB à la campagne 2022.

Cette note de cadrage a été diffusée via e-FFBB à l'ensemble des clubs, comités et ligues et s'est accompagnée de temps d'informations spécifiques :

- Une vision pour les comités et ligues
- 5 webinaires pour les clubs (1 webinaire par dispositif) avec une possibilité d'accéder au replay.

Le déroulé de la campagne a repris l'échéancier classique :

- Mars : information fédérale sur la campagne
- Avril : les structures peuvent établir leur demande de subvention et rédiger leur compte rendu financier
- Mai évaluation par les sous-commissions régionales des dossiers clubs et par la Commission Territoires des dossiers Comités / Ligues
- Juin : compilation des évaluations et propositions financières
- Bureau fédéral et Comité directeur de juillet : présentation de propositions pour validation
- Juillet/aout : mise en paiement par l'ANS.

## **II. PSF 2021 – Campagne d'évaluation**

La fédération avait à charge en 2021 de réaliser l'évaluation de l'utilisation des subventions attribuées dans le cadre du PSF 2020. Cette opération, rendue plus complexe par la période sanitaire ayant fortement perturbé le fonctionnement des structures a été organisée comme suit :

- Analyse par les données d'OSIRIS de 100% des comptes-rendus financiers (données financières)
- Entretien par la Commission Clubs de 10% des clubs soutenus en 2020 selon un guide d'entretien établi par la commission
- Entretien des ligues régionales

### **III. PSF 2022 – Professionnalisation**

La FFBB demandait à l'Agence Nationale du Sport à pouvoir émettre un avis sur les demandes de professionnalisations des structures. Depuis 2019, le processus était très aléatoire en fonction des régions. A partir de 2022, les outils proposés par l'ANS permettaient pour la première fois :

- D'identifier l'ensemble des demandes
- D'émettre des avis sur la base des projets déposés.

La grille d'analyse utilisée en 2021 n'a pas été modifiée en 2022. Néanmoins, compte tenu de la diversité des fonctionnements des services régionaux de l'Etat et des conférences régionales du sport, il a été laissé à la main des ligues le soin de porter les avis sur les demandes des clubs (leur relation parfois privilégiée avec les DRAJES faisaient qu'elles étaient l'interlocuteur privilégié localement et historiquement). Le groupe ad-hoc créé au niveau national a expertisé les demandes d'emploi des Ligues et Comités.

L'organisation sera à revoir en 2023 compte tenu du peu de retours sur les demandes des clubs (2 régions ont rendu les avis).

### **IV. PSF 2022 - La prise en compte des projets associatifs**

Pour la première fois, les projets associatifs déposés par les structures (clubs, comités, ligues) ont été pris en compte lors de l'examen de la demande de subvention.

Une matrice a été validée autour de 10 axes :

- Formalisation du projet
- Organisation de la structure
- Partenariats
- Offre de pratique 5x5
- Offre de pratique 3x3
- Offre de pratique VxE
- Formation
- PPF
- Infra
- RSO

Chaque axe disposait de 10 critères d'appréciation spécifique à chaque structure (club, comité ou ligue).

### **V. PSF 2022 – Campagne Clubs (Hexagone)**

#### **a) PSF 2022 – Campagne Clubs (Hexagone)**

*Composition : NIVELON Gérald, FAVAUDON François-Xavier, MARGUERY Michel (Vice-Président), ANDRE Annie, BARBA Carole, CALLIOS David, COCHENNEC Marylise, DESBOIS Brigitte, MONNIER Sébastien, PARAGEAUD Marie, PASCO Sandrine, SALMON Cathy.*

Pour la 3eme année, l'Agence Nationale du Sport a confié l'instruction des demandes d'aides financières au titre du PSF à la Fédération qui en interne s'est appuyée sur la Commission Fédérale Clubs pour assurer le suivi de cette tâche ainsi que l'animation des sous-commissions régionale pour les clubs de France Hexagonale.

## **b) SUIVI DES CREDITS 2020**

### **Organisation des travaux**

En dehors du travail d'instruction des dossiers de demandes des clubs, la Commission Fédérale Clubs a mis en place des entretiens de suivi des projets de clubs.

Conduits par un binôme de membres de la Commission Fédérale Clubs les entretiens de suivi du projet du club ont permis d'apprécier la mise en œuvre des actions subventionnées, d'estimer leur effet et de déterminer le cas échéant les causes des écarts entre le projet déclaré et réalisation.

Les entretiens se sont déroulés par visio-conférence et ont été programmés sur les mois de janvier et février 2022.

Concernant la campagne 2020, compte tenu du calendrier et de la spécificité de la saison 2020-2021, il a été décidé de procéder au tirage au sort des clubs parmi les clubs subventionnés en 2020 et qui ont de nouveau bénéficié d'une subvention en 2021, afin de contribuer à l'évaluation des crédits 2021. Cette limitation du panel ne sera pas reconduite pour l'édition 2021 qui sera conduite sur 2022.

Le tirage a été effectué sur la base de 10% par région de France Hexagonale. Le résultat a été arrondi à l'entier supérieur.

### **Contexte général**

De manière générale, l'ensemble des entretiens se sont très bien passés. Un seul entretien n'a pas eu lieu, faute de réponse de l'association malgré plusieurs rappels. La moyenne de la subvention accordée aux clubs auditionnés est d'environ 1 500 / 2 000 euros.

Les clubs ont témoigné de leur satisfaction suite à ces entretiens, certains ont même envoyé un mail de remerciement. Même si une majorité de clubs pouvait accueillir ces entretiens avec une certaine crainte, la bienveillance des échanges a permis de lever rapidement les barrières et de parler de tout sujet de la vie de l'association. Les entretiens ont en effet donné la possibilité de renvoyer vers d'autres thématiques comme les labels, ou plus généralement vers les dispositifs fédéraux. Les clubs sont fréquemment représentés par le Président ou un vice-président. Parfois par un salarié. Le fait d'avoir une crainte de la part des clubs vis

à vis d'un éventuel contrôle du PSF a permis d'avoir les bons interlocuteurs pour les entretiens.

Les échanges ont duré en moyenne entre 1h00 et 1h30.

### **Thématiques abordées :**

Dans le contenu, il y a de vraies disparités entre les clubs. Les entretiens permettent de voir des clubs particulièrement structurés et d'autres qui ne le sont peu ou pas du tout, qui nécessitent de notre part, Fédération et réseau fédéral, une attention particulière. Le panel ainsi composé a été particulièrement intéressant, avec des échanges qui sont complètement différents d'un club à l'autre, avec des problématiques territoriales spécifiques.

Nous avons pu nous rendre compte que dans les clubs qui ne bénéficient d'aucun salarié, les activités deviennent de plus en plus compliquées à structurer. En revanche, sur la thématique PSF, le dossier repose parfois un peu trop sur le salarié du club, alors que ce sujet devrait traduire un projet politique porté par le Président et/ou des membres dirigeants du club. La question du projet du club est à ce titre importante, et mériterait d'être mieux traduite dans certains dossiers.

A noter qu'il est difficile pour les clubs d'appréhender tous les sujets, notamment les pratiques non compétitives. Les entretiens permettent de répondre à leur question.

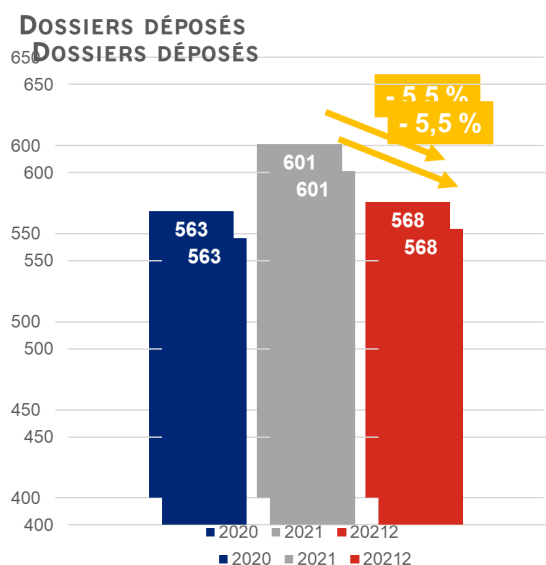
Quelques entretiens permettent de déceler des situations difficiles. Il faudrait donc réfléchir à comment on peut agir pour accompagner ce type de situation. A l'inverse, de belles situations sont découvertes, comme des clubs qui sont repris par de jeunes bénévoles, preuve que c'est donc encore possible. Mais ils expriment aussi le besoin de liens et d'accompagnement, car ils pensent le bénévolat de façon différente (il n'est plus question de passer tous les weekends dans un gymnase). Il y a un réel ressenti, de manière générale sur le fait que les clubs sont davantage concentrés sur leurs tâches quotidiennes, « régaliennes », et beaucoup moins sur les labels ou les nouveaux dispositifs fédéraux... par manque de temps et de moyens. Manque de bénévoles et manque d'informations. Dans ce contexte, de plus en plus de clubs font du non compétitif (hors « cadre »), par simplicité.

Nous avons pu enfin nous rendre compte, en complément des constats faits dans le cadre du « Retour au Jeu » que les clubs ont été investis pendant la période de COVID.

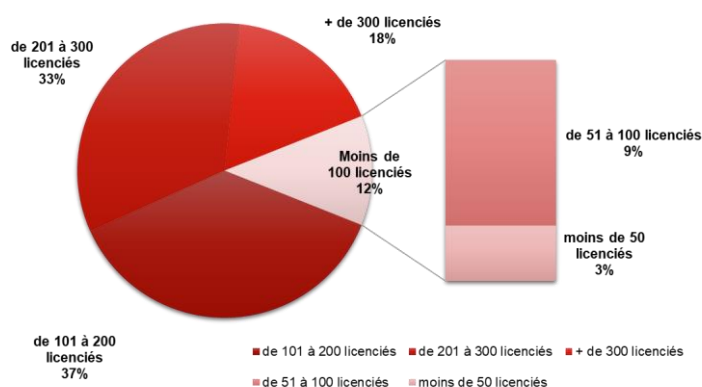
### c) ATTRIBUTION DES CREDITS 2022

#### Demandes formulées

Conformément au bilan de l'année 2021, la Commission Fédérale Clubs a mis en place un accompagnement plus important via des webinaires d'informations sur les différents dispositifs mobilisables. Malgré les bonnes audiences de ces webinaires, nous constatons pour l'année 2022 une baisse du nombre de dossiers déposés. Nous revenons ainsi en 2022 à un nombre identique de dossiers à celui avant la crise sanitaire. Malgré cela la proportion de clubs de France Hexagonale est en augmentation avec 15,9 % des clubs affiliés contre 14 % en 2020.



#### Répartition des clubs demandeurs par nombre de licenciés

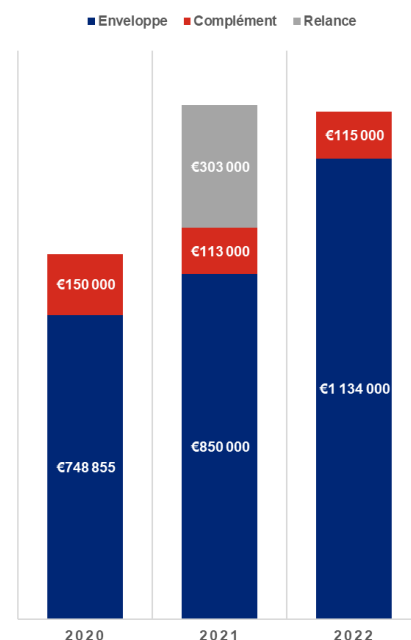


Au-delà des dossiers non déposés par les clubs ayant conservé les crédits de 2021 pour l'année 2022, nous constatons également que la proportion des clubs déposant par rapport à leur nombre de licenciés n'est pas équitable. Ainsi, nous sommes forcés de constater que le dispositif PSF reste très peu mobilisé (et certainement mobilisable) par les clubs de moins de 100 licenciés. Alors que ces clubs représentent 39% des structures affiliées, ils ne représentent que 12% des demandes. Ce constat avait déjà été formulé en 2020 avec la fin du dispositif dit des têtes de réseaux généralement portés par les Comités Départementaux

dans les territoires les plus carencés. Il sera vraisemblablement nécessaire de se pencher attentivement sur cette situation.

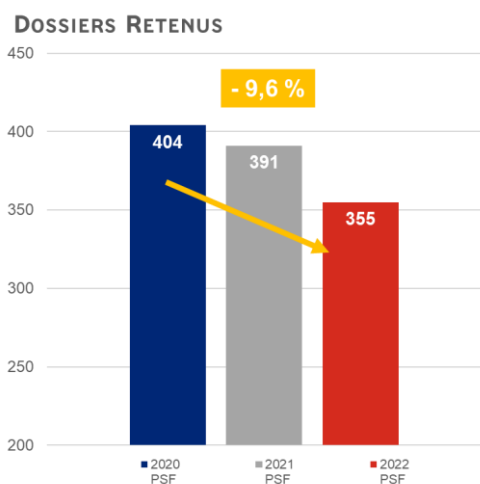
#### Des crédits une nouvelle fois en augmentation

Après une année 2021 exceptionnelle compte tenu des crédits du Plan de Relance, nous avons pu voir une nouvelle fois les crédits à destination des clubs augmenter avec une enveloppe de 1 134 000 € pour l'année 2022 (contre 850 000 € en 2021). Comme chaque année, cette enveloppe initiale a fait l'objet d'une majoration par l'Agence Nationale du Sport d'un montant équivalent à celui de l'année précédente. Après étude des dossiers, le choix a été fait d'attribuer cette enveloppe complémentaire comme une



majoration des subventions proposées sur l'enveloppe générale. Cette majoration s'est basée sur l'étude du projet associatif des clubs demandeurs.

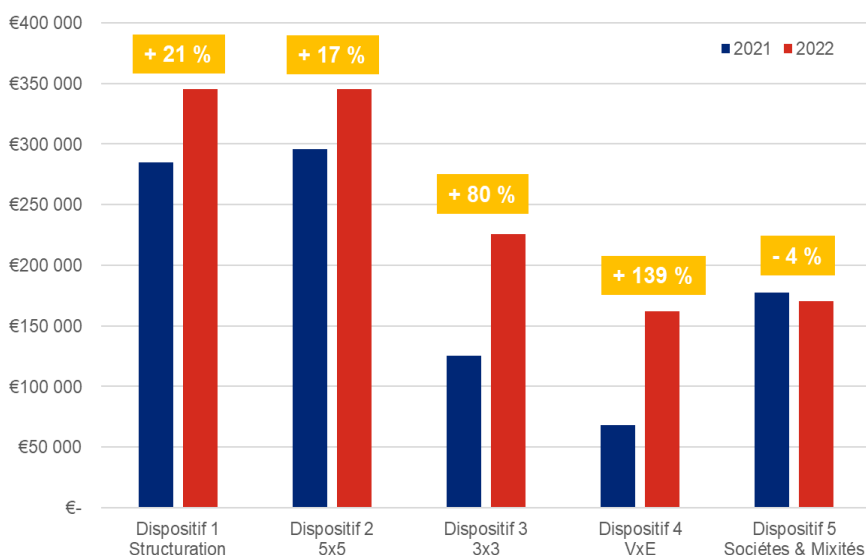
## Attribution aux clubs



Malgré le changement de méthode pour la définition des critères (démarche concertée avec les Sous-Commissions régionales, nous avons une nouvelle fois constaté la disparité des évaluations par les sous-commissions régionales (disparités assez semblables à celles des années précédentes). Malgré cela, après un travail d'harmonisation des évaluations nous avons pu aboutir à une répartition équilibrée des crédits PSF qui avait cette année pour objectif d'être des moyens permettant aux clubs de faire un effet de levier plutôt que de soutenir ou récompenser des situations déjà acquises. Après étude des dossiers nous arrivons à 355 projets soutenus. Certes, le nombre est en baisse significative par

rapport à 2020. Mais nous avons opté pour le principe du « moins mais mieux ». Ce choix ne s'est pas fait au détriment des plus petites structures puisque nous constatons parmi les bénéficiaires 63 clubs installés en Zone de Revitalisation Rurale ou équivalent sur les 89 clubs demandeurs (soit un taux de 71 %, contre 61 % sur les territoires non ciblés).

## Répartition des crédits



L'activité historique des clubs, à savoir le 5x5 et la structuration sont en toute logique les dispositifs mobilisant le plus de crédits dans les clubs de France hexagonale. On peut toutefois se satisfaire de l'augmentation plus que sensible des crédits en direction de la pratique et du développement du 3x3 et du Vivre Ensemble, dispositif prenant de plus en plus d'importance en proportion dans l'enveloppe. Ce constat est

notamment le fruit du choix de « l'effet de levier » que nous évoquions précédemment.

Dans leur ensemble, les clubs de France Hexagonale ont bénéficié d'une subvention moyenne de 3 518 € (contre 2 228 € les années précédentes) soit une augmentation de 58% de la

subvention moyenne. De même, la subvention maximale est de 11 700 € contre 8 400 € l'année précédente. La subvention moyenne ramenée au nombre de licenciés est de 10,41 €, cette statistique nous démontrant une nouvelle fois le difficile accès de ce mode de financement par l'Etat aux clubs de plus petite envergure, le plancher de subventionnement étant fixé à 1 000 €.

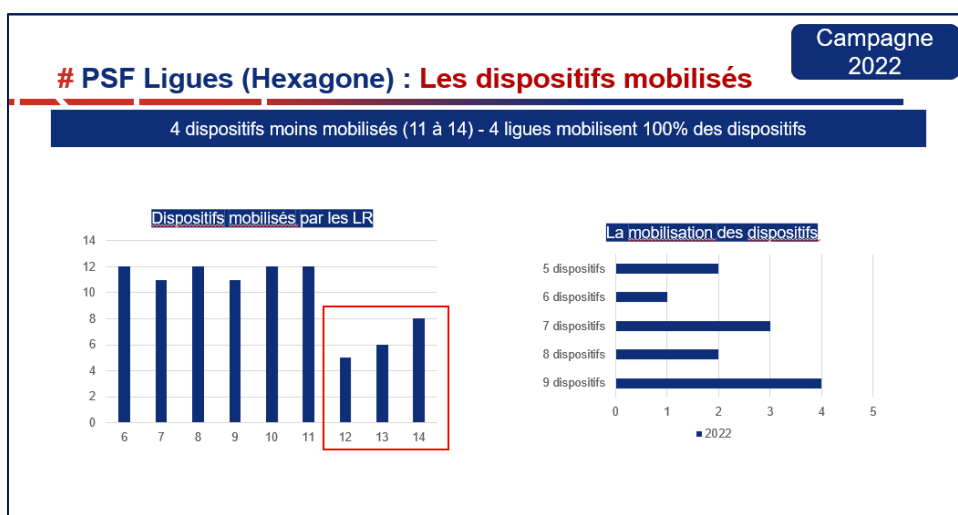
Concernant la territorialité de la répartition des crédits, on notera plus particulièrement l'augmentation très sensible des crédits attribuées dans la région Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire et Normandie, sachant que l'ensemble des régions de France Hexagonale voient les enveloppes dédiées aux clubs en augmentation à l'exception d'Auvergne-Rhône-Alpes dont le nombre de demandeurs a été divisé par 2 entre les 2 campagnes.

Les crédits ont été versés aux clubs concernés durant la période estivale. Nous espérons à présent que les notifications détaillées aux clubs leur parviendront rapidement pour que ceux-ci puissent utiliser les crédits à bon escient.

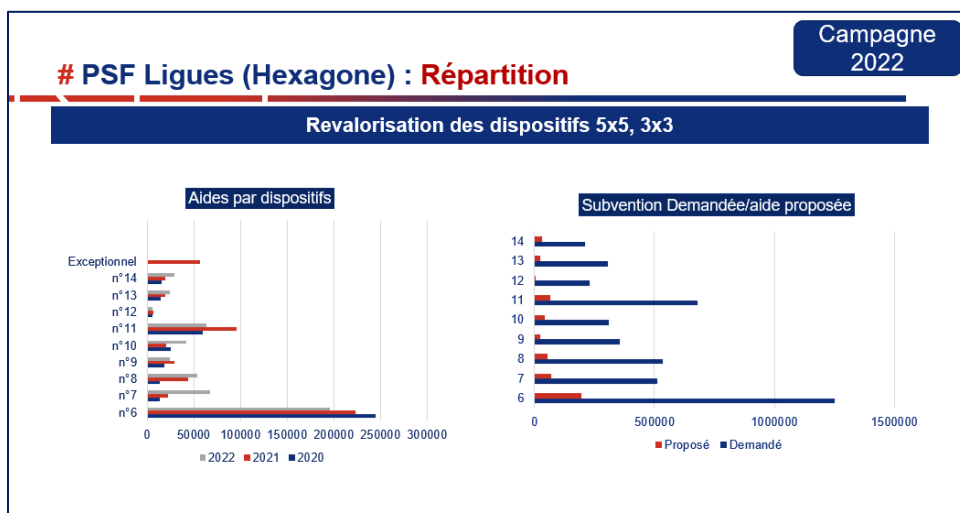
## VI. PSF 2022 - Bilan de la campagne : Liges régionales

L'instruction des demandes des ligues a été faite par des binômes des membres de la Commission Fédérale des Territoires par dispositif. A l'issue de la compilation de l'ensemble des évaluations, les propositions financières ont été basées sur :

- La prise en compte des évaluations,
- Un arrondi au millier des aides proposées par dispositif
- Une intervention minimale fixée à 3.000€ sur le dispositif 3x3 (quand la demande était au moins de 3.000€) afin de soutenir de manière plus volontariste les actions sur cette offre de pratique,
- Le solde disponible a été affecté aux ligues sur la base du projet associatif qui avait été déposé dans « lecompteasso » à l'appui de la demande de subvention.



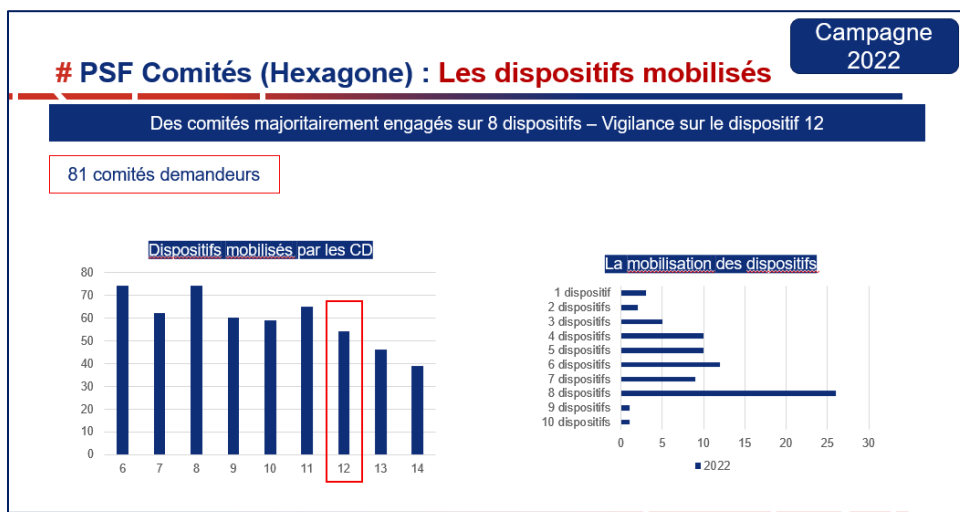




## VII. Bilan de la campagne : comités départementaux

L'instruction des demandes des comités a été faite par des binômes des membres de la Commission Fédérale des Territoires par dispositif. A l'issue de la compilation de l'ensemble des évaluations, les propositions financières ont été basées sur :

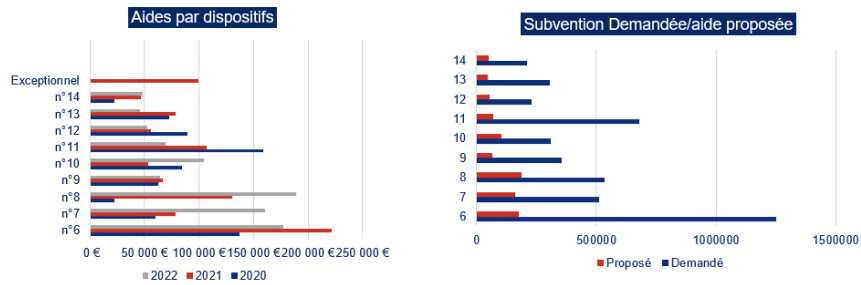
- La prise en compte des évaluations,
- Une intervention minimale par dispositif de 500€
- La prise en compte spécifique des comités de moins de 2500 licenciés
- Le solde disponible a été affecté aux ligues sur la base du projet associatif qui avait été déposé dans « lecompteasso » à l'appui de la demande de subvention.



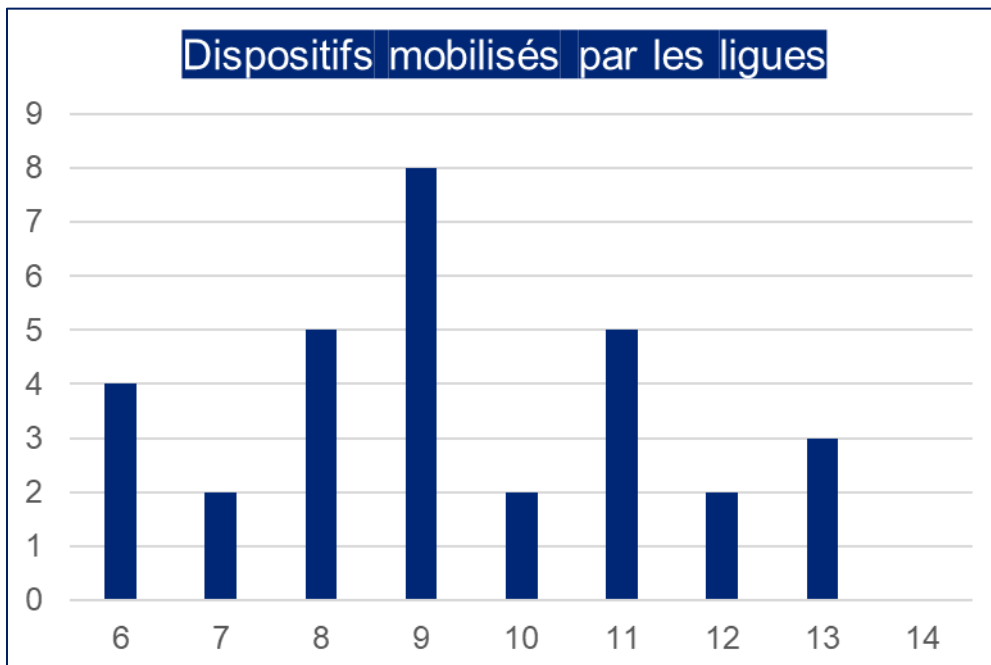
## # PSF Comités (Hexagone) : Répartition

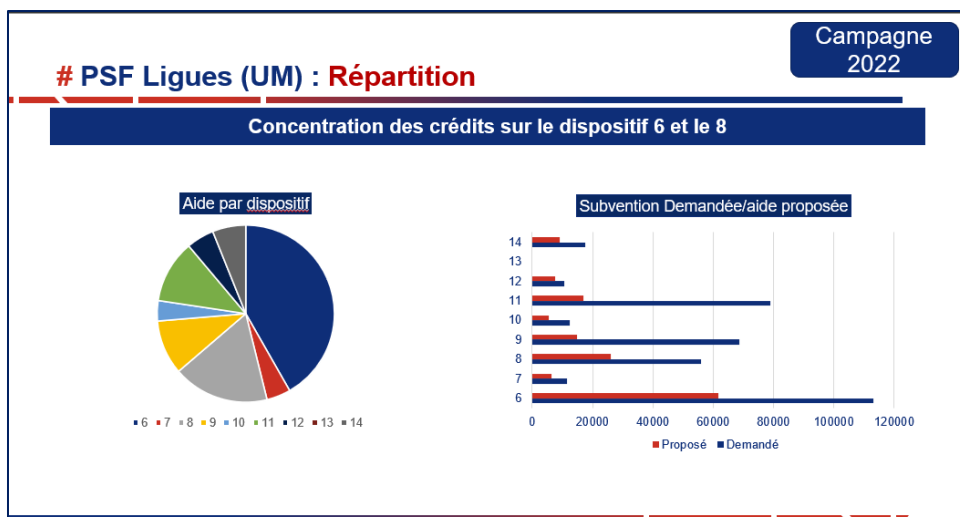
Campagne  
2022

Une demande de subvention toujours très éloigné de l'enveloppe disponible

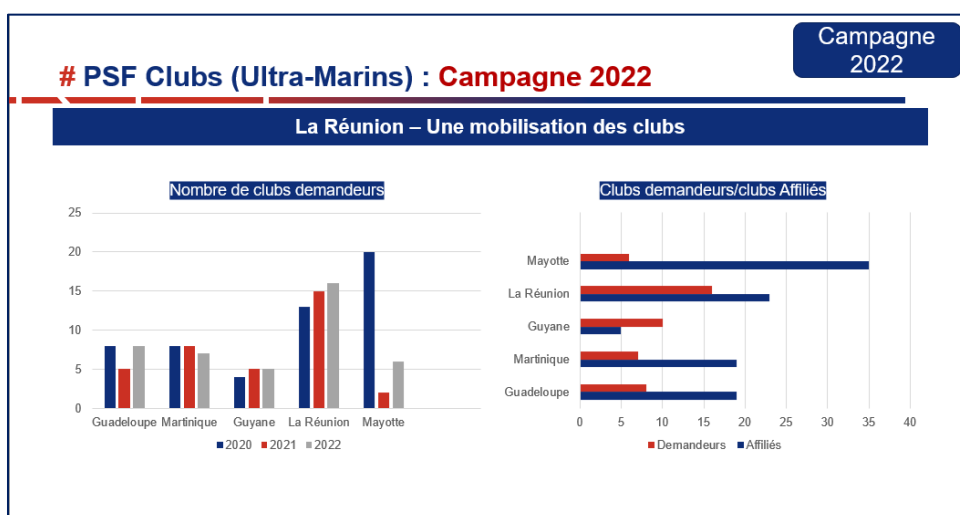


### VIII. Bilan de la campagne : ligues ultramarines





## IX. Bilan de la campagne : clubs Ultra-Marins



## 5.4. Commission Fédérale Outre-Mer & Corse (Pierre DEPETRIS)

### Vie de la commission

Une saison encore difficile pour nos territoires, avec le COVID et les aléas du climat. En effet début des compétitions décalé pour certains en janvier, pour d'autres en mars d'où la difficulté de synthétiser les demandes de chacun. Nous n'avons pas pu apporter l'aide voulue pour tous en ce qui concerne les formations d'officiels.

L'accompagnement des ligues s'est fait par Visio, avec le suivi du projet de territoire de chacun et la volonté de faire un état des lieux.

Nous avons aménagé certains dispositifs fédéraux avec les spécificités des territoires UM lorsque l'on a eu des retours des ligues.

Nous avons mis en place un séminaire lors des finales de MN3 et NF3 à Eaubonne, avec des équipes des territoires qui se sont défendues honorablement.

Nous pouvons noter la création d'un nouveau comité les Iles du Nord rattaché à la Guadeloupe.

Un accompagnement plus pertinent pourra être élaboré grâce à un planning général des actions mises en place par nos territoires avec un délai raisonnable pour que nous puissions étudier ces projets de façon constructive. Tous les acteurs ont répondu favorablement pour ce projet.

Le prochain séminaire qui se déroulera en Corse avant l'assemblée générale, sera le lieu idéal pour démarrer nos travaux. Merci aux membres de la commission pour le suivi des travaux.

### **5.5. Commission Fédérale Société & Mixités (Damien SIMONNET)**

Cette saison complète a été pour la commission l'occasion de mettre en place des actions que nous avons programmées dans le plan Société et Mixités 2024.

Commençons par le programme « Dirigeantes 2024 » : Une première promotion d'une vingtaine d'élues de comités ou de ligues qui se sont réunies 2 fois en présentiel et 5 fois en visio pour des témoignages, des échanges, des temps de co-développement... L'objectif est de faire monter ces personnes en assurance (et non en compétence) pour qu'elles prennent, à l'avenir, davantage de responsabilités et/ou avec plus de confort. Les thèmes abordés sont la confiance en soi, le leadership, la légitimité... Brigitte HENRIQUES, présidente du CNOSF est la marraine de cette première promotion.

Nous avons organisé en janvier 2022 un nouveau forum citoyen à Rennes, invités par la Ligue de Bretagne que nous remercions sincèrement. Plus de 70 personnes se sont retrouvées le temps d'un week-end pour partager autour des thématiques comme les incivilités, le contrat d'engagement républicain, la lutte contre les discriminations, les actions de sensibilisation pour prévenir des violences sur et en dehors des terrains, les réseaux sociaux... Nous tenons à signaler qu'un représentant de la MAIF, partenaire de la FFBB nous a accompagné pour collaborer à nos travaux, ce qui montre l'engagement de notre partenaire à nos sujets

En termes de formation, nous avons travaillé autour de module de sensibilisation sur les violences sexuelles sur mineurs dans un format novateur. Cette étape nous permettra de décliner ce format sur l'ensemble de nos thématiques.

Une nouvelle orientation nous a été confiée : la performance sociale par le sport. La première action mise en place est le projet PIC, qui a comme ambition de créer des postes de Coach d'insertion. La première étape a été déclinée dans 5 clubs issus de quartiers prioritaires.

Nous avons également renouvelé deux partenariats avec Colosse Au Pied d'Argile et le Kop France qui nous lient jusqu'en 2024.

Cette saison nous a encore permis de mettre en lumière les nombreux clubs qui s'engagent dans une démarche responsable au travers les Labels FFBB MAIF citoyens



## Promotion 2022

### Clubs labellisés FFBB Citoyen MAIF



#### 1 étoile

<ul style="list-style-type: none"> <li> ROANNAIS BASKET FEMININ</li> <li> TENCE B C</li> <li> NEYRAT BASKET ASSOCIATION</li> <li> AL CALUIRE ET CUIRE</li> <li> CRAN PRINGY BASKET</li> <li> CSL DIJONNAIS</li> <li> AMICALE LAÏQUE LÉDONIENNE JURA BASKET</li> <li> VITRE AURORE</li> <li> THEIX TNS BC</li> <li> PL LARICHE LAMARTINE TOURS</li> <li> CLUB SPORTIF DE BOURGES</li> <li> CLUB SPORTIF DE MAINVILLIERS</li> <li> EA VAILLANTE VRIGNE AUX BOIS</li> <li> EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET</li> <li> PANTHERES MULHOUSE BASKET ALSACE</li> <li> CERCLE SPORTIF DE PONTPOINT ET PONT S<sup>M</sup> MAXENCE</li> <li> AS MANTAISE</li> <li> US BERGERAC BASKET</li> <li> ESPERANCE POMPIGNAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> SA GAZINET CESTAS</li> <li> BORDEAUX BASTIDE BASKET</li> <li> BC LAYRAC ASTAFFORT</li> <li> BASKET NORD BEARN</li> <li> LIMOGES ABC EN LIMOUSIN</li> <li> UZES BASKET CLUB</li> <li> ABB CORNEBARRIEU</li> <li> CAHORSAUZET BASKET</li> <li> LE CANNET COTE D'AZUR BASKET</li> <li> SENAS BASKET BALL</li> <li> HAUTE PROVENCE BASKET</li> <li> SAINT GEORGES MONTAIGU VENDEE BASKET</li> <li> MORTAGNE SUR SEVRE</li> <li> CHAMBRETAUD SSSP VENDEE</li> <li> ST MARS D OUILLE LES MOUETTES</li> <li> LAMBOISIERES - MARTIN BASKET</li> <li> CHOLET JF</li> <li> BASKET CLUB BASSE GOULAINE</li> </ul>
---	--

#### 2 étoiles

<ul style="list-style-type: none"> <li> PELUSSIN BC</li> <li> VEAUCHE CRAP</li> <li> FEURS EF</li> <li> ST HEAND BC</li> <li> ST PAULIEN SPBCPA</li> <li> USOL VAUGNERAY BRINDAS</li> <li> CHAPELLE CINTRE BASKET</li> <li> RENNES AS PTT</li> <li> SAINT DOULCHARD BASKET BALL</li> <li> ADA BLOIS BASKET 41</li> <li> ASP STE MARIE AUX CHENES</li> <li> LAMBERSART J F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> PARIS BASKET 15</li> <li> BASKET PARIS 14</li> <li> BASKETBALL CANTON DE LIMOURS</li> <li> LA SOUTERRAINE BASKET BALL</li> <li> CMO BASSENS</li> <li> ENTENTE PESSAC BASKET CLUB</li> <li> JSA BORDEAUX BASKET</li> <li> DENEK BAT URCAIT</li> <li> HASPARREN BASKET CLUB ZAREAN</li> <li> LESCAR BASKET</li> <li> AMICALE SPORTIVE NIORTAISE</li> <li> CERCLE SPORTIF BAYEUX</li> </ul>
--	--



## Promotion 2022

### Clubs labellisés FFBB Citoyen MAIF



### 2 étoiles (suite)

 USO MONDEVILLE BASKET	 MONTAUBAN BASKET CLUB
 ASS SPORTIVE GODERVILLE	 SAPELA BASKET T3
 LOISIRS COOPERATIFS HAVRAIS	 FREJUS VAR BASKET AMSL
 US SAINTE MARIE LE HAVRE	 SALLERTAINE BASKET CLUB
 BASKET CLUB VARILHOIS	 HERBIERS VENDEE BASKET
 MILHAUD NIMES METROPOLE GARD BASKETBALL	 LA CHAPELLE ST AUBIN
 BESSEGES BASKET CLUB	 TESSOUALLE
 UNION SPORTIVE AUSSONNAISE	 CHOLET BASKET
 BASKET CLUB FABREGUES	 INDRE BASKET CLUB
 ENTENTE VALLESPYR BASKET	 NANTES BASKET HERMINE (NBH)
 LUC PRIMAUBE BASKET	 NANTES BREIL BASKET

### 3 étoiles

 AL GERLAND MOUCHE LYON	 ENTENTE SPORTIVE MASSY
 ASVEL VILLEURBANNE BASKET FEMININ	 COGNAC BASKET AVENIR
 ELAN CHALON	 SAINT MEDARD BASKET
 LE RHEU SC	 UNION SPORTIVE LILLEBONNAISE
 PLC AURAY BASKET	 NORD EST TOULOUSAIN BC
 S.J. GRAFFENSTADEN	 SO MILLAU
 STRASBOURG LIBELLULES B.C.	 BASKET CLUB DE L'ETOILE
 BERRWILLER/STAFFELFELDEN BC <small>COUP DE CŒUR MAIF</small>	 HYERES TOULON VAR BASKET
 LOOSSOIS BASKET CLUB	 ROCHE VENDEE BC
 PARIS LADY BASKET	 CHAIZE GIRAUD
 ENTENTE LE CHESNAY VERSAILLES 78 BASKET	 AIZENAY





### Le Coup de Cœur MAIF

### BERRWILLER/STAFFELFELDEN BC



Plus d'informations sur le Label FFBB Citoyen MAIF sur le site internet de la FFBB. Rubrique : Programme FFBB Citoyen

Nous avons comme chaque année également récompensé 5 femmes au travers du Trophée Femmes sur tous les terrains aux côtés de la FDJ:

- Sophie WEINACHTER
- Marine DUVAL
- Aurore LEFEBVRE
- Catherine COUROUSSE
- Teimiri HUNTER

Je tiens à remercier Céline, Claudine, Dominique, Françoise, Isabelle, Ludivine, Marie, Rozenn, Alexis, Abou, membres de la commission de leur temps, leur compétence, leur bonne humeur. Une mention spéciale pour Pierre DEPETRIS, vice-président de la FFBB qui participe régulièrement à nos travaux. Toutes les idées de la commission ne pourraient pas voir le jour sans le travail pro-actif, efficace et agréable de Marie HOEL, Félicie ELKARAMANY, Philippe CABALLO et Matthieu SOUCHOIS avec qui collaborer est un réel plaisir.

Enfin, je tiens également à remercier tous les pôles de la FFBB qui progressivement apportent leur pierre à notre édifice. Car nous avons tous conscience que les valeurs portées par notre commission sont à destination de toutes les familles du basket.

## **5.6. - Commission Fédérale Collectivités locales & Infra (Stéphane KROEMER)**

### **Vie de la Commission**

Après avoir défini la feuille de route de la commission en début d'année, celle-ci a trouvé son rythme de croisière autour de deux axes :

- La validation des dossiers INFRA en lien avec la Commission Fédérale Equipements.
- La définition d'une stratégie autour des liens créés avec les Collectivités Territoriales et ses réseaux.

Suite à la signature de plusieurs conventions avec les réseaux de collectivités territoriales, la commission intègre maintenant certains de leurs représentants :

- M. Frédéric LECLERC, Maire adjoint en charge des sports de Montlouis sur Loire et administrateur de l'ANDES
- Mme Claire TOMASELLI, Maire adjointe en charge des sports de Dijon et membre de l'ANDES
- M. Raphael BLANCHARD, Maire adjoint aux sports de Reims, Conseiller communautaire du Grand Reims et Vice-Président en charge des sports du Département de la Marne – Représentant de France Urbaine.

### **Les relations avec les collectivités**

Cette année, la commission a engagé plusieurs partenariats dont :

- **Conseil Régional** - Deux conventions précédemment signées avec deux Régions (Ile de France, Grand Est), une autre est en cours d'arbitrage (Sud). Ces conventions sont systématiquement débattues et signées avec nos Ligues Régionales.
- **Conseil Départemental** - Deux conventions (Mayenne, Bouches du Rhône), deux autres sont en cours d'arbitrage (Seine et Marne, Vendée). Ces conventions sont systématiquement débattues et signées avec nos Comités Départementaux.
- **Métropoles** - Une convention précédemment signée avec une ville (Angers) n'a pas été renouvelée dans l'attente de la définition d'une compétence sportive au sein de la Métropole et ce, pour plus de cohérence. Deux conventions existaient avec deux villes d'une même métropole (Trélazé / Angers).
- **Villes** – Renouvellement de conventions historiques liées à l'accueil de nos équipes de France (Pau par exemple) et engagement sur des villes centres de grandes métropoles dans le cadre de plans "playgrounds" (Paris, Marseille). D'autres sujets sont en cours sur les grands centres urbains de Toulouse, Rouen et Orléans.

La commission a soutenu la participation à de nombreux salons de collectivités (AMF, ANDES, ANDISS, FU, AMIF) qui a permis d'accentuer les contacts et notre visibilité sur ces évènements.

Les réunions communes ANDES / FFBB en marge des Opens Plus 3x3 n'ont pas permis de mobiliser de nombreux élu.es locaux, soit parce que la période de Juin est peu propice à ce type de réunions compte tenu des agendas complexes à cette période pour les exécutifs locaux (AG de clubs, fête sportive, etc..) soit parce que les

distances à parcourir sur certains territoires sont très chronophages pour une réunion de ce type. La commission travaillera à proposer un autre modèle afin que nous puissions optimiser la présence de ces élu.es sur des temps d'échanges en marge d'évènements plus populaires.

Enfin, la commission a piloté la réalisation d'un guide commun FFBB/ANDES en direction des élus des clubs affiliés à la fédération et ceux des collectivités.

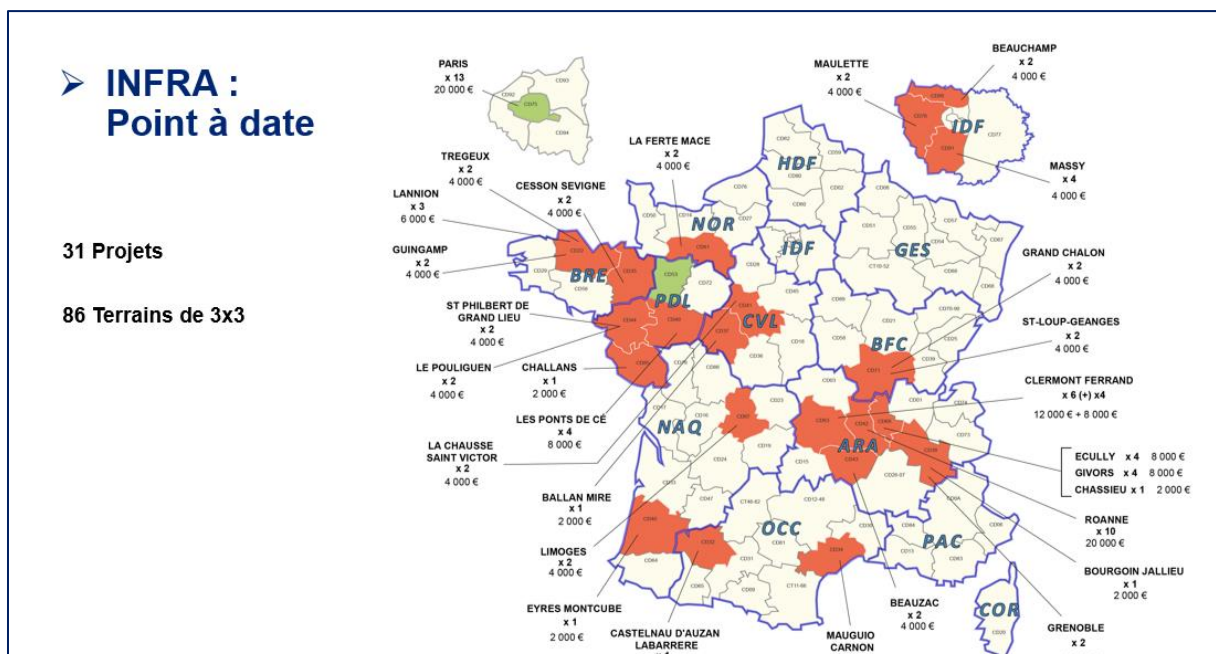
### Le suivi du plan INFRA et 5000 Equipements

La commission a suivi le plan INFRA de la FFBB en instruisant les projets présentés par les porteurs de projets en collaboration avec la commission équipements :

- Validation des projets sur le plan technique par la commission équipements
- Examen des projets d'animation des infrastructures et de l'intérêt général par la commission.

Le nombre de dossiers INFRA porté à validation du Bureau Fédéral sur la saison 2021/2022 a vu son nombre augmenter sous deux effets :

- La sortie de la crise sanitaire a conduit les collectivités à activer à nouveau des projets de création/rénovation de play-grounds
- La communication autour du plan 5000 a aussi conduit à une mise en avant du dispositif de la FFBB
- Le travail réalisé de communication autour de notre projet sportif fédéral et de notre stratégie INFRA porte ses fruits.



A la rentrée de septembre, la commission animera à nouveau avec les ligues régionales le suivi du plan 5000 équipements. Sur la saison 2021/2022, la commission a finalisé le dossier de demande d'aide auprès de l'Agence Nationale du Sport pour des équipements de terrains mobiles.



## **5.7. – Commission Fédérale Equipements (Jean-Pierre BRUYERE)**

Composition de la commission :

- **Jean-Pierre BRUYERE** : Président de la Commission Fédérale Equipements -
- **Armel COCAUD** : Vice-Président, Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement des ligues **BRE et PDL**
- **Corinne CHASSAC** : Coordinatrice et Formatrice pour le Commissions départementales équipement des ligues **HDF et NOR**
- **Yann MONTAGNE** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la Ligue **GES + BFC**
- **Eric RODRIGUEZ** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue **OCC**
- **Alain ROBINET** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue **IDF**
- **Christian DAVID** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue **SUD et COR**
- **Jean-Jacques BERAUD** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue **ARA**
- **Jean-Marc MARINO** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue **CVL**
- **Philippe PLANTEBLAT** : Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue **NAQ**

En poursuite de la politique diligente dynamique déroulée durant le mandat actuel par la FFBB, la commission des équipements s'est appliquée cette saison encore à assurer à nos organismes déconcentrés, ligues et comités, à nos clubs et aux collectivités territoriales un service réactif en réponse des attentes et questionnements formulés.

L'ensemble du territoire métropolitain est maintenant pourvu d'experts, tous membres de la commission fédérale répartis géographiquement pour une proximité efficace. En lien étroit avec les Commissions départementales équipement, leur mission réside dans le soutien et l'aide aux dites Commissions départementales équipement, au classement des équipements et à l'accompagnement de la mise en œuvre du plan INFRA. Par leur action, ils coordonnent, conseillent, analysent les dossiers présentés, assurent leur suivi et consolident la formation indispensable des Commissions départementales équipement dont ils ont la charge.

### 1. Classement des salles et Terrains

Beaucoup de demandes ont été effectuées suite à la reprise tonique de la pratique et à la réouverture des salles. De multiples dossiers ont été traités ; certains ont été mis en suspens en attendant des éléments complémentaires.

Salles référencées dans FBI : 7144 dont 5160 salles et terrains classés

- Classement H1 : 3835 (+ 168 sur l'année n-1)
- Classement H2 : 1149 (+ 66 sur l'année n-1)

- Classement H3 : 148 (+ 2 sur l'année n-1)
- Classement T3 : 28 (+ 17 sur l'année n-1)

Soit 253 classements réalisés sur la saison 2021-2022

4666 salles différentes ont été désignées lors de la saison 2020-2021. (+ 314 sur l'année n-1)

## 2. Les travaux de la Commission Fédérale des Equipements :

L'ensemble des actions de la commission et des points évoqués ci-dessous sont visibles à l'adresse suivante : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/sinformer/salles-et-terrains>

D'autre part, la commission effectue une veille juridique, législative, normative et réglementaire en rapport avec les équipements sportifs, afin d'informer l'ensemble des acteurs concernés par la pratique du Basketball.

## 3. Rôles et implications territoriales des membres de la commission

- Coordonnent les Commissions départementales équipement par secteur - Référents sans lien « hiérarchique »
- Forment et accompagnent les Commissions départementales équipement non formées sur l'olympiade précédente
- S'impliquent dans les dossiers à portée nationale (classement H3 envisagé)
- Partagent et accompagnent la politique fédérale (Plan INFRA notamment)

## 4. Accompagnement et Formation des Commissions Départementales Equipements

Depuis avril 2017, la Commission Fédérale Equipements a décidé d'accompagner les Commissions Départementales Equipements de manière concrète en déclinant une formation d'accompagnement de la manière suivante :

- Objectifs : former et accompagner les comités en regroupant par région ou par opportunité territoriale
- En amont de l'accompagnement et, en fonction des besoins, la commission pourra doter le(s) comité(s) du matériel nécessaire pour le bon fonctionnement de la Commission départementale
- Format de l'accompagnement : 2 demi-journées et décomposées en 5 temps :  
Pour chacune de ces structures, la commission a mis à disposition un « Kit Matériel Salles et Terrains » permettant de palier certains manquements réglementaires vis-à-vis du classement des salles. Malgré la reprise de l'activité en 2021-2022, il n'a été possible de mettre en place qu'une seule session de formation pour la région Centre Val de Loire coordonnée par Jean-Marc MARINO (Coordinateur et Formateur des Commissions départementales équipement de la ligue CVL).

## 5. Plan INFRA

En accompagnement de la Commission Collectivités Locales & INFRA, la Commission Fédérale Equipements participe au recensement des projets de l'ensemble du

territoire et participe à l'élaboration d'une stratégie territoriale pour l'implantation de ces terrains de proximité.

Les membres de la Commission Fédérale Equipements valident techniquement les dossiers déposés au titre du fonds fédéral INFRA, puis, via les Commission Départementales, valident également les demandes de classement des terrains extérieurs (Classement T3) nécessaires à la validation du Label INFRA. Ce sont donc 19 projets de « label INFRA » qui ont été examinés techniquement par la commission pour la saison 2021-2022.

## 6. Conclusion

Notre mission s'applique à procurer un service toujours amélioré aux sollicitations exprimées par les ligues, comités, clubs ou collectivités.

Je remercie vivement les membres de la commission qui, par leur action soutenue bénévole, entendent développer l'expertise des commissions départementales, les soutenir par un suivi des dossiers et leur prodiguer des conseils techniques, contribuant ainsi à favoriser la pratique dans les meilleures conditions au sein d'installations classées ou permettant l'émergence de nouveaux projets.

Jean-Pierre BRUYERE

## **6. Délégation Pratiques Fédérales – Alain SALMON – 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Quelle joie d'avoir pu, cette saison, retrouver les sensations de bénévoles qui nous animent. Enfin une saison complète même si le spectre d'un arrêt de celle-ci a longtemps plané.

Tout n'a pas été parfait car les attentes des territoires étaient fortes.

Cependant la volonté de bien faire était présente et je remercie les Clubs, les Comités et les Ligues de leur indulgence et de leur bienveillance.

Nous œuvrons tous pour le développement de notre sport et au vu du nombre de licenciés retrouvés, on peut être rassuré.

Le basket est présent sur tout le territoire métropolitain, en Corse et chez nos amis Ultra Marins.

Les résultats de nos équipes de France sénior(e)s et jeunes ne sont certainement pas étrangers à cette progression du nombre de licenciés qui va au-delà des chiffres de 2019 avant la pandémie.

Toutes les équipes de bénévoles et salariés qui composent la Commission VxE, la Commission Jeunesse, la Commission Médicale et la Commission Fédérale 5x5 se sont mobilisées à nouveau afin d'être au plus près de nos territoires et de nos clubs.

Certains dossiers ont pu rapidement être menés à bien mais d'autres ont rencontré plus de difficultés, il faut bien l'avouer.

En effet la COVID a bouleversé les attitudes, les habitudes et les attentes de nos clubs.

Si l'on cite l'opération Fidélisation de la Jeunesse, les formations Micro Basket du Vivre Ensemble, l'organisation administrative de la COMED, la gestion des compétitions par la commission 5x5 où l'objectif était de finir la saison dans les meilleures conditions possible, autant dire que chaque commission a été bien occupée.

## COMED

Nouvelle commission intégrée dans le pôle Pratiques Fédérales, la saison 2021/2022 a été mise en œuvre afin d'organiser administrativement celle-ci. La COVID a entraîné beaucoup de consultations afin de conseiller au mieux en fonction des situations rencontrées.

## JEUNESSE

Encore énormément de travaux opérés par cette commission qui est la 1<sup>ère</sup> base de nos jeunes pratiquants. Il faut donc les accueillir, les rassurer, les encadrer et les fidéliser. Il faut aussi leur donner les bases solides de notre sport et surtout les valeurs fondamentales de plaisir, de partage et de respect. Pas simple dans un contexte où les mentalités de la société évoluent et où les incivilités (souvent liées à l'attitude des parents) se multiplient.

## VxE

Au-delà de la poursuite du développement du Basket Santé et du BaskeTonik, le Micro Basket s'organise afin que des formations de formateurs soient dispensées et que le territoire soit maillé. Une vraie attente des clubs qu'il faut satisfaire. La mise en œuvre est longue mais cette saison a vu une vraie avancée dans ce domaine. Il faut bien sûr mener à bien tous les autres dossiers de cette commission VxE qui ne chôme pas.

## 5x5

Cette saison 2021/2022 a été riche et forte en émotions. Mener à bien l'ensemble des championnats en jonglant avec le calendrier, n'a pas été une mince affaire. Toute l'équipe commission 5x5 est restée mobilisée et elle a été au plus près des clubs. Espérons que celle qui vient de débiter ne sera pas contrariée par une nouvelle vague de COVID.

Cette saison 2021/2022 sera celle de la joie retrouvée et de la reconquête. L'offre proposée par la Délégation des Pratiques Fédérales se renforce et se développe afin de répondre au mieux aux attentes et aux possibilités de chaque club qui compose notre Fédération. Chacun doit pouvoir avancer à son rythme et promouvoir ce qui lui semble possible sur son territoire.

Nous allons poursuivre nos travaux, continuer à échanger et communiquer avec nos clubs, nos Comités et nos Ligues afin d'être au plus près des attentes de chacun.

Merci à tous (bénévoles, salariés, dirigeants, joueurs, staffs, techniciens) pour votre engagement. Les J.O 2024 arrivent à grands pas et il faut nous y préparer. Même s'il ne faut pas occulter les problèmes de manque d'infrastructures, de créneaux de salle,

de bénévoles, la dynamique retrouvée après ces deux années tronquées doit nous permettre de rester positifs et d'envisager l'avenir sereinement, avec l'envie de partager, l'envie de convivialité, le respect des valeurs et des personnes.

Après un été où chacun a pu recharger les batteries, espérons que 2022/2023 qui débute soit une saison sans nouvelle complication sanitaire.

Alain SALMON

### **Le Pôle Pratiques Fédérales – Sébastien DIOT, Directeur**

Enfin une saison complète !

Enfin une saison complète qui a nécessité des adaptations liées aux contraintes sanitaires mais qui s'est terminée avec des indicateurs qui témoignent d'un exceptionnel dynamisme et d'une reprise que l'on espère tous durable, et ce, pour l'ensemble des domaines gérés par le Pôle Pratiques Fédérales (la jeunesse, les pratiques compétitives 5x5, ou les non compétitives). Il est donc à noter que les trois services ont travaillé dur pour assurer leurs missions en s'adaptant à des restrictions ou à des contraintes imposées par la crise sanitaire, qui ont néanmoins été moins impactantes que les deux saisons précédentes. Cette adaptation a largement contribué au très bon niveau de réalisation des missions assurées par les services du Pôle Pratiques Fédérales.

Au niveau des personnels salariés du Pôle il est à noter plusieurs mouvements : Les congés maternité de Charlotte DOREAU et de Sarah AL ASHRAM (que nous félicitons une nouvelle fois). Pour pallier leur absence une organisation transitoire interne a été mise en place grâce à l'investissement de plusieurs collègues et l'appui d'un Contrat à Durée Déterminé. Merci et félicitations à chacun d'entre eux d'avoir relevé le défi.

Il est également à noter les départs de deux assistants du Pôle avec lesquels nous avons travaillé de très nombreuses années et qui souhaitent donner une nouvelle direction à leur carrière professionnelle. Une nouvelle ressource est venue renforcer le Pôle Pratiques Fédérales en tant qu'assistant, il s'agit de Martin ALLIO. Bienvenue à lui !

Un remerciement spécifique à Cathy LE HOUEROU qui partira de la FFBB fin août 2022 et qui aura largement contribué au développement du Basket Santé sur le territoire. Bonne continuation !

Dans l'organisation des services du Pôle on peut noter que la mise en place de journées de télétravail, pour participer au ralentissement de la pandémie n'a pas entraîné de coupure dans le suivi des dossiers, et le service rendu aux structures est resté stable.

### **Service 5x5 - Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie Sportive**

Le Service 5x5 a assuré toute la gestion administrative (partie sportive) liée à l'organisation des différentes compétitions (Championnats de France Jeunes et Seniors ; Coupes de France /Trophées Jeunes et Seniors...) :

Engagement et suivi des équipes participant à une compétition nationale : 624

- 192 équipes Seniors Féminines
- 228 équipes Seniors Masculines
- 96 équipes Jeunes Féminines
- 108 équipes Jeunes Masculines

Réception des Feuilles de Marque et Suivi des Rencontres :

- 7 262 rencontres de Championnat de France
  - 7 099 via e-Marque, soit 97,8%
  - 137 feuilles autres (feuilles papier ou scan de la feuille de marque), soit 1,9%
  - 16 rencontres perdues par forfait, soit 0,2%
  - 10 rencontres sans données e-Marque ou sans feuille, soit 0,1%
- 240 rencontres de coupe ont également été disputées au total :
  - 228 via e-Marque, soit 95%
  - 9 feuilles autres (feuilles papier ou scan de la feuille de marque car pas d'envoi des données), soit 3,8%
  - 3 rencontres perdues par forfait, soit 1,2%

Rédaction et transmission de notes à destination des structures : 27

Suivi des modifications réglementaires dont les principales sont listées ci-dessous :

- Conditions de report de rencontres en cas de convocation en sélection nationale ;
- Intégration au sein des Règlements Sportifs Généraux (RSG) de la notion de joueurs « brûlés » et mise à jour des modalités de transmission des listes et des vérifications ;
- Mise à jour de l'article 6 des RSG relatif à l'e-Marque ;
- Création d'un barème arbitres (hors divisions HN) et OTM en cas de désignations sur des rencontres amicales ;
- Pertes par pénalité automatique et non plus dossier disciplinaire pour les infractions suivantes :
  - Représentation de deux clubs au cours d'une même saison,
  - Participation d'un joueur au sein d'un groupement sportif pour lequel il n'est pas régulièrement qualifié.
- Modification de la formule en NFU18 Elite (Groupe A et Groupe B dès le début de la saison) ;
- Modification de la répartition des places par Ligue Régionale en U15 Elite.

Suivi des demandes de report pour cas de COVID-19 : 275

- 80 reports validés avant la mise en place du protocole COVID-19
- 187 reports validés à la suite de la mise en place du protocole COVID-19
- 8 reports refusés à la suite de la mise en place du protocole COVID-19

## **Ouverture et suivi des dossiers Commission Fédérale 5x5 :**

- 191 pénalités financières :
  - 96 demandes de dérogations Championnat de France seniors
  - 28 demandes de dérogations Championnat de France jeunes
  - 18 licences manquantes seniors
  - 1 licence manquante jeunes
  - 5 forfaits simples championnat seniors
  - 2 forfaits simples championnat jeunes
  - 1 forfait coupe seniors
  - 1 forfait coupe jeunes
  - 3 forfaits généraux (seniors NF2/NF3/NM3)
  - 36 dossiers de défauts de règles de participation
    - 8 dossiers pour « Joueur ne pouvant entrer en jeu (article 2.1) »
    - 14 dossiers pour « Défaut d'aptitude médicale entraîneur »
    - 2 dossiers pour « Défaut statut CF/PN »
    - 12 dossiers pour « Numéro identitaire non autorisé (JH/OH) »
  
- 44 pertes par pénalité :
  - 30 défauts de qualifications :
    - 12 dossiers pour « Défaut d'extension Joueur Compétition »
    - 7 dossiers pour « Défaut de surclassement »
    - 10 dossiers pour « Type de licence (2C) »
    - 1 dossier pour « Type de licence (autre) »
  - 13 défauts de règles de participations :
    - 1 dossier pour « Joueuses JFL -23 ans »
    - 1 dossier pour « Nombre de joueurs du club porteur en CTC »
    - 6 dossiers pour « Nombre de mutés »
    - 3 dossiers pour « Participation d'un joueur suspendu »
    - 1 dossier pour « Participation d'un entraîneur suspendu »
    - 1 dossier pour « Absence d'autorisation à participer au jour de la rencontre »
  - 1 défaut de rencontre :
    - 1 dossier pour « Rencontre interrompue » : 2 clubs pénalisés
  
- 4 autres dossiers :
  - 4 défauts de rencontres :
    - 3 dossiers pour « Rencontre interrompue »
    - 1 dossier pour « Modification du résultat final »

**Validation des Fautes Techniques : 3 244**

**Validation des Fautes Disqualifiantes sans Rapport : 98**

## Traitement des demandes de dérogations :

- LNB : 653 dérogations saisies
- Championnats de France / Coupes de France FFBB : 2 352 dérogations validées

**Demandes d'autorisation de rencontres internationales : 29**

**Demandes d'attestations de participation à une compétition : 36**

## Suivi des dettes des clubs :

Les Ligues Régionales et Comités Départementaux/Territoriaux ont été consultés afin d'indiquer les clubs ayant des dettes auprès de leur structure.

- 10 clubs de Championnat de France ont ainsi été relancés afin de régulariser leur situation auprès de leur Ligue Régionale ou de leur Comité Départemental/Territorial, pour un montant total de 72 600 euros.
- 55 clubs de Championnat de France ont également été relancés pour une dette auprès de la trésorerie de la FFBB, pour un montant total de 112 030 euros.

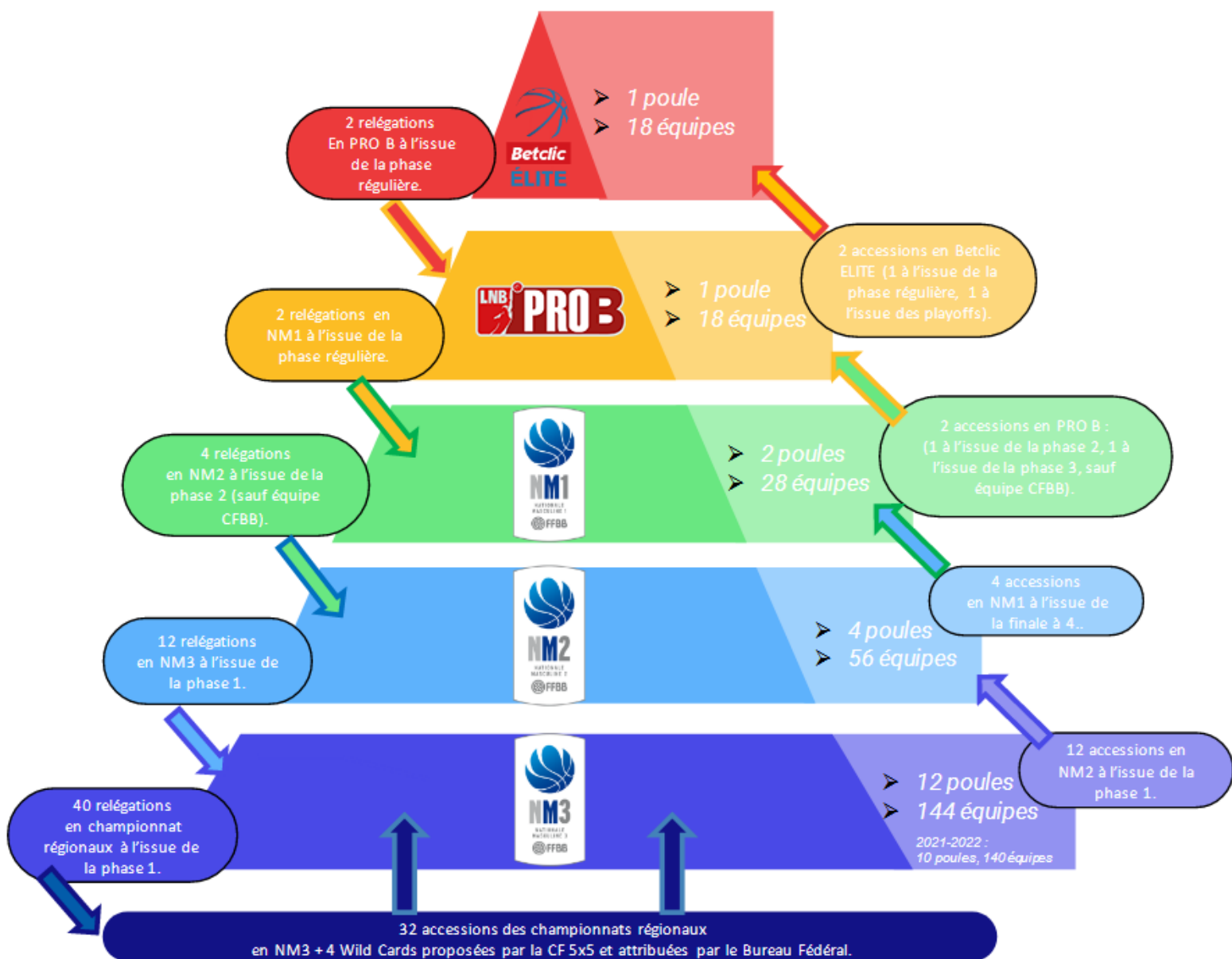
Tous les clubs relancés ont régularisé leur situation.

## Accessions et relégations par division en Championnats de France Seniors Féminines saison 2021-2022 :





## Accessions et relégations par division Championnats de France Seniors Masculins saison 2021-2022 :



### Service 5x5 - Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie Officiels

Le Service 5x5 a assuré toute la gestion administrative (partie officiels) liée à l'organisation des différentes compétitions (Championnats de France Jeunes et Seniors, Coupes de France/Trophées Jeunes et Seniors...) :

Rédaction et transmission de notes à destination des structures : 3

Suivi des modifications réglementaires dont les principales sont listées ci-dessous :

- Mise en place d'un barème pour les rencontres amicales
- Indemnités semaine pour les Observateurs Arbitres

Gestion des désignations :

- Désignations arbitres Championnats de France / Coupes de France: 14 415
  - 848 désignations d'observateurs
- Désignations OTM HN Championnats de France / Coupes de France: 21 803
  - 12 désignations d'observateurs OTM stagiaire HN
- Désignations sur 29 rencontres des Equipes de France A et jeunes
  - Soit environ 116 désignations OTM et 50 désignations de statisticiens

### Service 5x5 - Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Territoriale »

**Mise en place et suivi de plusieurs réunions à destination des Commissions Sportives Régionales et/ou Départementales sur plusieurs thématiques :**

- Etat des lieux de la reprise des compétitions par territoire : nombre d'équipes, mise en place des championnats, points positifs et difficultés rencontrées...
- Championnats interdépartementaux
- Point d'étape sur le développement du basket entreprise, loisirs et vétérans
- Présentation de l'outil Optimouv et ses nouvelles évolutions
- Présentation des modifications réglementaires concernant la gestion des CTC et impacts sur les compétitions

### Service 5x5 - Suivi de la « Commission Fédérale Médicale »

Le Service 5x5 a assuré toute une partie de la gestion administrative de la Commission Fédérale Médicale :

Rédaction et transmission de notes à destination des structures : 3

Suivi des modifications réglementaires dont la principale est listée ci-dessous :

- Bilan médical des arbitres Saison-2022-2023

Suivi des Agréments des médecins : 43

Suivi des Dossiers Médicaux Arbitres HN : 114

Suivi des Journées Médicales : 2 sessions ont été organisées cette saison (TOULOUSE en octobre 2021 en « rattrapage » de la saison 20-21 annulée, et CAEN en mars 2022).

**Commission Vivre Ensemble :**

Dans le suivi de sa mission d'accompagnement de la commission, le Service Vivre Ensemble a participé à une dizaine de réunions de travail au cours de la saison. Il n'a pas été possible ou souhaité de faire des regroupements en présentiel de l'ensemble de la commission à cause des conditions sanitaires et/ou à cause de la diversité des sujets traités, chaque membre étant en charge ou spécialisé sur une ou l'autre des activités du Vivre Ensemble. Afin d'accompagner la montée en compétence des membres bénévoles, plusieurs réunions préparatoires au Campus 2021 ou aux Carrefours d'échange ont été organisées. Les deux événements ont rencontré un franc succès sur les thématiques développées par les membres de la Commission Fédérale Vivre Ensemble. On peut également relever l'investissement notable du service dans la préparation de tous les supports de présentation ou de communication pour les Comités Directeurs et des Bureaux Fédéraux.

**Administration Pénitentiaire :**

Il est à noter le changement de notre référent au sein de l'Administration Pénitentiaire avec lequel une réelle relation de confiance s'étaient établie au fil des années.

Cette saison le Service Vivre Ensemble est intervenu au sein de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire sur la promotion des futurs moniteurs de Sport. A cause de la pandémie, les programmes nationaux prévus n'ont pas pu être menés comme cela était initialement prévu.

Le Ministère en Charge des Sports a lancé une étude sur le sport en détention, le Service Vivre Ensemble a été sollicité pour participer à la réflexion et est intervenu sur plusieurs journées.

On peut également noter que de plus en plus de structures fédérales (Ligues, Comités, Clubs) mettent en place des interventions dans des établissements pénitentiaires sans toujours penser à en informer la FFBB qui est identifiée (de manière conventionnelle) comme le coordinateur de ces actions. Afin d'avoir une vision globale et d'assurer sa mission, la FFBB doit connaître et référencer de manière exhaustive l'ensemble des interventions. A ce jour, une marge de progression existe pour mieux respecter nos engagements envers l'administration pénitentiaire.

**Basket Inclusif :**

Cette « nouvelle activité » du Vivre Ensemble a enregistré ses premières sessions labellisées cette saison, ainsi que la création et la tenue de la première Formation d'Animateur Basket Inclusif. On a pu sentir une réelle envie et un intérêt important de la part de plusieurs clubs. La saison 2022-2023 devrait permettre d'installer cette activité dans le paysage des offres fédérales.

Attention à ne pas mélanger le « Basket Inclusif » avec une pratique qui se développe en dehors du champs fédéral « le Baskin ».

<b>Label</b>	3
<b>Packs</b>	3
<b>Formation</b>	1
<b>Animateur Basket Inclusif</b>	12
<b>Demandes aides/information</b>	45
<b>Demande formation</b>	26

### **BaskeTonik :**

Le BaskeTonik est en train de s'installer lui aussi dans le paysage fédéral, même si son développement et sa diffusion ont été freinés par les restrictions dues au COVID 19. Les clubs qui se sont emparés de cette activité sont convaincus de l'utilité et de l'efficacité de cette pratique pour un nouveau type de licenciés ou en complément d'une autre activité pour les licenciés « traditionnels ». Il est à noter qu'au moins 3 Comités Départementaux ont mis en place des « Tours Tonik » pour inciter leurs clubs à se lancer.

<b>Labels</b>	10
<b>Packs</b>	10
<b>Licence / Titre de participation</b>	87
<b>Formation</b>	2
<b>Animateur Basket Inclusif</b>	12

### **BaskeTonik Forme :**

La déclinaison « forme » du BaskeTonik arrive sur le territoire et doit passer par une appropriation de la part des clubs, qui à n'en pas douter, l'adopteront nombreux ces prochaines années. A date : les supports de communication (Plaquette – Affiche – Flyer) sont prêts ; les textes des pages internet sont finalisés ; les documents de labellisation : cahier des charges et formulaire de labellisation sont à disposition des structures désireuses de se lancer. Il reste à organiser ou finaliser : la captation d'images / les fiches exercices / les pages Internet de l'Espace ressources.

### **Basket Santé :**

La pratique Basket Santé est probablement la « grande leader » des activités du Vivre Ensemble. Ces dernières saisons, elle a continué à se développer quelles qu'étaient les restrictions de pratique imposées aux structures par le gouvernement. Le Service Vivre Ensemble a joué un vrai rôle d'accompagnement des structures, tout en incitant chaque entité ayant des labels Découverte (pratique épisodique) à les faire évoluer en labels Résolutions (pratique pérenne).

Cette pratique qui fêtera ses 7 ans la saison prochaine est toujours reconnue par les principales entités qui régissent le sport et la santé en France, que sont le ministère de la santé, le ministère en charge des sports, le CNOSF... grâce à la rigueur et le professionnalisme qui entourent la délivrance des diplômes d'Animateurs Basket Santé notamment.

On peut également noter que le service est sollicité par des spécialistes de certaines pathologies pour la construction de programmes, ainsi que par des associations de patients pour des interventions spécifiques. Tous les indicateurs sont donc « au vert » pour cette pratique du Vivre Ensemble.

<b>Labels de pratique</b>	Label Découverte	352
	Label Résolutions	234 (166 structures organisatrices)
	Label Confort	4 (1 structure organisatrice)
<b>Label de valorisation</b>	Label Structure Fédérale Basket Santé	18
<b>Total Labels</b>		608

<b>Packs / Forfaits</b>	Convention Etablissement	24 (pour 19 structures organisatrices)
	Pack VxE BS	104
<b>Licence / titre participation</b>	Licence VxE Santé	1338
	Licence Contact Santé	364
	Licence Contact Santé Ets	254
<b>Formation</b>	Formation fédérale	7 dont 1 professionnels de santé + 1 annulée
	Formations BP	5
<b>Animateur Basket Santé</b>		836 (dont 168 formés cette saison)

### Centre Génération Basket :

Le contexte sanitaire n'a pas facilité les regroupements d'un grand nombre de jeunes en simultané, néanmoins sur toutes les vacances scolaires des clubs ont mis en place des Centres Génération Basket, même si le nombre de participants était restreint par rapport à un fonctionnement traditionnel.

	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	Eté 2021	Touss. 2021	Noel 2021	Hiver 2022	Printemps 2022	2021-2022
Garçons	6 627	7 379	8727	8184	4 811	2140	<b>847</b>	<b>1442</b>	<b>102</b>	<b>715</b>	<b>1243</b>	<b>4349</b>
Filles	3 269	3 545	4559	4511	2290	1019	<b>363</b>	<b>774</b>	<b>53</b>	<b>396</b>	<b>544</b>	<b>2130</b>
Total	9 896	10 924	13286	12695	7101	3159	<b>1210</b>	<b>2216</b>	<b>155</b>	<b>1082</b>	<b>1787</b>	<b>6450</b>
Licenciés	3 669	5 852	6637	6445	3867	2196	<b>591</b>	<b>1497</b>	<b>116</b>	<b>607</b>	<b>1183</b>	<b>3994</b>
Non licen	6 227	5 072	6649	6161	3234	963	<b>619</b>	<b>719</b>	<b>39</b>	<b>452</b>	<b>603</b>	<b>2432</b>
CGB	118	140	171	174	105	58	<b>29</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>105</b>
QPV	43	49	64	59	15	9	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>21</b>
ZRR	0	2	1	6	3	6	<b>3</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>12</b>
Passages	27 810	31 765	34757	34919	22124	10065	<b>3665</b>	<b>7432</b>	<b>863</b>	<b>3759</b>	<b>4695</b>	<b>20414</b>

### Micro Basket :

Première saison pour cette activité (destinée aux 3/5 ans) qui a été accueillie et prise en considération de manière spectaculaire par certaines Ligues Régionales et plutôt ignorée par d'autres. La formalisation et le développement de cette pratique au niveau fédéral semble répondre à une réelle attente, ou un réel besoin du terrain. Là encore le Service Vivre Ensemble a été présent pour accompagner les structures souhaitant se lancer dès cette saison. Les résultats chiffrés au bout d'un an sont tout à fait prometteurs. Bravo aux services et à la commission d'avoir réussi à mettre en place en seulement quelques mois une formation e-learning + une formation de « Formateur d'Animateur Micro-Basket » + les contenus de la Formation « Animateur Micro Basket » + tout le processus de suivi de l'activité au quotidien !

<b>Labels</b>	Label Découverte	46
	Label Micro Basket	54
<b>Total Labels</b>		100
	Licence Micro Basket	334
	Licence Contact Micro	95

<b>Licence / titre participation</b>		
<b>Formation</b>	Formateur	28
	Inscrit en E-learning	271
	E-learning validé	178
<b>Animateur Basket Santé</b>		Inconnu à ce jour

### **Conventions Fédération Française Handisport/Fédération Française du Sport Adapté :**

Les premières Commissions Mixtes Nationales ont eu lieu, avec l'idée de proposer des axes de travail ou des actions qui soient similaires aux deux fédérations partenaires (FFH et FFSA).

Par ailleurs une grande enquête nationale pour faire un état des lieux des formes et des lieux de pratiques a été lancée cette saison et les résultats seront connus au cours de la saison 2022-2023.

Un gros travail sur la communication est engagé et il est envisagé de partager certaines unités de compétence de formations entre les fédérations, et notamment de les mettre à disposition des Brevets Professionnels voire des Conseillers Territoriaux et des Conseillers Techniques Sportifs, qui peuvent avoir une partie de leurs missions sur la thématique du/des handicap(s). Si pour la FFH l'objectif sportif prioritaire sont les Jeux Paralympiques de 2024, pour la FFSA les Global Games de 2023 à Vichy sont en ligne de mire.

### **Convention Premiers de Cordée :**

Comme depuis de nombreuses saisons cette association s'appuie sur la FFBB et d'autres fédérations pour animer des « opérations évasion » qui se déroulent traditionnellement dans les grands Stades de football en France – Stade de France (Paris) – Allianz Aréna (Nice) – Matmut Atlantique (Bordeaux) – MMA (Le Mans). Cette saison encore les personnels du Service Vivre Ensemble ont participé à ces journées pour le plus grand bonheur des jeunes participants malades et/ou handicapés et de leurs parents. Comme pour l'administration pénitentiaire il est souhaitable que les structures Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs passent par la Fédération et entrent dans le cadre de la convention nationale avant de s'engager dans des partenariats directs avec cette association.

### **Convention Trans-Forme :**

Comme les saisons précédentes la FFBB a accompagné l'association dans l'organisation de son Championnat de France des transplantés et dialysés qui se déroulait cette saison à Narbonne.

La FFBB a également participé (constitution d'une équipe de coureur) au Prologue de la « Course du cœur » au Trocadéro et a également proposé à cette occasion un échauffement en BaskeTonik.

Il est à noter qu'une équipe de transplantés français participera aux championnats du monde de basket 3x3 à Perth en 2023 et que la Fédération fera son possible pour les accompagner grâce à une dotation d'équipement.

### **France Basket Camp :**

Sur la saison 2021-2022 ce sont bien 6 semaines de camps qui se sont tenues mais avec des effectifs réduits pour répondre aux directives sanitaires gouvernementales. Ce sont donc 369 stagiaires encadrés par 35 cadres et/ou formateurs arbitres qui ont pu s'adonner à leur pratique favorite. La mise en place d'une plateforme de gestion des inscriptions continue de faire progresser le service en termes de gestion des inscriptions et permet une plus grande souplesse aux parents des jeunes participants dans le suivi de leur dossier.

### **Esport :**

Cette saison a été ponctuée par la 2<sup>ème</sup> édition de la FFBB Hoops League qui s'est développée et a logiquement intéressé plus de fans/joueurs/participants que la 1<sup>ère</sup> édition.

Pour ce qui est du développement on peut noter la création d'un groupe de travail fédéral, qui aura la charge d'accompagner les structures souhaitant se lancer dans l'esport et également envisager comment les compétitions régionales peuvent s'articuler avec la compétition nationale.

### **Divers :**

#### **- Licences Vivre Ensemble**

Cette saison la dématérialisation des licences du Vivre Ensemble a été mise en place à partir de décembre 2021 pour le BaskeTonik et le Micro Basket et à partir de mai 2022 pour l'inclusif. Cela permettra de fluidifier la prise de licence pour les pratiquants du Vivre Ensemble.

#### **- Rencontres En Basket**

La 2<sup>nde</sup> édition des rencontres en Basket a regroupé des patients issus de 6 établissements psychiatriques d'Ile de France. En amont de ces rencontres les personnels soignants ont été initiés à la mise en place de séances basket afin de pouvoir accompagner « l'entraînement » de leurs joueurs/patients.

Des matchs en 5x5 + concours + quizz + échauffement en BaskeTonik ont été proposés.

La mise en place d'une convention est à envisager pour mieux formaliser ce type d'action qui peut être développé dans le cadre de Basket Santé sur l'axe de la santé mentale.

#### **- Salon Trilogie Santé**

Participation au Salon Trilogie Santé. Ce dernier s'est déroulé en trois étapes (deux virtuelles avec des colloques en visio + une en présentiel avec stand et colloque).

#### **- Sentez Vous Sport**

La FFBB a à nouveau fait la promotion auprès de son réseau et également participé au rendez-vous annuel du CNOSF incitant à la pratique sportive pour tous et partout.

Pas de forum pour cause de COVID mais la réalisation et la diffusion de clips présentant des sports sous différents aspects et pour différents publics. Pour le basket 3 clips ont été réalisés : 1 sur l'adresse – 1 sur le collectif – 1 sur le Basket Santé. Ces 3 clips ont été diffusés sur Sport en France.

- **Intervention séminaire Conseillers Territoriaux à Vittel**  
Le Service Vivre Ensemble a également été sollicité pour participer au séminaire des Conseillers Territoriaux (rappel des programmes existants et présentation des pratiques du VxE créées depuis 2019 – Basket Inclusif + BaskeTonik + Micro Basket). Mise en place d’une séance de BaskeTonik pour l’ensemble du groupe.
- **Directives Techniques Nationales**  
A la demande de la DTBN, chaque année une mise à jour des directives techniques nationales est réalisée. Dans ce document l’ensemble des pratiques et actions du Vivre Ensemble sont détaillées et ainsi mises à disposition de l’ensemble des cadres et conseillers techniques.
- **Formations Vivre Ensemble**  
Travail en commun avec le Pôle Formation et Emploi sur :  
La programmation des formations du VxE (Santé – Tonik – Inclusif – Micro).  
L’organisation de Formations de Formateurs d’Animateurs Basket Santé.
- **Gestion administrative et matérielle des packs**  
Le service a également été largement mis à contribution pour la gestion des commandes et des expéditions des dotations matérielles des Packs (Santé – Tonik – Inclusif) et pour les labels Micro Basket.
- **La location de matériels**  
La location de certains matériels d’animation : but de basket léger – mur de passes – rampes de tir – structure gonflable, reste possible auprès du service.

### [Service Jeunesse - Suivi de la « Commission Fédérale Jeunesse »](#)

Cette saison, tous les indicateurs sont repartis au vert avec des niveaux fleurant avec les records. Ceci représente une très bonne nouvelle pour les saisons à venir. Rappelons ici que le service accompagne la Commission Fédérale Jeunesse dans l’ensemble de ses missions sur des aspects techniques et/ou administratifs.

Fête Nationale du MiniBasket :

Tous les MiniBasketteurs se sont retrouvés sur les terrains lors de cette 29<sup>ème</sup> édition. Le Service Jeunesse en a assuré le suivi, en lien avec le Service Marketing.

Kinder Joy Of Moving Day :

Ce sont 1 039 clubs qui ont participé en 2021.

**Opérations Scolaires** (Administration et gestion) :

- **Opération Basket Ecole (OBE) :**
  - Recensements des participants (classes, clubs, comités)
  - Gestion des dotations de ballons

Les chiffres : 91 Territoires impliqués ; 2 150 écoles ; 1 400 Clubs ; 4 500 Classes ; 140 126 Elèves ; 12 000 Ballons distribués.



- **Opération Basket Collège (OBC) :**
  - 5 177 élèves
- **Opération Basket Lycée (OBL) :**
  - 1 399 élèves
- **Challenge Benjamin Scolaire FFBB / UNSS / UGSEL :**
  - 8 et 9 juin 2022 à Mesnil St Père : 24 équipes (12 filles et 12 garçons) de la catégorie Benjamin(e)s
  - Belle manifestation organisée par une équipe locale, des membres de la Commission Mixte Nationale et des membres du Service et de la Commission Jeunesse de la FFBB.

#### **Je Joue, j'Arbitre, je Participe (JAP) :**

- 76 bracelets et diplômes JAP d'Or ont été remis à des jeunes licenciés de U10 à U14.
- 28 Comités Départementaux les ont distribués lors de leurs Assemblée Générales.

#### **Challenge Benjamin(e)s Fédéral (Administration et gestion) :**

- Toutes les Ligues Régionales étaient présentes.
  - La 15<sup>ème</sup> édition de la finale Nationale a eu lieu au stade Géo André du Stade Français à Paris le vendredi 22 avril 2022.

#### **Ecole Française de MiniBasket :**

La nouvelle plateforme a été présentée lors du Forum National au Creusot et est opérationnelle pour la saison 2022-23. Un gros travail de suivi en lien avec le Service Informatique a permis de finaliser un outil répondant à un vrai besoin de terrain.

#### **Label Club Formateur :**

- Administration et gestion sur le fond et la forme.
  - Accompagnement des structures dans la démarche de labellisation
  - Recensement des données sur la plateforme dédiée
  - Vérification des demandes des clubs
  - Gestion, organisation, pour l'envoi des valorisations vers les Ligues Régionales
- Les Chiffres (Ultramarin) : *(16 clubs valorisés)*
  - 2 étoiles \*\* Féminin : 4 / 3 étoiles \*\*\* Féminin : 5
  - 2 étoiles \*\* Masculin : 7 / 3 étoiles \*\*\* Masculin : 4
  - 1 étoile \* MiniBasket (Valorisation Régionale) : 17
  - Total : 37
- Les Chiffres (Métropole) : *(148 clubs valorisés)*
  - 2 étoiles \*\* Féminin : 16 / 3 étoiles \*\*\* Féminin : 73
  - 2 étoiles \*\* Masculin : 11 / 3 étoiles \*\*\* Masculin : 87

- Total : 187

Cette saison 164 Clubs ont été valorisés avec 224 labels attribués.

#### **Forum National MiniBasket :**

Organisation et planification de la 26<sup>ème</sup> édition en juin 2022 au Creusot, 80 stagiaires pour cette édition.

#### **Forums MiniBasket décentralisés :**

- Animation/Participation à une quinzaine de Forums départementaux et/ou régionaux
  - Déclinaison des opérations de la Commission Fédérale Jeunesse
- Pour cause de pandémie certains forums décentralisés ont pu se tenir uniquement par visioconférence

#### **Séminaire des Dirigeants MiniBasket :**

Cette saison, la 4<sup>ème</sup> édition du séminaire a pu se tenir en présentiel les 12 et 13 février 2022 et recevoir 60 personnes.

#### **Stage des Conseillers Territoriaux :**

Participation au stage des Conseillers Territoriaux développement à Vittel en juin 2022 afin de les informer des nouveautés et de l'actualité des actions du Service et de la Commission Fédérale Jeunesse.



### **6.1. Commission Fédérale Médicale (Bernard DANDEL)**

« La Commission Médicale Fédérale (COMED) de la Fédération Française de Basket-Ball a pour mission la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage ».

#### **REUNIONS :**

Elle s'est réunie les 8 octobre 2021, 9 décembre 2021, 18 mars 2022 et 17 mai 2022.

#### **REGLEMENT MEDICAL :**

En collaboration avec les services juridiques de la Fédération, la COMED a participé activement à la rédaction des modifications du règlement médical fédéral adopté par le Comité Directeur

## **Les kinésithérapeutes d'équipes**

Comme les médecins d'équipes, les kinésithérapeutes d'équipes devront être détenteurs de la licence FFBB.

### **Impossibilité de présenter un CACI pour être autorisé à entraîner et coacher**

Certaines personnes atteintes d'un handicap, d'une pathologie cardiaque (ou autre) ne peuvent entraîner d'équipe car elles ne remplissent pas l'obligation de présenter un CACI.

Dans certains cas particuliers (handicap - pathologies cardiaques...) la Commission Médicale Fédérale est habilitée à autoriser un licencié à entraîner et coacher une équipe sans CACI, à titre exceptionnel et après étude du dossier médical de la personne concernée.

### **Dispositif d'identification d'un praticien délivrant un certificat médical**

Un tampon ou cachet du médecin qui a réalisé l'examen médical  
Ou à défaut, le numéro d'inscription au Conseil National de l'ordre des médecins ainsi que les coordonnées professionnelles du médecin (N°RPPS).

### **Surveillance médicale des arbitres**

Tous les arbitres (hors arbitres clubs de moins de 35 ans au 01/01/2023 et arbitres départementaux régionaux et fédéraux de moins de 25 ans au 01/01/2023 possédant une extension « JOUEUR ») quels que soient leur niveau et leur âge sont concernés par le suivi médical comprenant une visite médicale annuelle avec ECG chez un médecin agréé FFBB.

Ils devront présenter au médecin agréé le jour de l'examen, un bilan biologique comprenant les examens suivants : glycémie et étude d'une anomalie lipidique.  
Bilan datant de moins de cinq (5) ans pour les moins de 35 ans.  
Bilan datant de moins d'un (1) an pour les plus de 35 ans

## **COMMISSIONS MEDICALES REGIONALES.**

Il est demandé aux Médecins Régionaux de continuer à mettre en place les commissions médicales régionales en y intégrant les anciens médecins régionaux s'ils le désirent, les médecins départementaux ou tout médecin pouvant leur apporter un concours intéressant.

Il leur est également demandé de continuer à recruter les médecins départementaux.

Une délégation de la COMED Fédérale s'est rendue à Bouc Bel Air, pour rencontrer des médecins de la Ligue Sud : Les Docteurs Julie PHILIPPON (médecin Régional), Cathjean SUF (médecin des équipes de France), Jean Luc PARRA (médecin départemental des Alpes du Sud) et Régis VIAL (médecin départemental du Var).

A l'ordre du jour :

- Organisation médicale de la FFBB
- Les missions de la COMED Fédérale
- Les missions du Médecin Régional
- Les missions du Médecin Départemental
- Ébauche d'une commission médicale régionale

### **MEDECINS AGREES**

Un des objectifs prioritaires de la COMED est toujours l'actualisation de la liste des médecins agréés, en collaboration avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux afin de faciliter le suivi médical des arbitres et les examens de surclassement dans les territoires.

41 médecins ont été nouvellement agréés cette saison

Aujourd'hui la Fédération compte un réseau de 912 médecins agréés sur l'ensemble du territoire.

### **SURCLASSEMENTS ET SOUS CLASSEMENTS**

Sur 153 demandes au total, 139 dossiers ont été traités en totalité, 13 dossiers n'ont pas été traités par manque de documents et 1 dossier n'a pas été traité car la joueuse ne faisait plus partie du club.

Sur les 139 dossiers traités, 124 étaient des surclassements exceptionnels, 8 des sous classements et 7 des surclassements hors règlements.

Surclassements : Sur 124 dossiers traités, 115 demandes ont été acceptées, 9 ont été refusées.

Sous classements : Sur 8 demandes traitées 8 ont été acceptées.

Surclassements hors règlements : Sur 7 demandes traitées, 7 ont été acceptées.

### **SUIVI MEDICAL DES POLES REGIONAUX.**

L'organisation médicale des pôles régionaux est un axe fort des travaux de la COMED pour cette olympiade.

Le but de cette action étant d'uniformiser vers le haut le fonctionnement des pôles sur le plan médical, d'amener au pôle France des jeunes sans pathologie majeure et de leur permettre ainsi de suivre sans réserve leur nouveau programme d'entraînement dès leur intégration.

### **SUIVI MEDICAL DU Pôle France Yvan MAININI**

Comme chaque saison, une réunion de synthèse s'est tenue sur place afin de faire le point et demander au service médical de l'INSEP d'optimiser l'organisation et le suivi de la réalisation effective, et dans les temps, des examens médicaux de Suivi Médical Règlementaire (SMR) de tous les participants.

Les points suivants étaient également à l'ordre du jour :

- L'organisation médicale (ie remplacement des kinés en cas de stage ou compétition)
- Le suivi, si possible, personnalisé de la prise en charge de certaines blessures
- L'amélioration de la communication médicale entre l'INSEP et la FFBB.

### **57EMES ET 58EMES JOURNEES MEDICALES.**

Exceptionnellement se sont déroulées cette saison les 57èmes et 58èmes Journées Médicales.

Les 57èmes Journées Médicales de la FFBB devaient se dérouler à TOULOUSE les 19, 20 et 21 mars 2021. Par mesure de sécurité en raison de la pandémie de COVID, elles ont été reportées aux 9-10 et 11 octobre 2021.

La COMED remercie la Ligue d'Occitanie, son Président Jean Jacques DESSAINT, son Médecin Régional Paul BAUDOUX et toute leur équipe pour l'investissement et le travail fournis pour cette manifestation qui s'est avérée exceptionnelle après deux reports consécutifs.

Les 58èmes Journées Médicales de la FFBB se sont déroulées à CAEN les 18,19 et 20 mars 2022

La COMED remercie également la Ligue de Normandie, son Président Daniel HERBLINE, son médecin Régional Franck POISSON et toute leur équipe pour l'investissement et le travail fournis pour cette manifestation de grande qualité.

### **SUIVI MEDICAL DES EQUIPES DE FRANCE**

Les 11 octobre 2021 et 20 mars 2022, dans le cadre des Journées médicales se sont déroulées les traditionnelles réunions des Médecins et Kinésithérapeutes des Equipes de France, animées par le Docteur François TASSERY, Médecin Directeur National et Jacky COMMERES – Directeur de la Performance et des Equipes Nationales.

Au programme de ces réunions :

- Actualisation des recommandations de la COMED Fédérale pour les Médecins et Kinésithérapeutes des Equipes de France.
- Le protocole sanitaire des Equipes de France
- Le bilan médical et le questionnaire médical : dès qu'il y a regroupement d'une équipe de France, un bilan médical avec questionnaire de santé doit obligatoirement être effectué auprès de chaque joueur avant le premier entraînement.
- Le logiciel médical Dr SANTE.
- Le bilan de début et de fin de stage.
- La déclaration des blessures.

## **BASKET AU FEMININ**

C'est un des axes prioritaires de la COMED pour cette Olympiade, confié au Dr Laure JACOLOT.

Notamment par exemple, l'incidence potentielle du cycle menstruel est peu connue dans le milieu sportif, voire même tabou. Les symptômes tels la fatigue, les douleurs menstruelles sont des facteurs qui contribuent à limiter la performance.

La Commission Médicale Fédérale a proposé aux médecins régionaux ainsi qu'aux médecins des équipes de France féminines de participer à un travail de thèse concernant l'état de lieux des problématiques et du suivi gynécologiques chez la basketteuse de haut niveau.

Les objectifs de ce travail :

- Lever des tabous potentiels
- Accentuer le rôle médical et paramédical dans la prévention
- Développer un réseau de compétences spécifiques sur le territoire
- Encourager les joueuses à devenir actrice de leur santé

C'est un projet innovant, d'avant-garde, qu'aucune fédération à ce jour n'a mené.

Il a démarré cette saison par un questionnaire à orientation gynécologique adressé aux joueuses de Haut Niveau (LFB avec le Dr Gérard MURGUES – équipes de France et Centre Fédéral avec François TASSERY et Laure JACOLOT)

La 2ème phase va démarrer en juin à Voiron au sein de l'équipe de France 3x3 avec Laure JACOLOT et nos deux Gynécologues Emilie GERBRON et Marine LEBRET. Ce projet a obtenu le soutien du Dr Carole MAITRE Gynécologue de l'INSEP et membre de la Commission Médicale du CNOSF qui a accepté d'être notre Référent. Tout notre potentiel olympique féminin doit bénéficier de ce projet et du suivi qui en découle afin d'améliorer sa performance au moment des JO de 2024.

Docteur Bernard DANNELE

## **6.2. - Commission Fédérale Jeunesse (Agnès FAUCHARD)**

Quel plaisir de voir le nombre de licenciés MiniBasketteurs atteindre le chiffre de 164.842, soit 31,23% des licenciés de notre Fédération...

La saison qui vient de s'écouler a été menée à son terme et, malgré un mois de janvier très compliqué, les MiniBasketteurs ont pu jouer et reprendre leur activité de manière quasi normale.

Nos clubs labellisés EFMB n'ont jamais été aussi nombreux ... !

La 15<sup>ème</sup> édition de la finale nationale du Challenge Benjamin(e)s a retrouvé son format initial après l'annulation de l'édition 2020 et celle de 2021 à huis clos.

Enfin, le rassemblement de toute la famille Basket autour de nos plus jeunes licenciés, lors de la Fête Nationale du MiniBasket, a été une réussite sur tout le territoire...

Les mots clés pour conduire nos actions :

« *DEVELOPPER - ACCOMPAGNER – FIDELISER – INNOVER* »

## 1 - LES MOMENTS FESTIFS

### • **FETE NATIONALE DU MINIBASKET - FNMB**

Si la crise sanitaire nous a obligé à annuler l'édition 2020, l'édition 2021 a eu une forme différente : regroupement par secteur ou par clubs...l'objectif étant que les enfants retrouvent le jeu et le plaisir de jouer.

En 2022, la 29<sup>ème</sup> fête a eu lieu partout sur le territoire et a été une vraie réussite.

Cette journée de basket qui, au-delà du jeu, est la fête de la convivialité, du respect, du plaisir de jouer ensemble, de l'amitié et du fair-play...est soutenue par nos fidèles partenaires ...

Merci à tous les organisateurs !

### • **KINDER JOY OF MOVING BASKET DAY 2021**

La FFBB imagine avec Kinder, Partenaire Officiel du MiniBasket, des événements sur l'ensemble du territoire visant à promouvoir l'accès et le plaisir de la pratique du Basket.

Cette opération de fin d'année fait partie intégrante du programme « Kinder Joy of Moving » porté par Ferrero :

- Ouvert à tous les clubs (1 039 clubs en 2021).
- 100 000 enfants : licencié(e)s et non-licencié(e)s.
- Temps fort de fin d'année pour les clubs. Faire connaître son club à des non-licencié(e)s.



## 2 - LES VALORISATIONS

La FFBB valorise ses structures et ses acteurs de manière collective et individuelle par l'attribution des labels et la reconnaissance des opérations individuelles.

### • **LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET – EFMB**

C'est fait ... ! Depuis le 12 juillet 2022, la nouvelle plateforme EFMB est en ligne et accessible à l'ensemble des clubs.

Ce nouveau dossier :

- Simplifiera la saisie des clubs avec un bon nombre de critères donné directement sur FBI,
- Sera plus juste, plus cohérent, avec l'attribution de points,
- Aura un calcul automatique des points permettant au club de voir à tout moment où il en est, et à l'instructeur de faciliter son analyse,

- Aura permis, sans bouleverser les contenus du précédent, de mettre l'accent sur des valeurs importantes que doit avoir un club EFMB.

Cette plateforme est l'aboutissement d'un travail qui a duré plus d'un an et qui devrait satisfaire tout le monde.

Un grand merci au Service Informatique de Clarisse ACHE, Jérémy RUSCONI l'opérationnel, Gilles MALECOT et Sarah AL ASHRAM qui avec beaucoup de minutie et un planning rigoureux ont su nous faire garder le cap. Un grand merci à Brigitte DESBOIS, Henri COUCHARRIERE et leur équipe pour le travail fourni sur ce dossier.

Au moindre problème ou questionnement à ce sujet pour votre structure, n'hésitez pas à nous joindre à l'adresse suivante : [jeunesse@ffbb.com](mailto:jeunesse@ffbb.com).

Nous comptons à ce jour 216 clubs labellisés « École Française de MiniBasket ». Félicitations à tous ces clubs qui s'engagent dans cette démarche de labellisation !

- **LABEL CLUB FORMATEUR**

A la suite des EFMB, l'objectif du Label « Club Formateur » est de valoriser le travail effectué et d'aider à la structuration des clubs sur les tranches d'âge de 12 à 20 ans.

Cette année, 224 labels « Club Formateur » ont été décernées. Félicitations à tous ces clubs qui rentrent dans cette démarche structurante !

- **JE JOUE, J'ARBITRE, JE PARTICIPE – J.A.P**

On comptabilise cette saison 8 784 licenciés actifs dans l'opération c'est-à-dire les compétences du jappeur rentrées sur FBI.

En juin 2022, la FFBB a fait la première distribution des JAP d'Or :

- Le bracelet JAP d'Or,
- Le diplôme nominatif.

Plusieurs licenciés ont été récompensés, de U10 à U14, dans seulement 28 Comités Départementaux.

La remise du JAP d'Or est organisée au moment des Assemblées Générales des Comités Départementaux, une distinction qui officialise l'engagement dans la fonction de joueur, d'arbitre, et de futur dirigeant.

- **CHALLENGE BENJAMINS(E)S**

Après l'annulation des Finales Nationales en 2020 et l'édition 2021 à huis clos, le Challenge Benjamin(e)s a retrouvé son format initial avec la présence de nombreux



parents. Les 64 finalistes, garçons et filles, se sont confrontés sur le terrain lors des 4 épreuves individuelles et sur un tournoi de 3x3.

Le lendemain, ils ont visité le siège de la Fédération, le musée du Basket et sont allés à l'AccorHotel Arena pour assister aux Finales de Coupe de France. Tous les participants sont descendus sur le parquet pour la remise des récompenses et la traditionnelle photo...

Au-delà du perfectionnement des savoir-faire incontournables pour cette catégorie d'âge, la possibilité de s'envoler vers les Etats Unis pour assister à une rencontre de NBA constitue une formidable récompense pour les vainqueurs.

Félicitations à Inès LARBANES et Noé JACHIMOWSKI qui ont décroché leurs billets pour la NBA !

- **FIDELISATION**

La FFBB propose à tous les clubs un programme de fidélisation à destination des licenciés U7 à U13. Objectif pour nos jeunes licenciés : « porter un bracelet éponge de couleur qui le situe dans ses années de pratique, dans son assiduité et dans son implication dans l'opération JAP ».

Un bracelet noir complète ce programme et est donné avec l'obtention du « Jap d'Or ».

**Pour relancer l'opération auprès de nos clubs, la FFBB a offert des bracelets éponge à tous les licenciés MiniBasket via les Comités Départementaux.**

Intégrer dans le plan de relance dans le cadre de la reconquête de nos licenciés minis, la gestion et la distribution des bracelets ont été organisées par les Comités Départementaux.

### 3 - LES MOMENTS PARTAGÉS

- **FORUM NATIONAL MINIBASKET**

Tous les forums sont différents et ont tous leur particularité. La 26<sup>ème</sup> édition du Forum National s'est déroulée au Creusot les 24, 25 et 26 juin 2022.

Toujours aussi riche, le Forum reste un lieu d'échanges privilégié et incontournable pour les éducateurs et responsables de la formation de nos plus jeunes joueurs et joueuses.

Des remerciements particuliers à Thierry BERTEAU, Président du Comité 71 et toute son équipe pour l'organisation



logistique, leur accueil chaleureux et toute la convivialité mise lors de cet évènement. Signalons la présence de Monsieur le Maire à l'ouverture et à la clôture de notre forum.

- **LE SEMINAIRE DES DIRIGEANTS MINIBASKET DES COMITES**

La Commission Fédérale Jeunesse organise chaque année son regroupement des dirigeants élus MiniBasket des Comités Départementaux. Ce séminaire s'est déroulé sur deux jours à Paris et a permis aux personnes présentes d'échanger sur les expériences de leurs territoires.

- **LES FORUMS DÉCENTRALISÉS**

Gilles MALECOT et certains membres de la commission sont à votre disposition pour intervenir et traiter des actions fédérales.

#### **4 - NOS OPÉRATIONS SCOLAIRES**

- **OBE – OBC – OBL**

- **LE CHALLENGE BENJAMIN(E)S SCOLAIRE**

Absent durant les deux dernières saisons, le Challenge Benjamins Scolaire a eu lieu les 8 et 9 juin 2022 à Mesnil-Saint-Père (près de Troyes). Les épreuves de ce challenge qui combine des épreuves individuelles et du 3X3, s'adressent aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> non licenciés à la FFBB et permet d'accueillir de nouveaux joueurs dans nos clubs.

- **« JR NBA LEAGUE » A MARSEILLE**

Pour rappel, une convention FFBB/UNSS/NBA a été signée en 2018 pour 5 ans.

Après deux éditions réussies à Paris, la Jr. NBA LEAGUE FFBB UNSS s'est délocalisée à Marseille. Il s'agit d'une compétition sur 3 mois, les mercredis après-midi, avec 30 associations sportives UNSS qui représentent chacune une franchise NBA.

Nous pouvons féliciter le Comité 13 pour son implication dans la réussite de cette organisation avec le club du SMUC, et remercier Ronny TURIJFF et Mickaël PIETRUS pour leur présence lors des finales du 22 juin.

Une belle collaboration FFBB, NBA, UNSS !

- **LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DU 21 AU 26 JANVIER 2022**

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), c'est une semaine par an dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Cette semaine constitue un temps fort et une réelle opportunité pour l'ensemble du mouvement sportif de créer des passerelles avec le monde scolaire et les acteurs locaux.

Inscrite au programme du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse depuis 2017, elle est organisée dans les écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur sur la base du volontariat.

La Commission Fédérale Jeunesse propose pour cette Semaine Olympique de faire découvrir au monde scolaire : le 3x3.

Afin de les aider dans l'organisation de ces tournois, nous demandons aux écoles de se mettre en rapport avec les clubs et les comités. Une demande d'homologation simplifiée a été mise en place avec le Pôle 3x3.

Cette saison, peu d'écoles ont pu animer cette découverte du 3x3 car, en janvier 2022, le monde scolaire n'avait pas le droit de pratiquer les sports collectifs.

- **REMERCIEMENTS**

Toutes ces actions sont la résultante d'une collaboration étroite entre notre fédération, ses Clubs, ses Comités et ses Liges. Tous mes remerciements vont aux acteurs du MiniBasket pour tout le travail et le temps passé afin d'améliorer la pratique du basket chez nos plus jeunes licenciés.

Je tiens à remercier particulièrement Valérie ALLIO, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS et tous les membres de la Commission qui font un travail important de réflexion mais aussi de participation aux différents événements sur le terrain : Challenge Benjamin(e)s, Forum National et forums départementaux, étude et validation de dossiers EFMB et sur les opérations scolaires.

Un grand merci à Alain SALMON, notre vice-président en charge du Pôle « Pratiques Fédérales » et aux salariés de la fédération pour leurs compétences et leur disponibilité tout au long de l'année :

- Sarah AL ASHRAM
- Gilles MALECOT
- Nicolas SEIGNEZ
- Clément HUET
- Sans oublier notre directeur de Pôle Sébastien DIOT !

Agnès FAUCHARD

### **6.3. - Commission Fédérale 5x5 (Alain SALMON)**

Le début de la saison a été incertain et nous avons dû, avec l'équipe de salariés et de bénévoles, faire face à la menace d'un retour du COVID et des problématiques qui y sont associées.

Malgré tout nous avons pu aller au terme des compétitions et nous remercions tous les clubs pour les échanges constructifs que nous avons eu avec eux.

Nous avons engagé 624 équipes (hors Betclac Elite, Pro B, espoirs Elite et Espoirs Pro B).

Nous avons traité :

- 313 dossiers qui ont entraîné 191 pénalités financières liées à des licences manquantes, Statut CF/PN non renseigné, numéro identitaire non autorisé (JH/OH)
- 43 pertes de match par pénalité
- 85 autres dossiers (rencontres n'ayant pas lieu ou interrompues, modification de résultats)
- 195 dossiers ont été ouverts pour reports de compétitions liées au COVID selon le protocole validé le 11 janvier 2022
- 3244 Fautes techniques en Championnat de France et Coupe de France ont été données
- 98 fautes disqualifiantes sans rapport ont été prononcées
- 2352 dérogations en Championnat de France et Coupes de France ont été effectuées
- 653 dérogations en LNB ont été validées

Si nous pouvons nous réjouir de la reprise de la compétition, il est à noter que certaines réactions de clubs ne facilitent pas la bonne entente entre eux et notre Fédération.

En effet nous avons reçu beaucoup de mails de délation de certains vis-à-vis de leur adversaire sur des sujets très variés (attitude, suspicion de fraude, vérification de licences, etc.

Nous rappelons que nous précédonz aux vérifications et aux contrôles nécessaires et prévus dans nos règlements.

Ajouter à cela les incivilités qui deviennent un vrai problème notamment lors des matchs de jeunes alors que nous étions épargnés jusqu'à maintenant. Il faut retrouver un peu de sérénité et de plaisir de jouer même si les enjeux sont parfois importants.

Merci aux équipes de bénévoles et de salariés pour le travail de qualité fourni.

Souhaitons tous que la saison qui démarre se passera bien et dans un climat apaisé.

Le basket reste du sport où l'envie, le plaisir et le respect doivent être les sentiments moteurs.

Bonne saison à tous

Alain SALMON

#### **6.4. - Commission Fédérale Vivre Ensemble (Frédérique PRUD'HOMME)**

Pour la commission fédérale VIVRE ENSEMBLE, qui confirme de plus en plus son statut de 3<sup>ème</sup> pilier du projet club 3.0, la saison 2021/2022 aura été plus que chargée par la diversité des axes de développement des pratiques non compétitives qui nous ont été confiés et le défi de tous les accompagner et les mener à bien.

## AXE SANTE ET BIEN ETRE

Notre produit phare, le **BASKET SANTE** se porte de mieux en mieux et s'installe sur les territoires ; les chiffres parlent d'eux-mêmes avec plus de 600 labels délivrés cette saison (Découverte, Résolutions ou Confort), 2000 licences (VxE, Contact ou établissement), 18 structures fédérales, ayant donc 3 ans d'ancienneté dans le développement du label, et à ce jour près de 850 animateurs formés Basket Santé. Il est à noter que nous obtenons même une certaine reconnaissance par la sollicitation de structures professionnelles de santé (physique ou mentale) pour la création de nouveaux programmes sur des pathologies (Drépanocytose).

Le **BASKETONIK**, qui a souffert d'une mise en place en pleine période COVID, s'installe progressivement dans les offres de pratiques de nos clubs. Le volet « Fitness », exigeant des compétences spécifiques un peu plus éloignées des formations traditionnelles de nos cadres est à encourager plus particulièrement. Le volet « Forme », plus souple à mettre en place et s'appuyant sur des notions de préparation physique aura sans doute un écho plus vite favorable.

Ces deux produits doivent permettre à nos structures de trouver de nouveaux publics, aux adhérents, sportifs ou dirigeants de trouver une activité dans laquelle lien social et épanouissement personnel donneront un sens à leur engagement et enfin d'assurer aux éducateurs un plein emploi dans leur structure ou regroupement de structures (CTC).

## AXE ÉDUCATION

Le lancement du **MICRO BASKET** pour cette saison 2021/2022 : une formation gratuite par club, un 1<sup>er</sup> stage de formation de formateurs et l'interaction avec les IRFBB, relais de formation au local, ont été au centre de nos préoccupations afin que s'installe au mieux une collaboration entre la commission Fédérale et nos territoires. Tout ne fût pas simple, des ajustements s'effectuent encore pour faciliter cette mise en place mais les chiffres sont plus que concluant pour une 1<sup>ère</sup> année de lancement : plus de 100 labels développés (Découverte ou Micro) et plus de 280 candidats sont engagés dans la 1<sup>ère</sup> étape de e-learning.

Nous avons malheureusement dû annuler la 2<sup>nde</sup> formation de formateurs de juin qui correspond pourtant à une demande impérieuse de mieux mailler les territoires pour le suivi des candidats. Nul doute qu'une période plus propice sera choisie avant fin 2022 pour répondre à cette demande.

Je profite de ce bilan pour insister à nouveau sur l'impérieuse nécessité de garantir, plus particulièrement pour les secteurs PETITE ENFANCE ET SANTE-BIEN ÊTRE, un label fiable exigeant des compétences spécifiques qui ne peuvent être galvaudées et qui sont surveillées de près par nos ministères de tutelle.

Malgré un début de saison compliqué par l'incertitude COVID, 105 **Centres Génération Basket** ont été signés et réalisés en 2021 /2022 dont 21 en **Quartiers Politique** de la **Ville** et 12 en **Zones de Revitalisation Rurale**.

Ainsi, plus de 4400 garçons et 2130 filles ont découvert ou pratiqué le basket grâce à un encadrement qualifié au cours des congés de Toussaint, Hiver ou Printemps. Il est à noter qu'un juste équilibre est réalisé entre les jeunes licenciés et non licenciés touchés par ce dispositif.

La commission travaille également à l'élaboration d'un jeu sur la citoyenneté « **BASKET LIFE** » qui servira d'appui aux éducateurs durant ces journées d'animation

basket. Les règles du jeu et un questionnaire sont déjà prêts, reste à établir une connexion avec un investisseur pour la mise en forme et la fabrication des kits.

### **France BASKET CAMP**

Le retour plus qu'encourageant de nos licenciés dans les clubs est confirmé par un remplissage total des 6 semaines de camp. La préparation, le recrutement des staffs et le suivi des inscriptions ont pu s'effectuer sans peine. Le défi à relever cette saison, sous la menace d'un retour COVID, est de réaliser la même performance que l'an passé avec 0 cas sur l'ensemble des sessions !

### **AXE INCLUSION-INTEGRATION-INSERTION**

Notre service a beaucoup œuvré pour finaliser la formation **Animateur Basket Inclusif** et assurer un accompagnement spécifique des structures candidates au label. 37 dossiers sont en cours, une vingtaine de demandes supplémentaires traitées et déjà 12 animateurs BI formés.

Ce développement particulier prend tout son sens alors même que notre commission, soutenue par le Bureau Fédéral, a signé des conventions de partenariat avec les **fédérations Handisport et Sport Adapté**. Les premières commissions mixtes ont eu lieu et ont initié des projets communs : Une enquête est déjà en cours auprès des associations des trois entités afin de recenser les projets partagés et de tenter de donner plus de sens aux partenariats au local. Nul doute qu'à l'approche des JO de Paris 2024, la cause commune de développement de notre sport permettra d'initier de nombreux projets originaux et mutualisés. Le CPSF est d'ailleurs devenu un de nos interlocuteurs privilégié. A cette occasion, anne-Chrystel FOGLIANI est à remercier tout particulièrement pour son implication dans ce dossier.

Une attention particulière est donnée aux initiatives et rencontres avec différentes associations sur des événements partagés (journée Evasion à Nice, Bordeaux, Le Mans avec Premier de Cordée, interventions en hôpital psychiatrique et avec Trans'forme).

De même, nos services ont relevé un autre défi, donner du sens à la convention signée avec l'**Administration Pénitentiaire** en accompagnant les différents projets mis en place sur les territoires. Aujourd'hui, des clubs, ligues ou comités passent des conventions avec des établissements. Beaucoup de moniteurs de sport des administrations nous contactent pour une aide matérielle ou pédagogique. Nos interlocuteurs nationaux ont changé. L'objectif des JO nous amène conjointement à construire de nouveaux programmes et à relancer les projets au local.

Récemment, dans la famille du VxE, s'est invité un petit dernier : le **E-sport** Cette pratique qui se développe de plus en plus doit pouvoir agrandir le panel des offres faites à nos adhérents, en complément, bien sûr, d'un suivi et d'une pratique sociale et sportive. Un groupe de travail a été mis en place afin de réfléchir aux axes pertinents d'implantation de cette nouvelle activité en parallèle à nos propositions sportives. Un accompagnement des structures souhaitant la développer en initiation et/ou compétition est en marche avec la rédaction d'un cahier des charges et une structuration de la compétition. La Hoops Rocket League, ou même un possible rapprochement avec NBA2K devraient ainsi trouver un écho plus que favorable au sein de nos structures.

Outre le suivi de tous nos axes de développement, la commission garde en perspective la mise en place des **1ers Rendez-vous du VxE**. Ce rassemblement vise à regrouper sur 3 jours les animateurs (Santé, Inclusif, Tonik et Micro) de l'ensemble du territoire

afin d'échanger avec eux sur toutes nos pratiques non compétitives mais aussi leur apporter une formation continue, plus spécifique à chacune de nos pratiques.

En approchant de la conclusion de ce rapport, je souhaite signaler l'excellente qualité de nos relations de travail avec le pôle Formation, maillon fédéral incontournable et... hyper sollicité. Nos collaborations, autant pour les sujets spécifiques que pour les interventions lors du séminaire des Conseillers Territoriaux sont plus que fructueuses. Je ne peux terminer ce propos sans évoquer l'engagement et l'excellent travail complémentaire de tous les membres de notre commission, salariés comme élus, qui tout au long de la saison ne cessent d'accompagner, d'initier voire développer les très nombreux projets mis au programme de notre groupe. Mention spéciale à Sébastien qui gère le pôle avec compétence et bienveillance, à Jackie et son immense capacité de travail et d'innovation, et enfin, une pensée particulière pour Cathy qui quitte notre service et qui aura grandement facilité le développement du Basket Santé.

Merci enfin à Alain, notre vice-président du Pôle Pratiques Fédérales, toujours présent dans les moments délicats ou de surcharge. Ses interventions ou conseils politiques avisés nous guident dans la bonne direction du projet FFBB 2024, défi majeur mais ambitieux de cette mandature.

Frédérique PRUD'HOMME

## **7. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles – Stéphanie PIOGER – 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

### **Le Pôle Affaires Juridiques & Institutionnelles – Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente**

Voici encore une nouvelle saison qui s'est achevée.

Comme nous nous en sommes tous réjouis : elle est allée jusqu'au bout.

Au panier les règlements particuliers pour gérer les fins de saisons difficiles, les classements compliqués, ...

Par précaution nous avons gardé pour la saison 2021/2022 le règlement COVID. Nous réitérons pour la saison 2022/2023 ! Nous espérons que nous n'en n'aurons pas besoin, mais il vaut mieux être précautionneux.

Pour la direction des affaires juridiques et institutionnelles, cette saison a été marquée par de conséquentes évolutions législatives.

Elles sont nombreuses, parfois elles se cachent dans des textes inattendus.

Le sport et la Fédération notamment sont maintenant impactés par tous les thèmes de la société : valeurs, intégrité, mixité, parité, laïcité, discrimination, développement durable, lutte contre les violences, TOUTES LES VIOLENCES, ...

Nous devons nous attacher à ce que la Fédération, ses ligues et comités soient irréprochables en la matière.

Plusieurs lois nous concernent, mais en particulier la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France : vote direct des clubs, parité, cumul des mandats, ... Les statuts seront prochainement modifiés. Un travail inter fédérations est en cours ; celui avec notre ministère se poursuit. Nous serons prêts et respecterons le fonctionnement de notre fédération, ses valeurs et ses principes.

Les relations avec la Ligue Nationale de Basket sont aussi à l'ordre du jour. L'assemblée générale a été consultée cette année pour le renouvellement de la convention, elle le sera encore, les travaux continuent.

D'autres sujets nous ont bien occupé également. Toutes les commissions sont sur le « qui-vive ».

Des services, jeunes parfois, mais qui acquièrent l'expérience, avec vous.

Des sollicitations multiples, des professionnels du droit omniprésents. Des contestations, plus ou moins sérieuses. Des contentieux techniques et lourds.

Nous essayons dans la mesure de notre champ d'action de vous accompagner, le service reste encore perfectible, des adaptations et évolutions sont nécessaires, le nombre de demandes étant de plus en plus important. Nous comptons sur votre bienveillance.

Le service contrôle de la pratique continue son action de « contrôle », mais surtout d'accompagnement.

Contrôle de gestion : des visios sont organisées avec les ligues et leurs clubs. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions apporter l'information auprès de ceux qui en ont besoin.

Agents sportifs : le travail avance, les relations avec les agents doivent se normaliser, la protection de ceux qui travaillent en règle doit être accrue. La fédération ne baissera pas la garde contre les agents (ou pseudo agents) qui ne sont pas en règle, ne respectent pas la réglementation, ne respectent pas les joueurs, ne respectent pas les clubs. Des actions sont en cours.

Le service juridique, élus et salariés, est également beaucoup sollicité : commission de qualification, commission de discipline, chambre d'appel, commission juridique : elles gèrent le quotidien, mais aussi l'exceptionnel. Une réflexion est en cours sur les fautes techniques. Nous n'avons pu aboutir pour la saison 2021 / 2022, cela le sera pour la saison 2022 / 2023.

Enfin, la « DAJI » accompagne l'ensemble des services de la fédération, les ligues et les comités : modifications réglementaires, alertes, RGPD, intégrité, et encore beaucoup d'autres sujets.

Notre fil conducteur pour ce mandat : LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES. Objectif 0% pour les saisons à venir. Nous allons nous y tenir. Les violences suffisent. Elles décrédibilisent notre sport. Nous ne pouvons pas laisser faire. Nous allons réagir. Travail acharné pour cette saison. Toutes les commissions de la fédération sont mobilisées, la DAJI aussi.



Un grand merci à tous les bénévoles de cette délégation sans qui le travail n'avancerait pas. Efficacité, réflexion, au service des autres, de leur commission. Souvent sollicités, ils sont présents. Souvent confrontés à des cas très particuliers et compliqués, leur intégrité et leur réflexion leur permettent d'obtenir des décisions adaptées. Facile de critiquer. Seuls eux ont les dossiers entre les mains. Je leur renouvelle si besoin était, toute ma confiance.

Un grand merci à tous les salariés de cette délégation sans qui le travail n'avancerait pas. Réactivité, souplesse, disponibilité et comme dirait certains « adaptabilité ». Pas toujours facile, mais le résultat est là ! MERCI

Un grand merci à tous mes collègues de nous permettre de travailler « sereinement » (enfin presque).

Bonne saison à toutes et à tous.

Stéphanie PIOGER

### **Le Pôle Affaires Juridiques & Institutionnelles – Amélie MOINE, Directrice**

L'activité a repris à plein au sein des services du Pôle AJI.

La nouvelle équipe prend ses marques, découvre les tumultes et turbulences d'un service juridique dont les commissions traitent un nombre conséquent de dossiers et qui doit répondre, en tant que service support, aux très nombreuses sollicitations diverses et variées des organismes déconcentrés, clubs, licenciés et autres services fédéraux.

Le droit est aujourd'hui partout, tout le temps, et si les contentieux sont plus nombreux et complexes, la DAJI réalise un travail d'accompagnement préalable visant à sécuriser les décisions susceptibles de faire l'objet de recours qui porte ses fruits au quotidien.

Travail pédagogique également mis en œuvre par le service contrôle de la pratique dont l'accompagnement total pendant et post-covid a, notamment, permis à de nombreux clubs fédéraux et de haut-niveau de préserver leur santé financière alors que le secteur sportif a particulièrement souffert de cette période que nous espérons tous définitivement derrière nous.

Enfin, je conclurais en remerciant personnellement l'ensemble des collaborateurs et notre précieuse vice-présidente qui m'ont permis de m'absenter 4 mois en toute sérénité.

Amélie MOINE

## **7.1. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX)**

Comment ne pas commencer ce rapport sans un rappel nécessaire des périodes si particulières qui ont marqué les trois dernières saisons ?

Rappelons-nous :

- Saison 2019/20 - Mars 2020 : La France est confinée, entraînant l'arrêt brutal de nombreuses activités, notamment les activités sportives ;
- Saison 2020/21 - Octobre 2020 : Deuxième vague de la crise sanitaire, la FFBB se voit contrainte de stopper la plupart de ses compétitions (arrêt qui deviendra définitif quelques semaines plus tard) ; seules les compétitions haut-niveau se poursuivent selon des formats adaptés et avec des conditions sanitaires strictes (huis-clos, ...)
- A l'ouverture de la saison 2021/22, la visibilité s'avère limitée, la prudence reste de mise (malgré des structures financières, à priori, largement préservées) et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la capacité de nos clubs à rebondir dans un schéma de sortie de crise.

Un an plus tard, la situation s'est éclaircie et les perspectives poussent à l'optimisme !

En 3 saisons, les clubs fédéraux, dans leur grande majorité, ont largement consolidé leur situation financière, entraînant de la part des clubs des plus hautes divisions fédérales (LFB/LF2/NM1) une présentation de budgets records pour la saison 2022/23 :

- Budget moyen 2022/23 LFB = **2 144 K€** alors que le précédent record était de 1 811 K€ en 2018/19 (+18%) ;
- Budget moyen 2022/23 NM1 = **1 095 K€** alors que le précédent record était de 907 K€ en 2016/17 (+21%) ;
- Budget moyen 2022/23 LF2 = **728 K€** alors que le précédent record était de 693 K€ en 2018/19 (+5%).

Plusieurs explications conduisent à ces chiffres plus qu'encourageants mais qui peuvent étonner au sortir d'une période si complexe :

- Des aides gouvernementales jouant pleinement leur rôle « d'amortisseur » (chômage partiel, fonds de solidarité, aides et exonérations Urssaf...) ;
- Un soutien marqué des Collectivités qui ont maintenu leurs concours et/ou accompagné les Aides de l'État ;
- Le maintien, puis la réduction contenue des financements privés ;
- Et il serait injuste de ne pas citer : la capacité d'adaptation des clubs, la réactivité de la FFBB sur les protocoles sanitaires, l'accompagnement réglementaire de la CCG.

Si l'on peut s'interroger logiquement sur le niveau d'effet d'aubaine dont auraient bénéficié les clubs durant cette crise sanitaire, force est de constater que la plupart d'entre eux affiche au sortir de cette crise, des situations financières plus que solides et des ambitions budgétaires inconnues jusqu'alors.

Concernant les clubs CF/PN (championnat de France / Pré Nationale), le suivi de leur comptabilité a trouvé son rythme de croisière avec la saisie sur FBI.

Seules ombres au tableau : l'hétérogénéité des saisies et les difficultés des clubs de Pré-Nationale à transmettre leurs informations financières.

Pour ces derniers, les demandes d'information se heurtent parfois à la disponibilité des bénévoles et au caractère plus ou moins technique des sollicitations.

Nous en avons tiré les enseignements et à compter de cette saison, si les clubs de Pré Nationale restent dans le périmètre de contrôle de la CCG, ils n'ont plus l'obligation systématique de transmettre les informations règlementaires pour le 15 octobre.

Il est un fait acquis : le suivi de ces divisions CF/PN reste fondamental.

En effet, depuis la mise en place des contrôles CF/PN, nous constatons une évolution progressive, vertueuse et constante des pratiques.

Le dispositif JIG/MIG, les travaux de la Commission des Agents Sportifs, les sanctions prononcées par la Commission Fédérale de Discipline ainsi que les actions que la CCG mène régulièrement auprès des clubs participant à ces évolutions, à ces prises de conscience dans ces divisions.

D'autres initiatives viennent élargir l'indispensable communication sur les zones de risques ou de vigilance pour les clubs, permettre de porter la « bonne parole » au plus grand nombre et gommer l'aspect aléatoire et limité des contrôles :

- Pour rappel, la CCG a proposé cette saison à titre expérimental, un webinaire organisé pour les clubs CF/PN d'Ile de France et du Grand-Est. L'objectif de la démarche porte sur la sensibilisation de l'ensemble des clubs du périmètre concerné aux problématiques sociales, fiscales, juridiques et règlementaires auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Les retours encourageants obtenus (tant en participation qu'en indice de satisfaction) nous poussent à pérenniser la démarche à l'ensemble des zones FFBB en 2022/2023 ;
- De même, la production pour la première fois cette année, d'un rapport d'activité CCG sur les travaux dans les divisions CF/PN (en lieu et place d'une synthèse des contrôles) doit permettre, à terme et une fois sortie des périodes de crise sanitaire (faussant quelque peu les analyses), de proposer aux dirigeants de clubs des informations sectorielles d'un niveau de précision sans précédent (autorisé par la base FBI).

A la lecture de ces constats, actions et résultats, que peut nous réserver la saison 2022/23 sur l'ensemble des championnats suivis par la CCG (HN et CFPN) ?

Incontestablement, les fondamentaux sur lesquels s'appuie la saison 2022/23 sont bons.

On ne peut que se réjouir :

- De l'excellente santé financière de la LFB qui, contexte international aidant, concurrence les meilleurs championnats européens et accueille la plupart des internationales françaises ;

- Du rétablissement complet de la LF2 qui, il y a 10 ans, voyait la majorité de ses clubs au bord du dépôt de bilan et qui aujourd'hui, bénéficie de fonds propres représentant près de 20% des produits d'exploitation ;
- Du développement de la NM1 qui, malgré son passage à 28 clubs, voit son budget moyen progresser fortement tiré par les clubs de tête dont les budgets dépassent allègrement 1 M d'euros (voir les 2 M€ pour certains !) ;
- De la poursuite et du développement des travaux sur les divisions CF/PN, de la qualité des échanges (toujours constructifs) que la CCG entretient avec des dirigeants CF/PN très investis et ce, dans l'intérêt du développement du basket. Nous sommes impatients de les retrouver, notamment lors de nos sessions « dépayssées » où nous irons à leur rencontre dans leurs territoires ;
- Du développement des communications CCG sur la situation financière des clubs qui va permettre cette année, à échéances régulières et de manière infra-annuelle, de publier des indicateurs clés sur les différents championnats.

Bien entendu, au-delà de l'aspect prévention/communication, il nous appartient de prendre des mesures curatives lorsque cela est nécessaire, pour préserver l'équité sportive.

Ce rôle est souvent lié au traitement de situations complexes (et parfois compliquées...) et il s'impose à nous. Mais dans cet exercice, nous sommes toujours guidés par un souci permanent de prise en compte des circonstances particulières du club et de traitement équitable des clubs.

Tous ces constats, toutes ces décisions, tous ces travaux seraient impossibles sans l'investissement (remarquable), l'implication (sans faille) et l'indispensable disponibilité (qu'ils s'imposent) de l'ensemble des acteurs de la CCG (membres et permanents du service du Contrôle de la Pratique).

Qu'il me soit permis également, de souligner la qualité de la synergie membres/permanents, l'excellence de l'ambiance de travail et l'indéfectible bonne humeur qui accompagnent les réunions de la Commission, et ce, malgré un calendrier lourd et contraint.

C'est avec un vrai plaisir et un grand sourire que je souhaite donc, comme chaque année, remercier très chaleureusement les membres, les permanents pour la tâche accomplie, particulièrement conséquente, très qualitative sur le fond et très enthousiasmante sur la forme.

Présider cette Commission s'apparente donc à un privilège quand on dispose d'une telle équipe...Incontestablement !

En conclusion, je mesure pleinement le parcours accompli en bientôt 30 ans par la CCG et je veux témoigner ici de la confiance qui nous anime pour relever les nouveaux défis (économiques, digitaux, ...) qui ne manqueront pas de s'offrir à nous.

Jean-Luc LEROUX

## **7.2. Commission Fédérale des Agents Sportifs (Stéphane KROEMER)**

Pour cette première saison pleine du mandat 2020/2024, la Commission s'est attachée dans un premier temps à définir sa feuille de route.

C'est lors de sa séance du 22 octobre 2022 qu'elle s'est fixée les objectifs suivants :

1. Information régulière auprès des acteurs sur la réglementation Agent Sportif (courrier de début de mandat, intervention sur des regroupements d'entraîneurs, de joueurs, de clubs) ;
2. Exercice du pouvoir disciplinaire à l'encontre de l'ensemble des acteurs (agents sportifs, mais aussi clubs et joueurs/entraîneurs) ;
3. Mise en place de groupes de travail chargés de formuler des propositions auprès de la commission (formation, ...) ;
4. Développement des collaborations avec les organes de contrôle de gestion et la mise en œuvre du contrôle financier des agents sportifs ;
5. Développement de la formation des agents sportifs ;
6. Adaptation de la réglementation FFBB, en intégrant le cas échéant :
  1. La conclusion des travaux de la CIAS (avocat mandataire sportif, ...),
  2. L'évolution de la réglementation FIBA,
  3. Le contrôle financier des agents sportifs,
  4. L'outil de collecte des données ;
7. Intégration des agents sportifs au CFBB ;
8. Conventions de partenariat avec les agents sportifs étrangers ;
9. Poursuite des conciliations ;
10. Lutte contre l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif ;
11. Mise en œuvre de l'outil informatique de collecte des données (faire avec la collaboration des agents sportifs) ;
12. Production de l'étude annuelle sur l'activité des agents sportifs.

Dès cette saison, elle a mis en œuvre cette feuille de route, notamment avec l'organisation de 4 groupes de travail sur les thèmes suivants :

- GT 1 : Conventions signées avec les agents sportifs étrangers ;
- GT 2 : Modifications réglementaires FIBA ;
- GT 3 : Collecte des données agents sportifs sur FBI ;
- GT 4 : Formation des agents sportifs.

Plus de 20 heures d'échanges avec de nombreux acteurs du basket (23 participants dont 9 agents sportifs) ont donné lieu à des débats animés... mais souvent constructifs et ont permis une meilleure compréhension des contraintes/attentes de chacun. Ces groupes de travail ont formulé de nombreuses préconisations qui seront mises en œuvre progressivement, à compter de cette saison.

Par ailleurs l'activité habituelle de la Commission s'est poursuivie avec notamment, l'organisation de l'examen d'agent. Cette année, sur les 14 candidats inscrits au titre de la discipline basket, 2 ont réussi la 1<sup>ère</sup> épreuve organisée par le CNOSF. La 2<sup>ème</sup> épreuve organisée par la Commission a quant à elle vu l'ensemble des candidats réussir l'examen (les 2 reçus à la 1<sup>ère</sup> épreuve + 1 candidat dispensé). Félicitations à eux !

Également, la Commission a la charge d'organiser une journée de formation annuelle des agents sportifs.

Pour cause de COVID (report de la journée prévue en mars 2021), ce n'est pas une, mais 2 journées de formation qui ont été organisées au cours de cette saison 2021/2022.

Le programme de ces journées se veut adapté à leur activité quotidienne et aux problématiques qu'ils rencontrent.

Outre les traditionnels échanges avec le Président de la Commission et le délégué aux agents sportifs, nous nous efforçons de proposer des interventions d'experts dans leurs domaines respectifs.

Le 19 novembre 2021, les 49 agents présents ont pu assister à des interventions sur la fiscalité des sportifs professionnels, l'introduction en France des joueurs étrangers et la gestion de la frustration des joueurs professionnels.

Jean-Pierre SIUTAT leur a présenté la politique fédérale, notamment les problématiques liées aux compétitions internationales.

Le 22 avril 2022, ils étaient 37 présents et ont pu suivre des interventions sur l'assurance des basketteurs, la gestion de leurs revenus et de leur patrimoine, les évolutions règlementaires FFBB/LNB ou le quotidien des arbitres HN.

Cette journée est devenue un rendez-vous incontournable et un moment privilégié d'échanges avec les agents sportifs FFBB.

Enfin, cela reste un fil conducteur de l'action de la Commission, qui impose un contrôle strict de l'activité des agents sportifs détenteurs de la licence FFBB et, en contrepartie, s'est engagée à lutter sans relâche contre l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif.

Elle a ainsi engagé cette année des procédures disciplinaires à l'encontre de 9 clubs et 19 joueurs/euses ou entraîneurs qui avaient collaboré de manière illégale avec des intermédiaires ne pouvant exercer sur le territoire français.

TOUS ont été sanctionnés (clubs, joueurs/euses, entraîneurs, présidents), à l'heure d'écrire ces lignes, un dossier fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif et un autre devant le CNOSF.

Les autres sanctions n'ont pas donné lieu à contestations, la plupart des mis en cause reconnaissant leurs infractions.

La Commission continuera son action dans ce domaine, il est déjà prévu l'ouverture de nouvelles procédures disciplinaires cette saison.

Les règles sont claires, il y a quelques mois elles ont été rappelées par courrier à l'ensemble des clubs, de la 1<sup>ère</sup> division (Betclit Elite / LFB) à la Pré nationale masculine et féminine.

J'invite tous les clubs à les respecter et à systématiquement s'assurer que les agents avec lesquels ils collaborent, sont bien titulaires de la licence délivrée par la FFBB.

Je conclurais en remerciant l'ensemble des membres de la Commission, ainsi que les délégués aux agents qui suivent les dossiers au quotidien. La diversité de nos profils et notre objectif commun de participer au développement de notre discipline sont toujours source d'échanges riches et constructifs.

Bonne saison à tous !

Stéphane KROEMER

### **7.3. Commission Fédérale Juridique (Stéphanie PIOGER)**

La Commission Fédérale Juridique est composée de 3 sections :

- Qualifications ;
- Règlements ;
- Prospectives réglementaires.

Pour la mandature 2020-2024, Stéphanie PIOGER occupe la Présidence de la Commission Fédérale Juridique accompagnée de Michel GILBERT et Christian MISSER respectivement Vice-président des Sections Règlements et Qualifications.

La Commission Fédérale Juridique est à ce jour composée de 10 membres.

#### **La Section Qualifications**

Je tiens à remercier Christian MISSER et son équipe pour son implication dans la gestion des dossiers, au sein d'une équipe qui se féminise pour cette nouvelle mandature.

La saison 2021/2022 constitue la 3<sup>ème</sup> depuis la mise en place de la dématérialisation de la licence ce qui permet aux membres de la Commission de travailler à distance et de manière plus réactive sur l'ensemble des dossiers en collaboration avec l'équipe juridique en charge des qualifications.

Type de dossiers	Nombres de dossiers
Licences JN et ON / joueurs arrivant de l'étranger	720
Mutations des joueurs arrivant des DOM-TOM	11
Mutations en cours de saison	129
Transformation de 2 ans d'extension T en socle 0	67
Modifications de licence (retraits, doublons):	398
Modifications des titres de séjour des licenciés JN et ON	44

<b>Modifications de couleurs de licence</b>	<b>35</b>
<b>Autorisations Secondaires Performance</b>	<b>28</b>

Dans le cadre de ses prérogatives, la Section Qualification traite les dossiers suivants :

S'agissant des transferts internationaux, l'activité de la Commission se décompose de la façon suivante :

<b>Type de Transferts</b>	<b>Totaux</b>
<b>Lettre de sortie délivrée</b>	<b>600</b>
<b>Lettre de sortie reçue</b>	<b>483</b>
<b>Joueurs mineurs</b>	<b>31</b>

Les membres de la Commission ont été contactés pour le traitement d'un très grand nombre de dossiers transmis par les licenciés, les clubs et les Comités alors que ces derniers relevaient de la **compétence** des Comités eux-mêmes.

Ainsi, pour la saison 2022/2023, la Commission poursuivra sa mission avec la volonté d'accompagner et de guider au mieux les Clubs et les Comités Départementaux dans leurs démarches relatives à la qualification des licenciés.

Enfin, dans le cadre de la mise en place du Lot 3 de la dématérialisation de la licence, pour la saison 2022/2023, la Commission a participé aux différentes réunions du groupe de travail COPIL Licences.

## **La Section Règlements**

La section Règlements a eu charge de trois missions :

### **1. La mise en œuvre de projets politiques**

Cette saison a été marquée par la poursuite de la dématérialisation des licences et la mise en œuvre du lot 3.

Pour rappel, dans le cadre de la nouvelle offre de licence (lot 1 et 2) :

- Le licencié devient acteur de la saisie de ses informations pour adhérer à la FFBB y compris pour les demandes d'autorisations secondaires Territoires (AST) et l'extension T ainsi que pour les démissions/mutations ;
- Les clubs ne procèdent plus à la saisie des données des licenciés dans FBI mais contrôlent les informations saisies qu'ils autorisent à s'inscrire ;
- Les organes fédéraux, Comités Départementaux ou les Ligues Régionales dans les Territoires d'Outre-Mer et la CFQ, valident définitivement la prise de licence ;
- L'envoi par e-mail au licencié de la licence dématérialisée est automatisé ;
- La possibilité de payer en ligne via le partenariat technologique avec la plateforme HelloAsso.



Désormais, avec le lot 3 :

- Le président d'un club a l'obligation de renouveler sa licence afin de permettre la prise ou le renouvellement de licence de l'ensemble des autres licenciés de la structure.

## **2. Les modifications réglementaires**

### **❖ Contrôle de l'honorabilité**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Fédération a mis en œuvre le contrôle de l'honorabilité de ses éducateurs sportifs et exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS).

Pour s'assurer du respect de l'obligation d'honorabilité, les licenciés entrant dans le cadre des activités susmentionnées sont informés qu'ils feront l'objet d'un contrôle d'honorabilité, en application des dispositions du code du sport.

C'est pourquoi, il est primordial que les données personnelles constitutives de l'identité du licencié soient exactes dans la mesure où ces dernières seront transmises par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé relatif à son honorabilité puisse être effectué sur la plateforme dédiée avec le FIJAIS (Fichiers des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

Ce travail transversal et réglementaire demeure conséquent et est indispensable à la cohérence et la sécurisation de la politique FFBB.

Pour la saison 2022/2023, la Commission va poursuivre son travail afin de mettre de nouveau en œuvre le contrôle de l'honorabilité de l'ensemble de ses encadrants, exploitants d'EAPS et arbitres, conformément au code du sport.

### **❖ Règlements**

Comme chaque année, de nombreuses évolutions réglementaires ont eu lieu. Quelques changements majeurs au sein des règlements sont à relever, ajoutés à un travail d'harmonisation réalisé pour clarifier et simplifier les règlements fédéraux.

En effet, les modifications réglementaires les plus conséquentes concernent :

- L'affiliation ;
- Le contrôle de l'honorabilité (ajout des arbitres) ;
- La fin du certificat médical pour les mineurs ;
- Le joker médical en LFB.

Gérard SALIOU, membre de la Commission Fédérale Juridique, et Michel GILBERT, Vice-président de la Section Règlements, ont réalisé un gros travail de relecture des règlements avant leur soumission aux pôles et commissions concernées et leur adoption par le Bureau Fédéral puis le Comité Directeur. Je remercie Gérard SALIOU et Michel GILBERT pour leur implication très importante qui a été d'une aide précieuse au cours du processus de modification réglementaire.

Suite au Comité Directeur fédéral du 8 juillet 2022, les règlements fédéraux pour la saison 2022/2023 ont été publiés le 12 juillet et diffusés à l'ensemble des Comités Départementaux et des Ligues Régionales le 20 juillet 2022.

Pour la saison sportive 2023/2024, les procédures de modifications règlementaires vont continuer à être perfectionnées pour anticiper et accompagner au mieux les évolutions.

### **3. La prospective règlementaire**

- Travaux sur la refonte des statuts → conformément aux évolutions règlementaires récentes
- Travail sur les incivilités → un premier groupe de travail a été réuni

### **4. Les évolutions des structures sportives associatives**

#### **a. Les structures sportives**

58 dossiers de modifications de structures ont été traités par la Commission Fédérale Juridique – section Règlements :

<b>Type de modification</b>		<b>Nombre de dossiers</b>
<b>Union</b>	Création	2
	Renouvellement	4
	Modification	0
	Dissolution	2
<b>Fusion Absorption</b>		8
<b>Fusion Simple</b>		5
<b>Changement de dénomination</b>		20
<b>Prise d'autonomie</b>		15
<b>Scission</b>		0

La Commission a traité 56 dossiers de modifications de structures sportives soit 5 de plus que lors de la saison 2020/2021 soit une augmentation de près de 10%.

Dans cette période toujours impactée par le contexte sanitaire qui aurait pu être un élément moteur aux rapprochements, l'on constate néanmoins :

- Un nombre important de prises d'autonomie des sections basket au sein des associations omnisports : 5 de plus que la saison passée qui correspond à une augmentation de 50%, souvent justifiée par la dissolution ou l'absence totale d'activité de l'association omnisports ;
- Une stagnation du nombre de fusions sur le territoire : 13 au cours des saisons 2021/2022 et 2020/2021.

Un webinaire a ainsi été organisé en mars 2022 à destination des clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales afin de leur faire une présentation pratique des différentes modifications de structures existantes et des procédures à respecter. De même, la présentation a été diffusée sur e-FFBB.

Ce webinaire coanimé par le service juridique et Michel GILBERT a permis une meilleure appréhension des délais et réglementations à respecter pour les clubs. Des résultats ont été observés notamment vis-à-vis du respect des différentes étapes nécessaires aux fusions. Toutefois, des demandes tardives ont encore été réceptionnées au cours des mois de juin et de juillet, demandes qui ont été traitées en intégralité par la Commission.

Au cours de la saison sportive 2022/2023, et afin d'améliorer une nouvelle fois le traitement de l'ensemble des demandes dans les délais prévus réglementairement, l'information aux territoires sera poursuivie dès le Campus du 25 au 28 août 2022 où un module sera proposé.

Pour rappel, la Commission a en charge les évolutions des structures sportives suivantes sur le territoire (Union, Fusion, Prise autonomie, Dénomination, Scission) et il est important que les Comités Départementaux et les Ligues Régionales réorientent le club vers la Commission Juridique dès la connaissance d'une modification de structure et surtout lors d'un projet de rapprochement entre clubs ou de prise d'autonomie dans un groupement omnisports.

#### **b. Les transferts et les cessions de droit**

La Commission Fédérale Juridique Section Règlements traite également les demandes de transferts suite à la liquidation judiciaire des associations et de cessions de droits sportifs et administratifs pour les championnats inférieurs aux Championnats de France et constitue le dossier pour une prise de décision par le Bureau Fédéral pour les autres compétitions.

Cette saison, 7 associations sportives ont sollicité une cession de droits sportifs et/ou administratifs. Elles ont toutes été traitées par la Commission Fédérale Juridique.

L'ensemble des demandes a conduit à un refus de cession de droits sportifs, à noter que 6 des 7 demandes étaient formulées par des clubs membres d'une même CTC et que conformément à la réglementation fédérale en vigueur, les cessions de droits ne sont pas autorisées au sein des CTC.

La Commission s'interroge sur la multiplication de ces dossiers et souhaite rappeler que la cession de droits est un système dérogatoire et que les droits sportifs ne sont pas distribuables et échangeables pour éviter les mutations et contourner la réglementation.

A ce jour, aucun appel n'est répertorié consécutivement aux refus.

Par ailleurs, la Commission Fédérale Juridique a été sollicitée sur des questions de transferts de droits suite à la liquidation judiciaire d'une association sportive : l'Ambition Sportive Golbey Epinal, dont l'équipe première évoluait en Nationale Masculine 1 pour

la saison sportive 2021/2022, rétrogradée sportivement en NM2 puis par la Commission de Contrôle de Gestion en Ligue Régionale pour la saison 2022/2023.

Des démarches judiciaires sont en cours et un liquidateur judiciaire a été nommé. Le dossier est en cours de traitement. Une décision fédérale interviendra dans les prochaines semaines pour acter, ou non, du transfert de droits sportifs et/ou administratifs au profit d'une nouvelle association.

### Les conciliations

La commission traite enfin de l'examen des litiges entre des clubs formateurs et leurs joueurs sous convention de formation.

Constituée du DTN ou de son représentant et d'un membre de la LNB ou de la LFB, la Commission a été saisie à 2 reprises cette saison.

La commission joue un rôle de conciliateur en cas de désaccord entre les structures sportives sur la rédaction d'une convention de délégation. 2 dossiers de ce type ont été traités lors de la saison 2021-2022 et ont tous trouvé une issue favorable.

Stéphanie PIOGER

## 7.4. Commission Fédérale Discipline (Marc NAMURA)

### 1. Observations générales sur l'activité de la Commission

Pour rappel, lors de la saison 2020/2021 durant laquelle seules les divisions du Haut Niveau ont pu jouer, la Commission a traité **68** dossiers dont **26** dossiers relatifs aux fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport.

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, la saison sportive 2021/2022 a été marquée par la reprise du jeu. Les compétitions sont allées jusqu'à leur terme et cela a indéniablement conduit à une augmentation des dossiers disciplinaires soumis à l'examen de la Commission Fédérale de Discipline.

Au cours de la saison 2021/2022, la Commission Fédérale de Discipline s'est réunie à **vingt-cinq reprises (en présentiel et en visio-conférence)** et a traité **499** dossiers décomposés de la façon suivante :

- **133** dossiers hors fautes techniques ;
- **366** dossiers relatifs à un cumul de fautes techniques et/ou fautes disqualifiantes sans rapport ;

En comparaison, l'activité de la Commission est donc revenue à un rythme similaire à celui de la saison **2018/2019** (dernière saison pleine avant COVID) :

	<b>2018/20</b> <b>19</b>	<b>2021/20</b> <b>22</b>	<b>% évolution</b>
<b>Dossiers hors FT/FDSR</b>	141	133	- 5, 67%
<b>Dossiers pour cumul FT/FDSR</b>	249	366	+ 47%
<b>Totaux :</b>	390	499	+ 27%

Le Comité Directeur de la FFBB, réuni le 22 avril 2022 a désigné un nouveau membre intégrant la Commission Fédérale de Discipline pour le reste de la mandature.

### **Modifications réglementaires :**

Comme chaque année, de nombreuses évolutions réglementaires ont eu lieu. En ce qui concerne le Règlement Disciplinaire, la principale modification porte sur les compétences des Commissions.

En effet, à compter de la saison 2022/2023, les Commissions Régionales de Discipline seront notamment compétentes pour traiter tout dossier en lien :

- Avec des propos racistes et/ou discriminants dans les championnats régionaux et départementaux ;
- Avec des incidents survenus à l'occasion d'une rencontre amicale d'un niveau régional ou départemental.

Par ailleurs, l'article 1.1 « *Infractions* » de l'Annexe 1 « *Incidents et infractions* » du Règlement Disciplinaire Général a été réorganisé par thématique pour une meilleure lisibilité, compréhension et régulation des procédures :

- Dispositions générales
- Violences et incivilités
- Honorabilité
- Qualifications/Participations aux compétitions
- Sélections nationales
- Paris sportifs
- Financier
- Agents sportifs
- Autres

## **2. L'activité de la Commission en chiffre**

### **Répartition des dossiers selon le type de saisine :**

<b>Total</b>	<b>Rapports d'arbitres</b>	<b>Saisine Secrétaire Général</b>	<b>Transmission CD / LR</b>	<b>Auto-saisine CFD</b>	<b>Alerte FBI (Fautes Techniques)</b>	<b>Commission Contrôle de Gestion</b>
<b>499</b>	<b>57</b>	<b>51</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>366</b>	<b>12</b>
	11,42%	10,22%	2,40%	0,20%	73,34%	2,40%

### Répartition des dossiers hors fautes techniques selon leur nature :

Objets des dossiers	Nombre de Dossiers	Total %
Autres cas	7	5,26 %
Faits de mœurs	15	11,27 %
Fraudes	1	0,75 %
Propos racistes	9	6,76 %
Violences verbales ( <i>propos déplacés, provocations, menaces, insultes</i> )	45	33,83 %
Violences physiques ( <i>Altercations, Bagarres, Coups, Provocations physiques</i> )	22	16,54 %
CCG	12	9,02 %
Participations irrégulières en compétitions	13	9,77 %
Non-respect du protocole sanitaire	9	6,76 %
<b>Total :</b>	<b>133</b>	

La Commission entend rappeler qu'elle est pleinement engagée pour lutter contre toute forme de violences et de discriminations dans le sport, et notamment dans le Basket-ball et qu'à ce titre elle continuera de prendre, dans le cadre de ses prérogatives, toutes les mesures nécessaires afin de protéger les licenciés de la Fédération.

Sur les **133** dossiers (hors fautes techniques), **108** ont fait l'objet d'une instruction.

#### Sur les dossiers pour faits de mœurs :

La Commission a constaté une importante augmentation de ce type de dossiers. Sur les **133** dossiers (hors fautes techniques) traités par la Commission, **15** ont concerné des faits de mœurs ce qui représente un total de **11,27 %** de l'ensemble des dossiers traités.

Concernant ces dossiers :

- **10** dossiers ont été traités en parallèle d'une procédure pénale ;
- **5** dossiers ont été traités pour des licenciés ayant déjà l'objet d'une condamnation ;
- Sur les 5 dossiers concernant des licenciés ayant déjà l'objet d'une condamnation, 3 ont été ouverts à la suite du contrôle de l'honorabilité ;
- Sur les 15 dossiers 3 ont fait l'objet d'un appel auprès de la Chambre d'Appel ;

**Si les procédures pénales et disciplinaires sont indépendantes l'une de l'autre et ont des objectifs différents (protection de la société dans un cas et préservation de la déontologie de la discipline et protection des clubs et licenciés dans un autre), les dossiers traités par la Commission en parallèle d'une procédure**

pénale ont mis en exergue les difficultés de la Commission à prendre une décision adéquate permettant à la foi de protéger les licenciés de la FFBB et de ne pas se substituer aux juridictions pénales.

Pour exemple, suite à la transmission de nouveaux éléments, la Commission a été saisie pour la réouverture d'un dossier pour lequel elle a sanctionné un licencié pour lequel un classement sans suite a été prononcé dans le cadre de la procédure judiciaire engagée.

Il est également à rappeler que les fédérations sportives agréées, a fortiori celles dépositaires d'une délégation du ministère chargé des Sports, participent à la mise en œuvre des missions de Service Public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives. Ainsi, compte tenu des objectifs assignés à ces fédérations par le législateur, ces dernières doivent assurer la protection physique et morale des pratiquants, notamment des mineurs, contre tous les types de violences et garantir l'honorabilité de la pratique du sport dont elles ont la charge et l'exemplarité du comportement de leurs licenciés.

En ce sens, le contrôle de l'honorabilité de l'ensemble des licenciés dirigeants d'EAPS et encadrants sportifs a été mis en œuvre par les services de la Fédération à compter de la saison sportive 2021/2022.

Dans le but de combattre la survenance de faits de violence et libérer la parole afin d'œuvrer pour une pratique sportive des licenciés en toute quiétude et bienveillance, il est rappelé que l'adresse électronique [signalement@ffbb.com](mailto:signalement@ffbb.com) est à disposition de l'ensemble des acteurs du Basket-ball.

### **Sur les dossiers CCG/CF-PN**

Depuis la saison 2018/2019, tous les clubs évoluant dans les Championnats de France de NM2 / NM3 /NF1 / NF2 / NF3, doivent produire des informations comptables et financières auprès de la Commission Contrôle Gestion (CCG), dans les conditions prévues au Titre VII des Règlements Généraux de la FFBB.

Dans le cadre de l'étude des documents produits, la CCG a relevé des infractions potentielles aux règlements s'appliquant aux clubs de ces divisions. Il a notamment été mis en exergue le fait que des clubs ont consenti à des contreparties financières pour leurs joueurs/ses qui n'étaient pas JIG et qui évoluaient en Championnat de France.

En ce sens, la Commission Fédérale de Discipline a été saisie par la CCG, et a procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 12 clubs répartis comme suit :

<b>Divisions</b>	<b>Nombre de clubs</b>
<b>NF1</b>	2
<b>NF2</b>	4
<b>NF3</b>	1
<b>NM3</b>	5

Dans le cadre de l'étude de ces dossiers, la Commission Fédérale de Discipline a infligé les sanctions suivantes :

- Amende ferme assortie de sursis : 7 clubs
- Amende ferme assortie de sursis + retrait de points ferme : 1 club
- Amende ferme assortie de sursis + retrait de points ferme assorti de sursis : 2 clubs
- Amende ferme + retrait de points ferme : 1 club
- Amende ferme + sursis + refus d'accession en division supérieure : 1 club

Sur ces 12 dossiers 3 ont fait l'objet d'un recours en appel.

### Répartition des recours en appel à l'encontre des décisions de la CFD

Total dossiers CFD	Nombre de Recours en Appel		
133 hors FT/FDSR	10*		
320 FT/FDSR	5		
/	Réformation	Annulation	Confirmation
	8	0	6

\*Un dossier est à ce jour en délibéré.

### Répartition des dossiers de FT/FDSR selon leur nombre :

Total	3 FT	5 FT	6 FT	7 FT	8 FT
366	320	33	9	2	2
	87,43%	9,02%	2,46%	0,55%	0,55%



### Répartition des fautes techniques selon l'application de l'automatisme de la sanction :

Nombre de dossiers	Automatisme de la sanction	Observations transmises par les licenciés
320	286	34
	89%	11%

### Quelques points relevés concernant les fautes techniques :

Nombre de dossiers en constante évolution notamment par rapport à la saison 2018/2019 :

	2018/2019	2021/2022	% évolution
<b>Dossiers pour cumul FT/FDSR</b>	249	366	+ 47%

- Le délai de 15 jours pour la transmission d'observations est trop long. Cela ne permet pas l'effectivité d'une sanction sur la saison en cours, notamment à partir d'avril/mai ;
- Méconnaissance de la réglementation des licenciés qui s'étonnent de ne pas avoir été prévenus de leur cumul en amont de la sanction → cela favorise les recours en appel et la sollicitation de l'effet suspensif pour continuer à jouer ;
- Ouverture d'un dossier disciplinaire pour une (1) faute technique à partir de la 5<sup>ème</sup> alors qu'initialement un licencié est sanctionné pour un cumul de 3 FT/FDSR ;
- 4<sup>ème</sup> faute technique pas disciplinairement sanctionnable → paradoxale par rapport à l'ouverture d'un dossier pour une 5<sup>ème</sup> FT.

La Commission souhaite mener une réflexion quant à une évolution du système des fautes techniques.

### Le mot du Président

La saison qui vient de s'écouler a vu un nombre accru d'incivilités revenir après la période COVID, comme le montre le nombre important de dossiers cette saison.

Ces agissements doivent être combattus par l'ensemble des acteurs de notre fédération et la commission de discipline sera de plus en plus sévère à l'encontre de ceux qui nuisent à la pratique de ce sport que nous aimons tous.

Marc NAMURA

### **7.5. Chambre d'Appel (Jacques LANG)**

Le Comité Directeur Fédéral, réuni les 8 et 9 janvier 2021, a renouvelé la nomination de Maître Jacques LANG à la présidence de la Chambre d'Appel pour la mandature 2020/2024.

Au jour de sa constitution, une grande majorité des membres de l'Olympiade précédente avaient été reconduits.

A la suite du Comité Directeur de la FFBB du 22 avril 2022, de nouveaux membres (6) ont intégré la Chambre d'Appel qui est donc à ce jour composée de :

- 23 membres en section financière ;
- 24 membres en section disciplinaire ;
- 24 membres en section administrative.

Avec 67 dossiers en 2021/2022 contre 31 dossiers en 2020/2021 et 54 en 2019/2020, cette saison a été marquée par une nette augmentation du nombre de contentieux en forte baisse depuis le début la pandémie de COVID-19 il y a deux ans (moyenne de 92 dossiers sur les 3 dernières années « normales »).

Quelques remarques générales :

- Répartition plutôt équilibrée des dossiers disciplinaires et administratifs ;
- Activité quasi-inexistante entre septembre et fin novembre ;
- Très forte activité entre janvier et juillet ;
- 2 appels provenant de la FFBB (contre des décisions de la LNB et de la LR Ile-de-France) ;
- Depuis le mois de mars 2022, la majorité des réunions de la Chambre d'Appel se tiennent de nouveau au siège de la Fédération et non en visio-conférence ;
- 4 séances ont été présidées par Monsieur David JACOTOT, Vice-Président de l'instance.

D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés pour la saison sportive  
2021/2022

### 1.1 Répartition des dossiers

Recours disciplinaires	Recours administratifs	Recours Financiers	Total
35	27	5	67
52%	40%	8%	/

Concernant les dossiers disciplinaires :

- Cette saison, aucune demande de remise de peine n'a été examinée par la Chambre d'Appel ;
- **6 dossiers** (contre 2 la saison précédente et 1 la saison n-2) concernaient une sanction prononcée pour le cumul de fautes techniques et/ou disqualifiantes ;
- **5 dossiers** concernaient des violences verbales et physiques entre des joueurs et entraîneurs lors – ou à l'issue – de rencontres, entraînant pour 3 d'entre eux l'interruption définitive de celles-ci ;
- **4 dossiers** faisaient état d'altercations (violences verbales et/ou physiques) entre des joueurs/supporters et des arbitres ;
- **2 dossiers** concernaient des lancers de projectiles sur le terrain (provoquant l'interruption de la rencontre) et l'allumage de fumigènes dans la salle par les supporters ;
- **4 dossiers** concernaient des atteintes à l'intégrité des compétitions (fraude sur licence, prête-nom sur feuilles de marque, joueur non licencié...) ;
- **1 dossier** traitait d'insultes racistes et discriminants d'un spectateur envers un joueur ;
- Lors de la saison 2020/2021, la Chambre d'Appel avait constaté l'augmentation de dossiers relatifs à des violences – notamment sexuelles – sur mineurs. Cette saison, cette tendance s'est maintenue. Sur les 15 dossiers traités par la commission fédérale de discipline sur ce sujet, **3 décisions** ont été frappées d'appel (pour 2 la saison dernière également) ;

Un des trois dossiers a été traité en parallèle d'une procédure pénale en cours, un autre à la suite d'une condamnation pénale prononcée en 2010. Deux des trois mis en cause faisaient parallèlement l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercice, à titre professionnel ou bénévole, des fonctions d'arbitres – pour l'un – ou d'entraîneur/encadrant – pour l'autre.

Saisie dans deux de ces dossiers, la conférence des conciliateurs du CNOSF a confirmé la compétence des Fédérations sportives en la matière.

- Enfin, la Chambre d'Appel, tout comme la commission fédérale de discipline avant elle, a été amenée à traiter des dossiers « CCG/CFPN » : clubs ayant consenti à des contreparties financières pour leurs joueurs/ses qui n'étaient pas JIG et qui évoluaient en Championnat de France, et ce en méconnaissance des règlements fédéraux (Titre VIII).

En ce sens, la commission fédérale de discipline a été saisie par la CCG, et a procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 12 clubs. **3 décisions** (amendes + retrait de points pour la saison 2022/2023) ont été frappées d'appel.

#### Concernant les dossiers administratifs :

- Il y a eu **5 dossiers** en 2021/2022 (contre 10 la saison précédente) concernant des décisions prises par la Commission Fédérale 5x5 relatifs au sort des rencontres non disputées suite à l'apparition de cas de COVID au sein des effectifs des clubs ;

Tous ces dossiers sont survenus entre novembre 2021 et février 2022 (parallèlement au retour en force de l'épidémie de COVID). Il est à noter que depuis la mise en place, en janvier dernier, du dernier protocole sanitaire voté en Comité Directeur, un seul dossier a été traité par la Chambre d'Appel ;

- Par ailleurs, 4 dossiers concernaient des décisions de la Commission Fédérale 5x5 ou des commissions sportives d'organes déconcentrés, prononçant la perte par pénalité de rencontres en raison de la participation à celles-ci de joueurs non régulièrement qualifiés ;
- La Chambre d'Appel a eu à traiter **3 dossiers** sur des forfaits généraux d'équipes prononcées par les commissions sportives compétentes en raison d'un cumul de trois rencontres perdues par pénalité et/ou par forfait ;
- 2 dossiers concernaient des réclamations posées pendant et/ou après des rencontres ;
- 1 dossier concernait une demande de cession de droits sportifs rejetée par la Commission Fédérale Juridique – Section Règlements ;
- Enfin, 3 dossiers faisaient état de manquements aux règles posées par le Statut du Technicien (entraîneurs ne disposant pas du niveau de diplôme suffisant).

#### Concernant les dossiers financiers :

- **4 dossiers** concernaient des encadrements des charges de personnel par la CCG ;

- **1 dossier** concernait un refus d'accès en NM1 + rétrogradation en championnat régional. Dans ce dernier dossier, le club appelant a finalement été engagé en NM1 pour la saison 2022/2023.

Synthèse :

Recours disciplinaires	Recours administratifs	Recours financiers	Total
35 <sup>1</sup>	27 <sup>2</sup>	5	67

<sup>1</sup>dont 1 retrait et 1 dossier en cours de traitement

<sup>2</sup>dont 2 dossiers en cours de traitement

**1.2 Répartition par origine des décisions frappées d'appel (= 67 dossiers)**

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
2	25	35	6
3%	36%	52%	9%

A noter :

- Forte augmentation des dossiers issus des Ligues Régionales par rapport à la saison 2020/2021 (+15 points) ;
- Diminution de la proportion des dossiers issus de la FFBB (-15 points) ;
- Part constante des dossiers issus des Comités Départementaux et de la LNB par rapport aux saisons précédentes ;
- Ces proportions restent néanmoins similaires aux saisons dites « normales » (pré-pandémie).

❖ **Concernant les 35 recours contre des décisions prises par la FFBB :**

CFD	CCG	CF5x5	CHNC	CF Juridique Règlements	CFT
15	5	9	1	1	4
43%	14%	26%	3%	3%	11%

Les recours à l'encontre des décisions prises par la FFBB ont :

- Fortement augmenté (+24% par rapport à la saison dernière) en provenance de la Commission Fédérale de Discipline (+12% par rapport à la saison 2018/2019) ;
- Augmenté (+11%) en provenance de la Commission Fédérale des Techniciens ;
- Diminué (-7%) en provenance de la Commission Fédérale 5x5 (-12% par rapport à la saison 2018/2019).

Ils sont restés constants s'agissant des décisions prises la Commission Contrôle de Gestion et par la Commission Fédérale Juridique – Règlements.

❖ **Concernant les COM-TOM :**

Les recours contre les décisions des Collectivités et Territoires d'Outre-Mer ont sensiblement augmenté par rapport à la saison précédente : 4 dossiers (soit 6%) contre 1 dossier (soit 3%) la saison dernière et 9,2% la saison d'avant.

LR Guadeloupe	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR La Réunion
0	2	0	1	1

**2. Sur le fond des dossiers en appel (63 dossiers traités sur 67) :**

En matière disciplinaire : 33 dossiers (sur 35 – 2 en cours de traitement)				
Irrecevabilité/ Incompétence	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sur le fond
3	10	2	15	3
9%	30%	6%	46%	9%

En matière administrative : 25 dossiers (sur 27)				
Irrecevabilité/ Incompétence	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
3	10	3	5	4
12%	40%	12%	20%	16%

En matière financière : 5 dossiers				
Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
/	2	0	3	0
/	40%	/	60%	/

### 3. Les recours en conciliation devant le CNOSF

5 décisions prises par la Chambre d'Appel en 2021/2022 ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs du CNOSF

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité	Autre proposition
2	2	1

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel dans deux dossiers, qui concernaient :

- Une décision de confirmation de la perte par pénalité d'une rencontre de NM3 en raison de la participation à celle-ci de deux joueurs non régulièrement qualifiés (absence d'extension « Joueur compétition ») ;
- Une décision substituant la radiation infligée par la commission fédérale de discipline à un entraîneur par deux saisons sportives d'interdiction de prise de licence FFBB.

Il est néanmoins revenu sur une décision de la Chambre d'Appel qui avait porté de 3 à 5 ans l'interdiction de prise de licence d'un licencié (arbitre) mis en examen pour des faits de mœurs.

Si le Conciliateur a proposé de réduire l'interdiction de prise de licence à 3 années (ce qu'avait décidé la commission fédérale de discipline en première instance), la FFBB s'est opposée à cette proposition (dossier aujourd'hui devant les juridictions administratives).

Jacques LANG

## **7.6. Mission Fédérale Paris Sportifs (René KIRSCH)**

### **1. Formation / sensibilisation**

La Fédération poursuit ses interventions en termes de formation, sensibilisation sur le volet de l'intégrité sportive auprès des acteurs des compétitions sportives et notamment, auprès de joueurs, entraîneurs, agents sportifs (...).

Dans le cadre de formations, la Fédération intervient en collaboration avec la Française Des Jeux (FDJ), partenaire de la FFBB.

En outre, cette saison l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) et le Service Central des Courses et Jeux sont également intervenus lors de réunions de sensibilisation.

Avec l'évolution de la situation pandémique COVID, des réunions de sensibilisation ont pu reprendre en présentiel, tout en étant dispensées en visioconférence pour certaines.

Pour la saison 2021/2022 :

Une campagne de sensibilisation relatives aux paris sportifs et à leur sensibilisation a été lancée par la FFBB « *Jeux Interdits* », avec pour intervenants : la FFBB, la LNB, l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), le Service Central des Courses et Jeux et la Française Des Jeux

Cette campagne fédérale a notamment fait l'objet de la réalisation de clips vidéo à destination de l'ensemble des acteurs du Basket-ball.

Relayée : par une publication et un article dans la revue « Basketball magazine » de mars 2022, sur le site internet fédéral ainsi que sur les réseaux sociaux de la FFBB (Instagram, Facebook, LinkedIn).

Les interventions suivantes ont pu être effectuées :

- Le 17 novembre 2021, Les délégués intégrité de la FFBB et de la FDJ sont intervenus à l'INSEP auprès du Pôle France de Basket-ball.
- Les 1<sup>er</sup> et 4 mars 2022, deux sessions d'information et sensibilisation intégrité des compétitions / paris sportifs se sont tenues en visio-conférence avec les correspondants-clubs intégrité/paris sportifs des clubs de LF2, LFB, NM1, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division masculine professionnelle avec pour intervenants : la FFBB, la LNB, l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), le Service Central des Courses et Jeux et la Française Des Jeux (FDJ).
- Le délégué intégrité de la Française Des Jeux a pu intervenir sur la thématique dédiée auprès du centre de formation de l'Alliance Sport Alsace et du SLUC Nancy ;
- Le 22 avril 2022, lors de la journée de formation des agents sportifs, une piqûre de rappel a été effectuée sur la thématique des paris sportifs.



- Une réunion de sensibilisation (FFBB) a pu se tenir en visioconférence auprès des entraîneurs en formation DEJEPS mention Basketball le 19 mai 2022 ;

La page internet dédiée du site de la FFBB « Paris sportifs / intégrité » a été actualisée, comprenant la mise en place par la plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives du premier outil français sécurisé : « **Signale !** » pour signaler des soupçons de manipulations sur des compétitions sportives → [www.signalesport.fr](http://www.signalesport.fr)

## 2. Croisement de fichiers

Pour la discipline Basket-Ball, après un 1<sup>er</sup> croisement de fichiers en 2015 et un 2<sup>ème</sup> en 2019, à l'instar de la saison 2019/2020, en 2020/2021 la situation pandémique avait généré des difficultés de mise en œuvre d'un nouveau croisement au regard des calendriers envisagés pour la FFBB.

Suite à l'évolution législative et réglementaire fédérale permettant d'effectuer un croisement de fichiers pour les paris sportifs dans le réseau des points de vente, cette possibilité a été appréhendée.

Toutefois, bien que la Fédération ait mis en œuvre un croisement de fichiers lors de la saison 2021/2022 tant pour les paris en ligne qu'en points de vente, une difficulté technique de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) n'a pas permis, en l'état, d'obtenir les résultats attendus.

→ Il demeure donc plus que d'actualité de procéder à la mise en œuvre d'un croisement de fichiers, tout en diversifiant le type de contrôles pour la saison à venir avec un calendrier à définir.

## 3. Paris sportifs et redevances

Le présent rapport revient sur la saison 2021/2022. En termes de paris sportifs et de redevances, cela englobe donc les trimestres suivants : Trimestre 3 et Trimestre 4 de 2021, et les Trimestre 1 et Trimestre 2 de 2022.

Alors qu'une baisse globale avait été constatée lors de la saison 2019/2020 [en raison de la pandémie et de l'arrêt des compétitions] en comparaison avec la saison 2018/2019, il avait été constaté que pour la saison 2020/2021 le chiffre de la redevance était légèrement supérieur à cette dernière (2018-2019) pour la saison 2020/2021.

Pour cette saison 2021/2022, on constate :

- Une légère diminution du total des mises avec toutefois une augmentation de la redevance et plus particulièrement pour la FFBB.
- La FDJ demeure l'opérateur majeur avec 42 % des mises passant en dessous du seuil de 50% (pour rappel 52% en 2020-2021).

→ **Retour sur la saison en chiffres :**

- Total des mises : 54 006 k€
- La FDJ est l'opérateur majeur, elle représente 42% des mises
- Redevance FFBB/LNB : 593 k€

- Répartition de la redevance : LNB = 454 k€ et FFBB 139 k€

#### 4. Prospectives pour 2022/2023

Dans la continuité des travaux conjoints, la FFBB et la LNB poursuivent le renforcement du réseau des référents intégrité club auprès des clubs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division masculine professionnelle, NM1, LFB et LF2.

La consolidation du réseau intégrité est primordiale afin d'avoir un maillage territorial opérant.

Des communications et une nouvelle réunion de sensibilisation devraient être organisées auprès des correspondants identifiés des clubs.

Par ailleurs, un plan d'action est à l'étude afin de poursuivre les actions fédérales en matière d'intégrité et paris sportifs, pour la mandature 2020/2024 (réunion de sensibilisation, centres de formation, croisements de fichiers, etc.) ainsi que la participation à des travaux en cours sur la thématique des paris sportifs avec l'ANJ et le ministère des Sports.

Je tiens à remercier les services dédiés pour leur compétence, implication, confidentialité et concours dans la mission fédérale des paris sportifs.

René KIRSCH

### **7.7. Comité d'Ethique (Catherine GISCOU)**

#### 1. La Charte Ethique et le Comité Ethique du Basket-ball

La Charte Ethique et le Comité Ethique du Basket-ball ont été institués en application de la Loi n°2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs.

La Charte Ethique du Basket-ball a été adoptée par le Comité Directeur fédéral le 12 juillet 2018.

Conformément à l'article 11 de la Charte Ethique, le Comité Ethique se compose de cinq membres au moins, choisis, notamment, en raison de leur compétence d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie sportives.

#### 2. Activité et prospective du Comité Ethique

Au cours de la saison sportive 2021/2022, le Comité Ethique a été saisi à quatre reprises.

Courant Mars 2022, le CNOSF et le Ministère des Sports ont mobilisé les Présidents des Comités d'Ethique de l'ensemble des Fédérations sportives nationales.

L'objet de ces échanges était en premier lieu de prendre connaissance de la nouvelle loi n°2022-296 dite « loi Sport » du 2 Mars 2022. La loi porte sur trois volets :

développer la pratique du sport pour le plus grand nombre, rénover la gouvernance des fédérations sportives et assurer un modèle économique vertueux au secteur. Cette dernière a notamment renforcé les modalités de contrôle des conflits d'intérêts. A ce titre, le législateur a notamment donné compétence au Comité Ethique de chaque fédération pour veiller à la transparence financière des dirigeants des instances dirigeantes nationales et régionales des fédérations délégataires ainsi que des commissions mentionnées dans les statuts prévus à l'article L.131-8, des ligues professionnelles et des organismes de contrôle de gestion mentionnés à l'article L. 132-2 du code du sport.

En outre, au premier trimestre en 2022, le Comité de déontologie du CNOSF a fait part de ses travaux engagés sur une refonte de la Charte d'éthique et de déontologie du sport français.

Des échanges et contributions ont été apportés entraînant des propositions d'amendements.

Le 23 mai dernier, l'Assemblée générale du CNOSF a adopté la nouvelle Charte d'éthique et de déontologie du sport français.

En considération des éléments précédemment exposés, un travail du Comité Ethique du Basket-Ball sera initié lors de la saison 2022-2023 afin de faire valoir et mettre en avant les points de vigilance, de protection, de prévention mis en œuvre et à appréhender.

Il s'agira aussi de proposer une actualisation de la Charte Ethique pour la saison sportive 2023-2024 visant notamment à prendre en considération les nouveaux attendus du législateur et les nouvelles dispositions de la Charte d'éthique et de déontologie du sport français.

Par ailleurs, les avis rendus par le Comité Ethique du Basket-Ball, pourront désormais, faire l'objet d'une publicité sur le site internet fédéral.

### 3. Les dossiers

Le Comité a été saisi des dossiers suivants sur la saison 2021/2022 :

- 1 dossier a été jugé irrecevable : la personne licenciée ayant sollicité la saisine du Comité Ethique n'était pas compétente (*v. article 14 de la Charte Ethique du Basket-Ball*).
- 1 dossier concernait la réglementation de la FFBB relative à l'attribution de l'agrément aux centres de formation des clubs masculins et féminins au regard notamment du principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Le Comité Ethique a estimé qu'en l'état, la réglementation fédérale ne caractérisait pas une rupture d'égalité, ni un manquement au regard des dispositions relevant de la Charte Ethique du Basket-ball.

A ce titre, le Comité Ethique a constaté que la formation des joueuses est une thématique majeure de la FFBB, matérialisée notamment par la constitution de groupes de travail sur ces sujets et a encouragé la FFBB ainsi que les clubs concernés à poursuivre les travaux entamés.

- 1 dossier concernait des faits d'incivilités survenus lors d'une rencontre de la Ligue Nationale de Basket (LNB) : un club avait sollicité la saisine du Comité

Ethique et l'instance disciplinaire de la LNB. Au vu des faits concernant plusieurs acteurs du Basket-ball, et notamment de la rédaction d'un rapport d'arbitre, le Comité Ethique a décidé de saisir la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB afin que cette dernière puisse se prononcer et faire la lumière sur l'ensemble des incidents évoqués.

- 1 dossier concernait une demande d'avis et de recommandation(s) de la FFBB visant à examiner la question des devoirs qui incombent notamment au corps arbitral quant à la publication d'une communication fédérale et notamment au regard (du respect) des articles 6 et 8 de la Charte Ethique du Basket-Ball.

Je tiens à remercier les membres du Comité Ethique de leurs engagements à répondre sans détour à cette mission et le support du service juridique pour son concours.

Catherine GISCOU

## **8. Délégation 3x3 – Nathalie LESDEMA – 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

### **Le Pôle 3x3 – Nathalie LESDEMA – Vice-Présidente**

La FFBB a installé le 3x3 dans le paysage du basket français depuis une décennie.

Nos offres de pratique tournées autour d'une compétition de club, d'un circuit de tournois (Superleague et Juniorleague), du Basket Entreprise, de l'animation des playgrounds, de l'organisation de manifestations FIBA ainsi que les résultats plus qu'encourageants de nos équipes de France 3x3 donnent raison à ce choix fédéral.

La délégation 3x3 et le Pôle 3x3 qui lui est rattaché, travaillent en synergie avec les autres délégations fédérales pour regrouper les compétences nécessaires au développement de notre activité.

Notre travail quotidien est le conseil, l'accompagnement, le développement mais aussi l'organisation en direct de manifestations nationales ou locales avec de nombreux publics différents.

Et bien sûr, c'est au travers des actions des ligues, des comités, des clubs, des municipalités et de tous leurs bénévoles que nous existons sur le territoire.

Cette saison post covid a été une belle saison pour le 3x3 et je remercie celles et ceux qui y ont contribué tout en ne doutant pas que le meilleur reste à venir.

Nathalie LESDEMA

## Le Pôle 3x3 – Jérôme PRIGENT – Directeur

### LES TOURNOIS

Cette année constitue une année record en matière d'organisations et de participation d'équipes aux tournois que nous avons organisés. Nous avons battu le record d'homologation d'Opens Starts et d'Opens Plus. Les équipes et les joueurs participant à nos événements de tous niveaux n'ont jamais été si importants et ne cessent d'augmenter au fil des années et ce malgré le covid en début de saison. Tous ces tournois demandent une organisation et une présence très importante du pôle sur le terrain et de nombreuses actions.

Détails de l'activité du pôle sur la partie tournois :

#### *Opens Start*

- Aide aux structures pour l'homologation ;
- Gestion de toutes les homologations sur le territoire, à travers la plateforme 3x3 FFBB ;
- Accompagnement des organisateurs homologués ;
- Accompagnement de tous les types de structures pour l'utilisation de l'Event Maker, l'organisation et la gestion sportive ;
- Traitement statistique des tournois ;
- Rédaction d'articles pour la plateforme 3x3 et le magazine FFBB ;
- Aide aux joueurs pour la création de profils FIBA et la prise de licences ou Pass FFBB ;
- Rédaction des nouveaux règlements ;
- Gestion et suivi des envois d'aide au développement aux organisateurs d'Open Start.

#### *Opens Plus Access*

- Gestion des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, relances, aide à l'homologation, travail pédagogique, interventions dans les comités, etc...);
- Gestion des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, aide à l'homologation, travail pédagogique, interventions dans les comités, etc...);
- Nombreuses relances téléphoniques envers les comités.

#### *Opens Plus Juniorleague et Superleague*

- Rédaction des nouveaux règlements ;
- Rédaction des cahiers des charges et de l'appel à candidature ;
- Traitement des candidatures et création du calendrier ;
- Réunion avec les organisateurs retenus ;
- Visite sur site pour les organisateurs retenus ;
- Accompagnement annuel des organisateurs sur l'ensemble des process (organisation générale, gestion sportive, marketing, sélection des équipes, gestion des prestataires, etc.) ;
- Accompagnement et formation des organisateurs à l'Event Maker de la FIBA ;
- Gestion matérielle des tournois (répartition des terrains et buts de Basket, du matériel de communication, du textile, etc.) ;
- Gestion des tenues de l'ensemble du circuit ;

- Gestion des managers d'organisation ;
- Gestion des officiels ;
- Gestion de la sélection des équipes (cut, paiement, roster) et du classement des équipes ;
- Réunion et travail avec les partenaires et prestataires FFBB ;
- Présence du pôle 3x3 sur chaque Open Plus ;
- Evaluation post-événement de chaque tournoi Open Plus ;
- Réunion de Débriefing avec les organisateurs ;
- Réunion de Débriefing avec les managers d'organisation ;
- Réunion de Débriefing avec les officiels.

### *Open de France Juniorleague et Superleague*

- Rédaction des nouveaux règlements ;
- Gestion sportive de toute la compétition ;
- Gestion et accompagnement des équipes (cut, transport, hébergement, tenue, etc.) ;
- Gestion du tournoi (poules, programmes, règlements, traitement des licences et certificats médicaux) ;
- Gestion de l'équipe gagnante qualifiée pour le Master ;
- Gestion des animations et accueil des scolaires et maisons de quartier ;
- Rédaction des nouveaux règlements (2022-2023) ;
- Rédaction des cahiers des charges et de l'appel à candidature (2022-2023) ;
- Traitement des candidatures et création du calendrier (2022-2023) ;
- Réunion avec les organisateurs retenus (2022-2023) ;
- Visite sur site pour les organisateurs retenus (2022-2023) ;
- Accompagnement et formation des organisateurs à l'Event Maker de la FIBA (quelques ligues) (2021-2022) ;
- Gestion matérielle des tournois (répartition des terrains et buts de Basket, du matériel de communication, du textile, etc.) ;
- Gestion des tenues de l'ensemble du circuit ;
- Gestion/suivi de la sélection des équipes avec les Opens Plus Access des comités ;
- Présence tous les week-ends sur un Open Plus ;
- Relation avec les accompagnateurs des équipes ;
- Gestion des activités avec création de planning ;
- Suivi des désignations des Refs et des marqueurs et gestion de leurs déplacements ;
- Participation à l'organisation logistique ;
- Gestion protocoles (remises, présentations, remettants) ;
- Gestion des animations (concours de dunk, de shoot, animations) ;
- Relation avec la structure d'accueil.

## LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LA FORMATION

La formation constitue un des axes les plus importants pour le développement du 3x3. Le pôle 3x3 participe activement à la construction, la mise en place et le suivi de ces formations en collaboration étroite avec le pôle formation.

Détails de l'activité du pôle sur la partie formation :

- Création de plusieurs modules e-learning : organisateur de tournoi, manager d'organisation, quizz, etc. ;
- Formation sur site des managers d'organisation sur 2 jours à Rouen ;
- Accompagnements et désignation des marqueurs sur les tournois FIBA sur le territoire national ;
- Gestion et suivi annuel des managers d'organisation (réunion, directives, évaluations, etc.) ;
- Formations ponctuelles sur site à la demande du service formation ;
- Intervention sur l'AG avec mise en place d'une action déclinable au niveau régional, incluant des demandeurs d'emploi et des recruteurs.

## FIBA

Les relations avec la FIBA sont très importantes et sont étroitement liées avec le développement du 3x3 FFBB au travers du ranking notamment. Cette saison, nous avons organisé 15 compétitions internationales sur notre territoire.

Détails de l'activité du pôle sur la partie FIBA :

- Lien FIBA pour l'ensemble des tournois ;
- Organisation et suivi sportif des challenger/Women séries de Bordeaux et Eaubonne ;
- Gestion des Lite-Quest (Les Sables d'Olonne, Le Mans, Nord sur Erdre et Orléans) et Quest (Open de France) ;
- Gestion des équipes qualifiées sur les tournois FIBA ;
- Liens avec le haut niveau pour l'organisation de l'équipe pro 3x3 FFBB ;
- Suivi du ranking des tournois de la Superleague et de la Juniorleague ;
- Remontées des organisateurs à la FIBA ;
- Conseils pour l'amélioration de l'Event Maker à la FIBA.

## 3x3 ENTREPRISE

Cette année, lors du weekend de l'Ascension à Lille nous avons relancé la coupe de France entreprise 3x3. Des qualifications ont été organisées en amont dans les Hoops Factory et ont regroupé plus de 80 équipes. 16 ont été conviées à jouer la phase finale à Lille qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. D'autres projets sont en cours de développement autour de cette compétition et verront le jour lors de la prochaine saison.

Détails de l'activité du pôle sur la partie entreprise :

### **COUPE DE FRANCE 3x3 ENTREPRISE**

- Création du format : phases de qualifications & phase finale ;
- Gestion et collaboration avec les 5 Hoops Factory et The One Ball ;
- Réunions (2 globales et une individuelle) avec les Hoops Factory et The One Ball ;

- Création d'un cahier des charges ;
- Création d'un règlement ;
- Suivi des inscriptions et du paiement des équipes dans les 5 Hoops Factory ;
- Recherche et gestion des prestataires (DJ / Speaker / Photographe / Vidéaste / coach / traiteur) ;
- Commande / réception / distribution matériels (Gourdes, t-shirts, coupes, médailles) ;
- Relation avec la communication pour création de logo ;
- Gestion sportive de toute la compétition (phases de qualification + finale) ;
- Gestion et suivi des équipes (transports, accueil, hébergement, restauration...) ;
- Gestion des protocoles (remises, présentations, remettants) ;
- Gestion des animations (gestion speaker, concours de shoot par équipes, gestion coach) ;
- Gestion et accueil EDF U23 féminine pour animation lors de la finale.

### OFFRE 3x3 ENTRPRISE

- Réflexion sur les offres ;
- Créations et proposition des offres à mettre en place : Teams Building, trophée des grandes entreprises et créneau corpo ;
- Présentation et mise en place des offres

### LA PLATEFORME 3X3 FFBB

La plateforme 3x3 est un outil capital pour le développement du 3x3 et son évolution dans l'avenir représentera un des axes principaux de la qualité et la puissance du développement de la discipline. Lors de la saison 2021-2022, la plateforme 3x3 n'a pas connu d'évolution majeure. Les dernières évolutions ont été les suivantes.

Détails de l'activité du pôle sur la partie plateforme :

- Réorganisation et nouvelle arborescence du site 3x3 FFBB, avec la création de nouveaux onglets (Compétitions, Équipes de France, Organiser un Open, Officiels, Boutique) ;
- Ajout de filtres sur les actualités ;
- Suppression de la page de connexion pour accéder à la page d'un tournoi, permettant aux utilisateurs d'accéder à l'information plus facilement/rapidement ;
- Création d'une section Équipes de France, avec plusieurs onglets correspondant aux différentes catégories (Féminin, Masculin, U23 F, U23 M, U18 F, U18 M) ;
- Ajout de widgets (exemple widgets Play FIBA 3x3 permettant d'avoir les informations du tournoi directement sur le site 3x3 FFBB).

Les nouvelles fonctionnalités apportées lors de cette année sont les suivantes :

- Mise à jour des CGV, CGU ;
- Ajout de la politique sur les cookies ;
- Ajout des options d'assurances sur les Pass et Licences ;



- Possibilité de voir si un utilisateur possède un Pass ou une Licence en back-office (Espace Organisateur Admin) ;
- Les nouveaux Pass 2022-2023 ;
- Les tarifs et les textes concernant les assurances ;
- Le passage à la saison 2022/2023 pour la recherche de licencié via FBI.

Le pôle 3x3 gère également le contenu de l'onglet Compétitions et Organiser un Open, en lien avec le SI.

L'Espace Organisateur continue d'être apprécié et très bien utilisé par les organisateurs, qui retrouvent toutes les informations dans un seul et même endroit. De plus en plus d'articles sont créés par les organisateurs, qui permettent de mettre en avant l'activité sur le territoire.

Le pôle 3x3 continue de les encourager à rédiger des articles, pour refléter leurs organisations.

Pour la saison 2022-2023, le pôle 3x3 souhaite changer de prestataire. Malgré de nombreux retours, la relation avec le prestataire est toujours compliquée (bugs, régressions) et les demandes d'évolutions prennent beaucoup de temps à se mettre en place.

L'application ne propose aujourd'hui pas de service à l'utilisateur, il conviendrait de repenser l'application afin qu'elle ait une réelle valeur ajoutée.

En lien avec le SI et le Pôle Marque, il conviendrait de définir de nouveau l'ensemble des éléments et fonctionnalités souhaités sur l'application et la plateforme 3x3.

La plateforme et l'application 3x3, en étant modernisées, doivent permettre de trouver l'ensemble des informations, produits et activités 3x3 du territoire.

## LE RANKING NATIONAL

Nous avons continué à travailler sur la mise en place du ranking national 3x3 FFBB, qui sera établi à partir des données de la FIBA.

Il permettra aux joueurs de s'évaluer entre eux, et de s'investir sur les tournois pour monter au classement.

Ce classement prendra en compte l'ensemble des joueurs de nationalité française sur Play FIBA 3x3, ainsi que tous les tournois auquel le joueur aura participé sur le territoire, même s'ils ne sont pas homologués (s'il n'y a pas d'exclusivité avec l'Event Maker, il sera impossible de n'avoir que les tournois homologués).

Détails de l'activité du pôle sur la partie Ranking National :

- Conception complète du système à partir des données de la FIBA ;
- Simulation d'un classement glissant à partir d'Excel ;
- Catégories présentes : masculines et féminines ;
- Création de plusieurs divisions, avec plusieurs échelons ;

- 8 classements au total sous forme de filtres ;
- Travail avec le Service Informatique sur la simulation et la mise à disposition des API FIBA ;
- Classement prévu pour septembre 2023, sous réserve que son affichage soit irréprochable sur les plateformes et applications 3x3 FFBB ;
- Missions à prévoir lorsque le classement sera en place :
  - Gestion quotidienne,
  - Communication auprès des joueurs/joueuses sur le système,
  - Mise en avant des meilleures performances,
  - Aide aux utilisateurs,
  - Gestion des bugs et relation avec le SI / prestataire,

## LES OFFICIELS 3X3

Cette saison a été celle du développement de l'organisation des officiels au niveau national et le travail effectué par le pôle a permis à tous les officiels 3x3 (refs, marqueurs, managers, crew leader) de progresser et de développer leurs compétences. La récompense de ce travail du pôle en lien avec le pôle formation et la CFO a été la réussite à l'examen FIBA et leur intégration sur le circuit international de deux de nos refs élites.

Détails de l'activité du pôle sur la partie officiels :

### Refs 3x3 :

#### 1. Activités sur la saison

- Réunion de début de saison – Octobre 2021
- Désignations Équipes de France & FIBA
  - 4 Fast Track U17/U18
  - Rassemblement Équipe de France Fenêtre novembre / Février & désignations ponctuelles
  - Tournois internationaux – Big 12 juin, Lite Quest à Nort Sur Erdre et Big 12 septembre
  - Stops Nations League U23/U21 à Voiron en juillet et août
- 3 stages de recyclage en collaboration avec le Pôle Formation – Refs Elite connus
  - 10 au 13 Février 2022 – Rouen
  - 24 au 27 Février 2022 – Bordeaux – Réserve Potentiel FIBA
  - 17 & 18 mai 2022 – INSEP
- 1 stage National en collaboration avec le Pôle Formation – Nouveaux Refs Elite
  - 8 au 10 Avril 2022 – Orléans
- Superleague
  - 23 Opens Plus du 14 mai au 10 juillet 2022
  - Open de France à Reims du 21 au 23 juillet 2022
- Juniorleague
  - Open de France à Voiron les 26 & 27 août 2022

## 2. Recyclage Refs Elites :

A la suite de ces 3 stages, 20 refs Élite ont été recyclés pour officier sur la Superleague. 4 refs ne se sont présentés à tous les stages proposés.

## 3. Stage National :

A l'issue du stage national qui s'est déroulé du 8 au 10 Avril 2022 à Orléans, 11 nouveaux refs Élite ont été validés portant le total de refs désignables sur le circuit de la Superleague à 31 refs.

Encadrement :

- Abdel HAMZAOUI – Responsable de la formation des officiels 3x3
- Jérémy KOVALTCHOUK – Chargé de Mission Officiels 3x3
- Maxence CARRAZEDO – Ref Elite – FIBA 3x3
- Lucas DIQUELOU – Ref Elite – Potentiel FIBA 3x3

Pour accompagner leur entrée sur le circuit, ces 11 refs ont été désignés sur le Fast Track U17/U18 Masculins qui s'est déroulé les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin à l'INSEP.

## 4. Refs FIBA 3x3 :

A la suite du stage d'évaluation des refs potentiels FIBA qui a eu lieu du 24 au 27 février 2022 à Bordeaux, 2 refs ont été sélectionnés en collaboration avec le Pôle Formation, Goran RADONJIC et la Commission des Officiels afin d'être présentés à des examens FIBA.

Examen : 29 mai – 2 juin à Tel Aviv (Israël)

Support : FIBA 3x3 U23 Nations League 2022

Examen : 16 au 20 juillet à Lodz (Pologne)

Support : European University Games 2022

## 5. Superleague 3x3 :

Dans le cadre du fonctionnement de la Superleague, nous avons présenté à l'ensemble des Refs [les Consignes Opérationnelles](#) de la Superleague 2022.

Ces dernières rappellent le cadre des désignations, c'est-à-dire :

- Obligation d'être licencié(e) ;
- Disponibilités et désignations à J-2 mois ;
- Gestion des déplacements ainsi que des remboursements ;
- Consignes concernant l'attitude et le dress code à adopter sur et en dehors du terrain ;
- Le rôle du Manager d'Organisation et du Crew Leader ;
- L'évaluation des refs par les Crew Leader ;
- La mise en place de réunion de débriefing hebdomadaire durant l'intégralité du circuit.

Le cadre mis en place a permis un fonctionnement efficace et un niveau de performance élevé.

Le Pôle 3x3 a assuré la gestion administrative, logistique et financière de l'ensemble des refs désignés.

Il a également fait le lien avec les organisateurs des Opens Plus pour s'assurer de la bonne prise en charge des officiels, conformément au Cahier des Charges des Opens Plus.

Cela a permis une gestion fluide, sans incident majeur à déplorer, et financièrement saine.

Sur l'ensemble des 23 dates du circuit de la Superleague, cela représente :

- 116 refs Elite désignés ;
- Un coût total de 11 985 € de déplacements soit 103 € par ref.

Ce faible montant est dû au respect des consignes opérationnelles par l'ensemble des refs.

A cela s'ajoute l'indemnité de 50 € par Open Plus arbitré, soit un total de 6300 €.

Cela porte le total du coût des refs 3x3 sur le circuit Open Plus 2022 à 18 285 €.

#### 6. Open de France Superleague – Reims :

A la suite du circuit Superleague, les désignations pour les Opens de France ont été faites en respectant les critères suivants :

- Avoir officié sur un minimum de 4 Open Plus de la Superleague ;
- Position au sein du classement réalisé à l'issue des évaluations des Crew Leader sur chacun des Opens Plus.

Encadrement :

- Najib CHAJIDDINE – Désignation FIBA
- Abdel HAMZAOUI – Responsable de la formation des officiels 3x3
- Jimmy AURE – Crew Leader
- Jérémy KOVALTCHOUK – Chargé de Mission Officiels 3x3

#### 7. Open de France Juniorleague – Voiron :

Encadrement :

- Marie DELACÔTE – Crew Leader
- Jimmy AURE – Crew Leader

Crew Leader 3x3 :

Fonction mise en place l'année dernière, celle-ci a évolué et a été davantage structurée cette année :

- Le Crew Leader n'officie plus. Il est totalement dédié à l'évaluation de la performance des refs ;
- Il est en charge des retours techniques et des désignations sur l'ensemble du tournoi.

#### [Rôle du Crew Leader](#)

Sur cette Superleague 2022, les Crew Leader étaient au nombre de 7.

Au même titre que les refs, un Crew Leader a été désigné sur chacune des 23 étapes du circuit représentant un coût total en déplacement de 2459 €, soit 107€ par Crew Leader.

En ajoutant également l'indemnité de 50 € par Open Plus supervisé, cela porte le coût total des Crew Leader à 3410 €.

Pour leur permettre d'assurer leur fonction de la meilleure des manières, des supports ont été mis à disposition :

- Un document de briefing type et mis à jour en fonction des consignes techniques hebdomadaires ;
- Un support d'évaluation type afin d'évaluer les refs sur l'ensemble des Opens Plus sur des critères techniques mais également sur l'attitude durant l'évènement.

Traité par le pôle 3x3 après chaque week-end, ces évaluations successives ont permis :

- D'orienter les réunions hebdomadaires sur les axes de progrès immédiats ;
- D'effectuer un classement à l'issue du circuit permettant ainsi la désignation des Opens de France et des tournois internationaux de la manière la plus neutre possible ;
- En lien avec le pôle formation, de sélectionner à l'issue de la saison, les 24 refs Elite pour la saison 2022-2023.

Le travail des Crew Leader a unanimement été salué par les refs eux-mêmes.

Marqueurs 3x3 :

- Désignations FIBA :
  - Challenger & Women's Series à Bordeaux – 10 marqueurs désignés
  - Challenger & Women's Series à Eaubonne – 6 marqueurs désignés
- Superleague :
  - Open de France à Reims du 21 au 23 juillet 2022 – 3 marqueurs désignés + 5 marqueurs locaux

Le pôle formation et la commission des officiels ont mis en place un groupe de 6 formateurs marqueurs qui est intervenu sur l'ensemble du circuit Superleague.

Le pôle 3x3 a accompagné chacun des formateurs sur le terrain afin de leur permettre d'exercer leur fonction dans les meilleures conditions.

- Juniorleague :
  - Open de France à Voiron les 26 & 27 août 2022 – 3 marqueurs désignés + 7 marqueurs locaux

Manager d'organisation :

En début de saison, le nombre de Managers d'Organisation formés était au nombre de 6.

Ces 6 managers ont été sollicités sur un recyclage en visioconférence le vendredi 29 avril 2022, condition afin de pouvoir être désignés sur la Superleague 2022.

Formation 2022 :

En collaboration avec le pôle Formation et Emploi, la promotion 2022 s'est réunie pour la partie théorique du 10 au 13 Février 2022 à Rouen.

L'évaluation pratique se déroule ensuite durant un Open Plus sous la supervision d'un membre du Pôle 3x3.

Afin d'assurer un suivi des Managers durant la Superleague, le Pôle 3x3 a mis en place les actions suivantes :

- Création d'une bibliothèque de documents ressources et notamment d'une Check List regroupant l'ensemble des points essentiels à contrôler sur un Open Plus ;
- Organisation d'une réunion en amont de l'évènement avec les organisateurs et le Manager afin de créer un lien indispensable au bon déroulement de l'évènement.
- Présence de chaque Manager d'Organisation dans le groupe WhatsApp de l'Open Plus sur lequel il est désigné ;
- Mise en place d'un groupe WhatsApp regroupant tous les Managers d'Organisation, permettant de faciliter la communication avec le pôle 3x3, et de leur donner les dernières informations du circuit ;
- Création d'un formulaire en ligne afin que le Manager puisse évaluer l'organisation de l'Open Plus sur lequel il a travaillé ;
- Mise en place d'une réunion de débriefing pour tous les managers, en formation ou non, avec le Pôle 3x3 pour revenir sur sa performance lors de l'Open et ainsi dégager les points positifs ainsi que les axes de progression.

Ce travail a permis d'affirmer le rôle indispensable du Manager d'Organisation lors des Opens Plus. Unanimement salué par les organisateurs comme un relai indispensable, cette fonction sera davantage utilisée par les territoires comme ressources à l'organisation d'actions 3x3.

## LE CHAMPIONNAT 3x3

Le championnat 3x3 qui s'appellera désormais la compétition de clubs 3x3 a été une nouvelle fois impactée par l'épidémie de COVID. Malgré la fermeture des gymnases, 39 comités ont organisé des séries. Cette compétition est très importante, notamment pour les plus jeunes car elle constitue l'entrée dans l'activité de nos jeunes joueurs et joueuses.

Dans le cadre du développement du championnat, nous avons tout d'abord effectué des visio-conférences avec l'ensemble des ligues et des comités afin de présenter le championnat et ainsi répondre aux questions des territoires.

Cela a également été un temps d'échange sur les problématiques rencontrées sur le terrain et un partage d'expérience entre les différents acteurs 3x3 du territoire.

Tout au long de la saison sportive, nous avons :

- Répondu à l'ensemble des questions des organisateurs du championnat ;
- Accompagné les organisateurs sur la gestion de FBI et d'Event Maker ;
- Relancé les comités n'étant pas encore impliqués dans la compétition de club afin de les encourager à organiser.

Cela a permis à l'issue de la saison, de tirer les informations suivantes :

## Organisation des Series 3x3

### Répartition Territoriale

AR A	BF C	BR E	CV L	GE S	HD F	ID F	NA Q	NO R	OC C	PAC A	PD L
Nombre de Comités											
11	7	4	6	9	5	8	12	5	10	5	5
Nombre de Comités ayant organisé des Series											
7	3	2	3	5	2	5	5	0	5	4	2
Soit un Total de 39 Comités											

### Répartition par catégorie

U13 M	U13 F	U13 Mixte	U15 M	U15 F	U15 Mixte	U18 M	U18 F	Séniors M	Séniors F
7	6	4	26	16	2	27	16	27	15

Les catégories U13 sont représentées de manière équivalente avec une belle représentativité de la catégorie mixte.

La mixité est beaucoup moins utilisée sur la catégorie U15.

Les catégories U15, U18 et Séniors sont représentées de manière quasi-identique sur le territoire :

- U15M, U18M, Séniors M – 26 comités ont organisé ce championnat.

Sur les 39 comités départementaux :

- 22 ont saisi la compétition sur FBI ;
- 34 ont déclaré avoir utiliser Event Maker.

Pour ces 2 outils, l'utilisation des comités doit devenir systématique – Règlement 2022-2023

En termes d'organisation, 2 schémas se dégagent :

- Organisation conjointe comité/clubs avec une compétition itinérante

Organisation comité seul avec un lieu unique de rassemblement.

Aide au développement

Sur cette saison sportive, c'est :

- 110 nouveaux clubs qui ont reçu une aide au développement à la suite de leur première participation à des séries 3x3 au sein de leur territoire ;
- 600 ballons (300 cuirs et 300 plastiques) qui ont été distribués à ces nouveaux clubs.

Organisation du Master 3x3 de Ligue

Ligue Régionale	Date	Catégorie	Organisateur	Co-organisateur	Lieu
AUVERGNE RHONE ALPES	12/06/2022	U15 M & F / U18 M & F / Seniors M & F	Ligue régionale		Villeurbanne
BOURGOGNE FRANCHE COMTE					
BRETAGNE					
CENTRE VAL DE LOIRE	24/04/2022	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Seniors M	Ligue régionale		Tours
GRAND EST					
HAUTS DE FRANCE					
ILE DE FRANCE	12/06/2022	Seniors M & F	Ligue régionale		Paris
NOUVELLE AQUITAINE	04- 05/06/2022	Seniors M & F	Ligue régionale		Bordeaux
NOUVELLE AQUITAINE	02- 03/07/2022	U18 M & F	Ligue régionale		Poitiers
NORMANDIE					
OCCITANIE	07- 08/05/2022	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Seniors M & F	Ligue régionale	Comité du Gers	Collège Mathalin - Auch
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	26/05/2022	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Seniors M & F	Ligue régionale		Six-Fours-les-Plages
PAYS DE LA LOIRE	26/05/2022	U15 M & F / U18 M & F / Seniors M & F	Ligue régionale		Angers



## Préparation saison 2022-2023

En marge de la nouvelle saison sportive, nous avons travaillé entre les mois de mars et juillet à l'amélioration du championnat 3x3. Cela a abouti à :

- La modification du règlement du championnat 3x3 permettant une lisibilité et une flexibilité toujours plus adaptée aux territoires ;
- La rédaction d'un cahier des charges des Séries 3x3 à destination des comités départementaux ; permettant d'accompagner pas à pas la réalisation des Séries 3x3 de Département ;
- La rédaction d'un cahier des charges du Master 3x3 à destination des ligues régionales.

## *MISSIONS TRANSVERSES*

Détails de l'activité du pôle pour les missions transverses :

- Travail avec la commission fédérale 3x3 pour de nouvelles pistes de développement
- Travail avec le service communication pour une meilleure mise en avant du 3x3 ;
- Collaboration avec la FFSU pour le développement du 3x3 ;
- Collaboration avec l'UNSS pour le développement du 3x3 ;
- Collaboration l'ANDSA pour le développement du 3x3 ;
- Accompagnement pour la mise en place et le suivi de la journée Olympique ;
- Réunions d'accompagnement avec les structures fédérales ;
- Organisation de tournois ponctuels (partenaires lors de la coupe de France et l'Open de France, en aide des structures, etc.) ;
- Collaboration avec les différents services de la FFBB (comptabilité, marketing, territoire, communication, etc.) ;
- Visio-conférences de début de saison avec l'ensemble des Ligues et Comités ;
- Organisation de tournoi FFSU et UNSS ;
- Organisation de tournois dans les pôles et les camps d'entraînement.

Jérôme PRIGENT

### **8.1. Circuit Pro 3x3 (Yannick OLIVIER)**

Cette saison a véritablement lancé le développement du circuit professionnel 3x3 avec la création de la société Chekball regroupant la FFBB et la société RnK Sport. Nous avons participé à de nombreuses réunions de réflexion et de construction partagée entre le COPIL FFBB et RnK. Le circuit verra le jour en décembre 2022 et sera le fer de lance de toutes nos organisations. Ce circuit de niveau international doit permettre à tous les jeunes joueurs motivés par le 3x3 de le découvrir, de rêver et de se lancer dans l'activité.

Détails de l'activité du pôle sur la partie circuit professionnel 3x3 :

- Organisation de réunions entre le COPIL 3x3 et RnK ;
- Création des principes de la compétition et choix des prize money ;
- Création et rédaction du cahier des charges avec RnK ;
- Création et rédaction du règlement de la compétition ;
- Organisation de réunion d'échanges avec la FIBA ;
- Réflexion autour de l'attribution des wild cards FIBA avec RnK, le haut niveau et la FIBA ;
- Participation à la création de l'appel à candidature pour les équipes ;
- Rédaction et envoi des appels à candidature aux équipes nationales et internationales en collaboration avec RnK ;
- Lien avec les équipes et réponses aux questions donnant suite à l'appel à candidature ;
- Mise en forme du plan des officiels du circuit ;
- Aide à la réflexion sur la mise en place du calendrier de la compétition.

Yannick OLIVIER